GRAND MÉNAGE
LAVAGE
DU HAUT RICHELIEU
349.8080
Plafonds, murs, planchers; vitres, conciergerie

FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS
Hebdo de l'Année au Québec

STEREO plus ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

141e ANNÉE N° 18 • LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2000 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 88 PAGES • www.canadafrancais.com

Le cadenas sur le Park Lane Café

François Petit crie à la «vengeance policière»

ISABELLE SIMARD

Il n'y aura pas de party rave dans l'immédiat au nouveau club «after hour» Le Garage, qui occupe le complexe Park Lane Café, sur la rue Jacques-Cartier Sud. L'endroit a été forcé de fermer ses portes vendredi dernier. À la demande du service d'urbanisme, les policiers ont envahi les lieux et ordonné au propriétaire de fermer son établissement.

«Le bâtiment n'est pas conforme et le propriétaire n'a toujours pas obtenu son certificat d'occupation, la Ville a donc décidé d'appliquer l'ordonnance de la Cour», commente le procureur de la Ville, Me Éric Lazure.

Visiblement mécontent de la tournure des événements, le porte-parole du complexe, François Petit, y voit plutôt une vengeance policière faisant suite à un article du Journal de Montréal traitant des motards et de l'impuissance de la Police de Saint-Jean devant le crime organisé. • A-2



Les policiers portaient des vestes pare-balles lors de l'intervention.

(Photo: Rémy Boily)

Le Johannais Pierre Marchesseault se rappelle



Le concepteur du site web du Canada Français, Pierre Marchesseault, est l'un des rares Johannais à avoir eu un contact privilégié avec Pierre Elliott Trudeau. Pendant quatre ans, il a été responsable de son dossier fiscal personnel. • A-6

Fusion: le temps presse pour les syndiqués

• A-4

Un défilé de mode à «la parisienne» au Campus

Présenté à la manière des grands défilés de mode parisiens, l'Événement Mode-Beauté automne-hiver promet d'en mettre plein la vue à ceux qui seront au rendez-vous. • A-26



Commission Clair: peu de solutions pour la ministre!

GILLES LÉVESQUE

Présente à la journée d'audiences publiques tenue vendredi dernier, au Campus du Fort Saint-Jean, dans le cadre des travaux de la Commission Clair, la ministre Pauline Marois a eu droit à bien des constats, à bien des demandes, mais à très peu de solutions concrètes pour financer et remettre le réseau de la santé et des services sociaux sur ses rails. • A-5



Un autre drame frappe St-Eugène

ISABELLE SIMARD

Un drame a semé l'émoi dans le quartier Saint-Eugène dimanche après-midi. Un gamin de 9 ans est mort étouffé alors qu'il s'amusait dans la balançoire familiale.

La Police de Saint-Jean rapporte que l'enfant s'amusait sur une glissade. Pour une raison qu'on ignore, il se serait enroulé une corde autour du cou. «Le bambin a glissé et il s'est pendu accidentellement», relate Pierre Rémillard, le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

L'accident est survenu vers 16h15. Le père de l'enfant, qui se trouvait dehors au même moment, a fait la macabre découverte. Le gamin a été transporté par ambulance à l'hôpital du Haut-Richelieu où son décès a été constaté.

Attristée par ce terrible drame, la conseillère du quartier Saint-Eugène, June Galipeau, a transmis publiquement ses condoléances à la famille, lundi soir, en séance régulière du conseil municipal. Mme Galipeau a souhaité que le malheur cesse de s'acharner sur les enfants de Saint-Eugène. ■



Les policiers ferment *Le Garage*

Le *Park Lane Café* forcé d'interrompre ses activités

ISABELLE SIMARD
ET LOUISE BÉDARD

Le nouveau club «after-hour» *Le Garage*, qui occupe en partie le complexe *Park Lane Café* sur la rue Jacques-Cartier Sud, a été forcé à fermer ses portes vendredi dernier. À la demande du service d'urbanisme de la Ville de Saint-Jean, les policiers ont envahi les lieux et ordonné au propriétaire de fermer son établissement.

«Nous n'avons fait qu'assister le service d'urbanisme dans l'exécution d'une ordonnance de la Cour supérieure datant de 1996», explique l'inspecteur Pierre-Yves Pinsonneault, du Service de police du Haut-Richelieu.

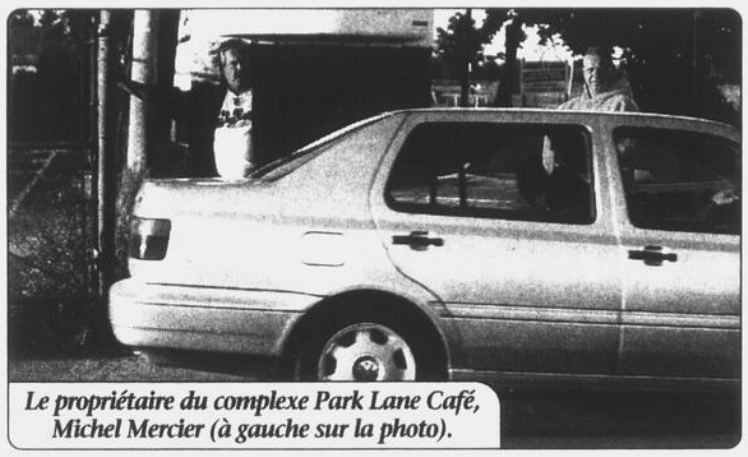
Ce jugement de la Cour supérieure ordonne au propriétaire de cesser l'occupation de son immeuble tant que les autorisations n'ont pas été obtenues.

En juillet 1994, la municipalité était allée d'abord devant la Cour municipale soutenant qu'il y avait violation du règlement municipal pour occupation sans autorisation.

Mais devant le fait que le propriétaire ne se conformait toujours pas au règlement, la ville avait présenté une requête en injonction devant la Cour supérieure, en mars 1995. Le tribunal émettait l'injonction en novembre 1996 ordonnant au propriétaire de cesser d'occuper l'immeuble tant que les autorisations ne seraient pas obtenues.

En 1997, des négociations ont eu lieu avec le propriétaire pour l'obtention des autorisations nécessaires. Mais selon des informations fournies par la municipalité, le propriétaire de l'immeuble a interrompu ses démarches pour obtenir les autorisations en mai 1998. Depuis, de nombreuses visites ont été réalisées par la Ville et des avis ont été envoyés au propriétaire pour qu'il corrige la situation.

«Le bâtiment n'est pas conforme et le propriétaire n'a toujours pas obtenu son certificat d'occupation. La Ville a donc décidé d'appliquer l'ordonnance de la Cour», tranche le procureur de la Ville, Me Éric Lazure.



Le propriétaire du complexe Park Lane Café, Michel Mercier (à gauche sur la photo).

VISITE DES POLICIERS

Vers 16h15, vendredi après-midi, six policiers de Saint-Jean munis de vestes pare-balles se sont présentés au 1092, rue Jacques-Cartier Sud. Une dizaine de personnes se trouvaient à l'intérieur du complexe *Park Lane Café*.

«Nous avons forcé l'évacuation des lieux. Il n'y a eu aucune résistance de la part des gens qui étaient là», souligne l'inspecteur Pinsonneault.

Quelques heures plus tard, vers minuit, les policiers sont retournés sur place pour bloquer les accès au bâtiment. Des centaines de jeunes se sont présentés au commerce avant de faire demi-tour constatant la présence policière.

Le Garage, précisons-le, était ouvert les vendredis et samedis, entre 1 heure et 10 heures le matin. Les jeunes de 18 à 30 ans y dansaient toute la nuit au son d'une musique techno. Le commerce avait ouvert ses portes en juin dernier.

ARRESTATION

Le même soir, le propriétaire du complexe *Park Lane Café*, Michel Mercier, 51 ans, de Saint-Luc, a été arrêté.

«Il a tenté de passer une clôture verrouillée et les policiers ont constaté qu'il sentait l'alcool. Le conducteur a été averti de ne pas prendre la route et il a tout de même quitté les lieux avec sa voiture. Les policiers l'ont arrêté alors qu'il se dirigeait vers Saint-Blaise», rapporte Pierre Rémillard, le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Lundi matin, Mercier a comparu devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Il fait face à quatre chefs d'accusation. Il est accusé d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool et avoir eu plus de 80 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. Il doit répondre aussi à l'accusation d'avoir conduit de façon dangereuse et d'avoir omis de s'arrêter alors qu'il était poursuivi par un policier, sans excuse raisonnable, et dans le but de fuir. Il a plaidé non coupable aux infractions reprochées et son procès a été fixé pour la forme au 10 octobre.



Les policiers portaient des vestes pare-balles lors de l'intervention.

Détenu durant toute la fin de semaine, Mercier a pu reprendre sa liberté après s'être engagé à ne pas conduire de véhicule, sauf pour les fins de son travail. Il a dû verser une caution de 300 $ avant d'être élargi. ■

«La Police de Saint-Jean a voulu se venger»

- François Petit, porte-parole du *Park Lane Café*

ISABELLE SIMARD

Visiblement mécontent de la tournure des événements, le porte-parole du complexe *Park Lane Café* et du club *Le Garage*, François Petit, s'est présenté au CANADA FRANÇAIS, lundi après-midi, pour dénoncer la fermeture forcée du commerce le week-end dernier.

«Il est clair pour nous que la descente et la fermeture du *Park Lane Café* sont une vengeance pure et simple faisant suite à l'article du Journal de Montréal du lundi 25 septembre, traitant des motards et de l'impuissance de la Police de Saint-Jean devant le crime organisé», dénonce François Petit, qui, lors de sa visite au journal, était accompagné d'un associé de l'entreprise qui a préféré taire son identité.

«Après s'être fait traîner publiquement dans la boue, il est clair que la Police de Saint-Jean a voulu se venger par une série de descentes dans les bars du centre-ville jeudi soir et par une journée de défoulement policier le vendredi 29 septembre. La Police a voulu donner un *show de puissance* en s'attaquant à tout le monde hôtelier sans discernement et par tous les moyens possibles», estime-t-il.

En plus du club *Le Garage*, le complexe *Park Lane Café*, précisons-le, abritait le bar *Galaxie*, des entrepôts de meubles et de bateaux et des sites d'entreposage personnel.

François Petit affirme que le propriétaire de l'établissement, Michel Mercier, a investi la rondelette somme de 300 000 $ pour rendre son bâtiment conforme.

«De nombreuses approches ont été faites auprès de la Ville de Saint-Jean pour qu'elle nous dise ce qu'il fallait faire de plus pour rendre le bâtiment conforme. La Ville n'a jamais répondu à notre demande. Elle fait preuve de mauvaise foi», prétend-il.

Le porte-parole du club *Le Garage* se demande pourquoi la municipalité a décidé d'agir maintenant alors que, depuis trois ans, des activités de danse se tenaient dans l'établissement.

«Notre salle de danse de style «after-hour» n'est pas illégale et n'a aucun lien direct ou indirect avec les motards ou le crime organisé. La paranoïa vis-à-vis des motards ne doit pas entacher les innocents», clame François Petit.

Ce dernier ajoute que son entreprise accueillait entre 900 et 1000 jeunes les vendredis et samedis durant la nuit jusqu'aux petites heures du matin.



Ce dépliant a été distribué en 1000 exemplaires aux habitués du club Le Garage vendredi soir dernier.

«Nous ne vendions pas d'alcool, mais que de l'eau et des boissons non alcoolisées. Le prix d'entrée était fixé à 10 $. De plus, il y avait une fouille corporelle à l'entrée. Cette salle de danse ne présentait aucun risque pour la population», soutient-il.

François Petit est d'avis que depuis l'ouverture du club *le Garage*, le centre-ville se vide beaucoup plus rapidement la nuit.

«Nous avons investi 20 000 $ pour bloquer le son et éviter de déranger les voisins. Les pompiers sont venus nous visiter et ont jugé notre salle de danse conforme. Ils nous ont même accordé un permis spécial le 16 septembre pour faire un feu d'artifice à l'intérieur de nos installations», enchaîne-t-il.

RÉOUVERTURE LE 6 OCTOBRE?

Le porte-parole du complexe *Park Lane Café* et du club *Le Garage* n'entend pas lâcher prise. Vendredi soir, pendant que les policiers bloquaient l'accès au commerce, des représentants du club ont distribué quelque 1000 dépliants aux jeunes les invitant à la réouverture du club le vendredi 6 octobre.

«Pas question de se laisser faire! On va vous redonner votre *after*. Appelez notre *Infoline*, le (450) 542-9494, avant de partir de chez vous», est-il écrit sur ce dépliant.

«Nous avons fait cela pour éviter que notre entreprise tombe à terre. On voulait que les gens sachent qu'il n'y aura pas de fermeture. Nous ne voulons pas créer de confrontation, mais il est bien évident que nos avocats s'occuperont de ce dossier pour que nous puissions rouvrir dans les plus brefs délais», termine François Petit.

Les habitués du club retrouvent sur ce même dépliant une admission gratuite valide pour les vendredis et samedis jusqu'au 15 octobre. «Restez fidèle! On va devenir plus fort!», est-il spécifié. ■

Le Garage: les tribunaux trancheront, dit Smereka

MARC-OLIVIER
TRÉPANIER

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, n'a pas l'intention de négocier avec les propriétaires ou avec les porte-parole du Club «Le Garage After-Hour», fermé vendredi dernier à la suite d'une intervention municipale.



M. François Petit du Club Le Garage s'est présenté au micro lundi soir à la séance du conseil municipal de Saint-Jean.

«Nous allons régler ça en Cour», a-t-il répondu lundi soir, en séance publique, après avoir entendu le porte-parole du Complexe Park Lane Café et le Club Le Garage, François Petit, lui faire la lecture d'un long communiqué de presse (voir autre texte) émis à la suite de l'intervention municipale de vendredi qui a conduit à la fermeture de l'établissement jusqu'à nouvel ordre.

Le maire a carrément refusé d'engager le dialogue, réaffirmant à quelques reprises que le dossier ira en Cour et qu'il appartiendra à un juge impartial de trancher.

Le directeur général de la Ville, Roger Theriault, est pour sa part intervenu pour indiquer que «l'Opération Le Garage», comme il l'a nommée, n'a pas été une opération policière mais une opération de «fermeture» menée par la direction de l'Urbanisme, avec l'assistance de la police, pour des motifs d'urbanisme, de zonage et de sécurité publique.

Il a indiqué que la Ville avait en poche, depuis novembre 1996, un jugement de la Cour Supérieure ordonnant aux propriétaires de cet établissement de cesser d'occuper l'immeuble (l'ancienne conserverie Lord) tant qu'ils n'auraient pas les autorisations municipales requises.

En d'autres termes, pour occuper de nouveau l'immeuble, les propriétaires devront se conformer à l'ordonnance de 1996 et obtenir de la Ville les autorisations requises. ■

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Nuageux avec éclaircies, 30% de probabilité d'averses de pluie.	Ensoleillé. Ennuagement en après-midi suivi de pluie intermittente.	Nuageux avec quelques averses.
Maximum: 16°C	Minimum: 5°C Maximum: 14°C	Minimum: 5°C Maximum: 12°C

ACTUALITÉ

BMR le groupe au centre de la rénovation
359-1311
Décoration résidentielle et commerciale
Pour un concept d'intérieur personnalisé ou pour une ambiance recherchée, venez vous rencontrer!
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
055086-0c16-Hl

LA TAXE SPÉCIALE PASSERA DE 12,6 ¢ À ENVIRON 7 ¢

Le pacte fiscal rapportera 757 580 $ à Saint-Jean



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

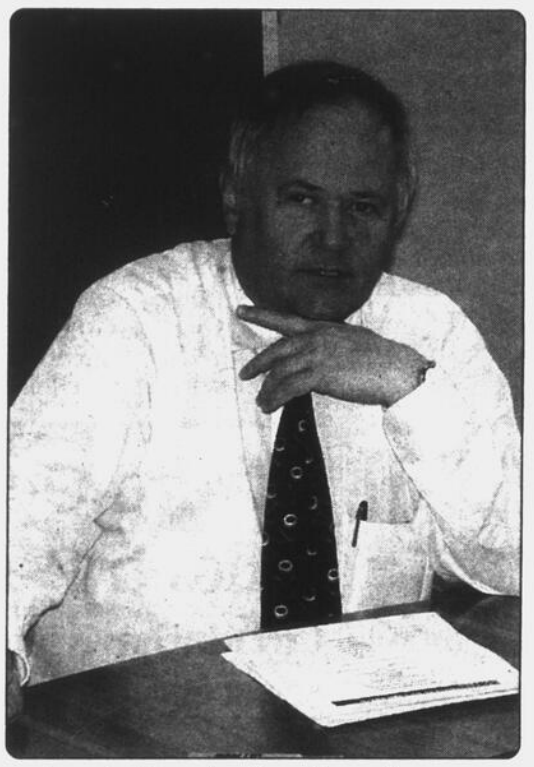
Les contribuables de Saint-Jean-sur-Richelieu devraient connaître un allégement d'environ 5 cents du taux de la taxe foncière de 12,6 cents du 100 $ d'évaluation levée en 2000 par la Ville comme contribution au Fonds spécial de financement des activités locales, communément appelée «la facture de Québec».

Selon les termes d'une entente finale intervenue le 24 septembre entre Québec et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Saint-Jean-sur-Richelieu touchera des revenus nets additionnels de 757 580 $ du gouvernement du Québec en 2001 et en 2002.

Le maire Myroslaw Smereka confirme que c'est son intention de réduire d'autant (756 580 $) le taux de la taxe foncière spéciale qui passerait de 12,6 cents du cent dollars d'évaluation à environ 7 cents du cent dollars d'évaluation.

Pour la propriétaire d'un bungalow évalué à 80 000 $, cela signifierait une diminution du compte de taxes de 40 $ et de 50 $ pour un bungalow évalué à 100 000 $.

Aux termes du pacte fiscal du 24 septembre, le gouvernement du Québec s'engage à augmenter progressivement ses paiements d'en-lieux de taxes sur les réseaux supérieurs (cégep, hôpital, etc.), qui passera de 80% à 97,7% sur cinq ans.



Le maire Myroslaw Smereka souligne que, dans les faits, le gouvernement du Québec n'aura pas éliminé complètement, en 2005, la facture qu'il avait imposée aux municipalités pour l'aider à atteindre le déficit zéro.

Quant au paiement des enlieux de taxes sur les écoles primaires et secondaires, il passera de 25% pour atteindre 70% au terme des cinq ans.

RÉCUPÉRATION

Globalement, l'entente fiscale permettra aux municipalités de récupérer 75% de la ponction fiscale introduite dans le cadre des politiques d'atteinte du déficit zéro.

Le maire Smereka rappelle que si le gouvernement du Québec a imposé une facture de 1 907 004 $ à Saint-Jean, il l'a remplacée par l'abolition des revenus provenant de la TGE (taxe sur les réseaux de téléphonie, de gaz et d'électricité). La disparition de la TGE représente une perte de revenus de 1 746 104 $ pour Saint-Jean. Pour Saint-Jean, le gain annuel résultant de cette opération est donc de 160 900 $.

Avec l'augmentation des en-lieux de taxes gouvernementaux, Saint-Jean-sur-Richelieu récupère donc les montants suivants:

757 580 $ en 2001;

757 580 $ en 2002;

817 155 $ en 2003;

1 068 069 $ en 2004;

1 339 938 $ en 2005.

Pour les cinq ans, cela totalise 4 714 191 $.

FACTURE PAS ÉLIMINÉE AU COMPLET

Pour la dernière année du pacte, en 2005, il s'agit d'une récupération équivalent à 70,3% de la ponction fiscale de 1,9 million.

En d'autres termes, résume le maire Smereka, «la facture n'est pas éliminée du complet». ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*



Selon l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage, la réforme de l'éducation profitera aux élèves les plus faibles. **A-25**

À l'école Saint-Lucien, **le Club des petits déjeuners** permet à une centaine d'enfants de profiter chaque matin d'un déjeuner complet. **A-25**

L'enfouissement de déchets à Mont-Saint-Grégoire ne causerait pas d'impact environnemental majeur. **A-11**

Alain Patenaude, d'Iberville, est le premier vainqueur de la Coupe du Québec de vélo à mains. **A-32**



CAHIER B · *Économie*

La compagnie Graymont vient d'entreprendre l'agrandissement de son usine de chaux vive, située à Bedford. L'entreprise investira 16,8 millions pour doubler la capacité de production. **B-1**



Les métiers non traditionnels attirent maintenant le tiers des femmes qui participent aux activités du COFFRE. En un an, le nombre de participantes qui choisissent une telle orientation a triplé. **B-1**



Les travailleurs autonomes de la région bénéficieront dorénavant d'un nouveau regroupement informel. Tous les mercredis matins, ils sont invités à participer à un petit déjeuner. **B-3**

CAHIER C · *Week-End*

Luce Dufault présentera un spectacle plus intimiste, samedi, au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean. **C-3**



Augustin & Anita est sans l'ombre d'un doute le meilleur album en carrière de **Daran. C-7**

Si vous aimez les films d'horreur, vous devriez être plutôt satisfait après avoir visionné **Destination Ultime. C-9**

Mégavolt Design et la SPEC sont en nomination pour un Félix au Gala de l'ADISQ. **C-2**



STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE
Venez assister à une démonstration de
télévision Haute Définition (TVHD)
STAR CHOICE Navigo
Système Navigo 401
Face au Campus Fort St-Jean (ancien collège militaire)
MAISON ETHIER
126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1090 / 1-800-363-1090
054905-0c18-J

POUR APPUYER LEUR ÉQUIPE DE NÉGOCIATION

Tintamarre des cols bleus au centre-ville

Smereka croit un accord possible d'ici jeudi

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les rues du Vieux-Saint-Jean et plus particulièrement les environs de l'hôtel de ville ont été assourdis par le tintamarre des klaxons des véhicules des Travaux publics lundi après-midi, peu après 15 heures.

Les cols bleus avaient emprunté les véhicules municipaux pour venir appuyer leur équipe de négociation qui tente d'en arriver à un accord avec la Ville avant le moratoire qu'imposera la Loi 124 sur leurs conditions de travail à la suite de l'émission d'un décret de fusion.

Des cols blancs, également en négociation, sont aussi venus rejoindre les cols bleus devant et à l'arrière de l'hôtel de ville pour réclamer le renouvellement de leur convention collective, échue depuis la fin de 1998.

Aucun incident n'a été à déplorer. Des policiers ont gardé les portes de l'hôtel de ville mais les syndiqués ont manifesté pacifiquement et n'ont jamais tenté de pénétrer à l'intérieur du 188 Jacques-Cartier Nord.

NÉGOCIATIONS

Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des syndicats des cols blancs et cols bleus, tous deux affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), portent sur les années 1999, 2000, 2001 et 2002.

Sur le plan salarial, la Ville est prête à offrir les mêmes conditions que celles globalement consenties aux pompiers et policiers. L'administration municipale est cependant en demande d'ouverture sur certains points des conventions collectives.

Parce qu'il ne négocie pas sur la place publique, a-t-il indiqué, le maire Myroslaw Smereka n'a pas voulu donner de précision sur le contenu des négociations.

ENTENTE D'ICI JEUDI

Lors de la séance du conseil municipal de lundi soir, quelque 75 cols bleus et cols blancs ont fait sentir leur impatience par des applaudissements de protestation et divers «bruits». Pour démontrer leur solidarité, ils ont tous quitté d'un coup sec la salle des délibérations dès l'instant où le président des cols bleus, Marco Raymond, s'est levé.

Après la séance, le maire Smereka s'est néanmoins déclaré confiant de voir les négociations donner des résultats positifs d'ici jeudi.

Le conseil municipal a effectivement prévu tenir une séance spéciale jeudi après-midi, à 16h30, pour l'approbation d'une entente avec les cols bleus et les cols blancs.

Le maire Smereka précise que la Ville est désireuse d'en arriver à une entente avec ses employés et que les négociateurs municipaux sont en tout temps disponibles d'ici jeudi. Le maire n'a pas l'intention de s'impliquer personnellement dans les négociations. Il signale avoir donné ses directives à l'équipe municipale de négociation et établi les paramètres d'un éventuel règlement entre les parties.

Du côté syndical, les présidents Marco Raymond (cols bleus) et Martin Côté (cols blancs) ont préféré ne pas commenter l'état des négociations. ■



(Photo Jacques Paul)

Les cols bleus et les cols blancs ont manifesté dans le calme lundi après-midi devant l'hôtel de ville.


(Photo Jacques Paul)

Lundi après-midi, les klaxons des véhicules des Travaux publics ont assourdi les rues du Vieux-Saint-Jean.

Hydro-Québec procède à des travaux à Iberville

Circulation perturbée et accès aux résidences limité

Hydro-Québec entreprend à Iberville des travaux de construction pour la poursuite de son lien de distribution souterrain à 25 kilovolts devant lier les postes électriques Richelieu et Iberville, localisés respectivement à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Iberville. Ce nouveau lien permettra d'assurer une source d'alimentation alternative, notamment lors d'événements climatiques majeurs (verglas, vents violents, etc.).

Complétés du côté de Saint-Jean-sur-Richelieu, les travaux ont repris il y a quelques jours, mais du côté d'Iberville. Ceux-ci s'échelonneront sur une distance de quelque 1,7 kilomètre et s'effectueront en alternance du pont Gouin en passant par la 5e avenue, la 1re rue et de là, sur la 4e avenue, jusqu'à l'intersection de la rue Yvon. Ces travaux s'achèveront vers la mi-novembre.

La firme «Les entreprises de travaux Common limitée», spécialisée dans la construction de canalisations souterraines, a été mandatée pour exécuter l'ensemble de cette opération.

Pour réaliser ces travaux de façon sécuritaire, l'entrepreneur devra procéder successivement à la fermeture d'une voie de circulation dans les rues et les avenues touchées. Dans ces cas, l'accès des véhicules aux résidences sera temporairement fermé, soit pour une durée de deux ou trois jours. Des mesures particulières seront prises, en collaboration avec la Ville, pour palier à cette situation et prévoir des stationnements dans ces voies publiques.

À noter que le pont Gouin ne sera, en aucun temps, fermé à la circulation. Toutefois, dans les semaines du 9 octobre et du 16 octobre, les travaux seront concentrés aux abords du pont Gouin ce qui pourrait provoquer une congestion de la circulation. Durant cette période, il est suggéré aux automobilistes d'emprunter le pont Marchand, ainsi qu'aux cyclistes de circuler dans la voie normalement réserver aux piétons.

Pour obtenir des informations au cours des travaux on téléphone 1 888 385-7252 (service à la clientèle), de 8 à 18 heures. ■

Fusion: les syndiqués des cinq municipalités réunis à Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Environ 150 syndiqués, cols bleus et cols blancs, des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc, d'Iberville, de L'Acadie et de Saint-Athanase se sont réunis jeudi soir dernier à l'hôtel Relais Gouverneur pour faire le point sur l'impact qu'aurait une fusion sur leurs conditions de travail.

Claude Hétu, directeur adjoint du secteur municipal au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), et Fernand Cléricy, conseiller syndical pour le SCFP à Saint-Jean, à Saint-Luc et à L'Acadie, ont notamment fait part aux syndiqués des différents moyens d'action à prendre dans le cadre de la Loi 124, celle qui favorise et encadre le regroupement de territoires des municipalités locales.

«La loi 124 porte atteinte au principe fondamental de la libre négociation», a fait savoir le SCFP au lendemain de la réunion privée à laquelle les médias n'avaient pas été invités, sauf pour les photographies.

Un article de cette loi prévoit qu'à compter de la publication du décret de fusion, une municipalité locale ne peut, sans l'autorisation du ministre des Affaires municipales, augmenter les dépenses relatives à la rémunération et aux avantages sociaux de ses employés ni procéder à l'embauche de nouveaux employés, à moins que cela ne résulte de l'application d'une clause d'une convention collective ou d'un contrat de travail en vigueur à cette date.

Pour les syndicats des bleus et des blancs de Saint-Jean ainsi que des bleus de Saint-Luc, il est minuit moins cinq. L'adoption d'un décret de fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu est attendue dans un moins au plus tard. ■


(Photo Jacques Paul)

Dans l'ordre habituel, on retrouve Martin Côté, président du syndicat des cols blancs de Saint-Jean, Marco Raymond, président des cols bleus de Saint-Jean, Fernand Cléricy, conseiller syndical du SCFP, Claude Hétu, directeur adjoint du secteur municipal au SCFP, et Yves Déry, président du syndicat des employés municipaux de L'Acadie.

Président-éditeur Robert Paradis

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · Télécopieur: (450) 347-4539

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Isabelle Simard
Pigistes Gorette Linhares, Richard Hamel
Secrétaire Louise-Any Dubois
Caricaturiste Éric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily
Collaborateurs Gilles Jourdain, Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard
André St-Pierre, André Turbide, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean-François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, François Guillet, Jean-François Crépeau
Bertrand Blanchette, Jean-Yves Théberge, Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Robert Filion Jr., Sylvie Laroche, Céline Éthier, Georges-Henri Arenstein, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture, directeur
Gabrielle Agarla, adjointe au directeur
Secrétariat Marjorie Langevin
Publicitaires Denis Jolin, André Corriveau
Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Donat Serres, Sylvain Legault, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Télémarketing Céline Veilleux
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole, directeur
Sylvain Latour, Bernard Paradis
Filmographie Quadro Couleur inc., Stéphane Gadbois, directeur
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc., Rose Audette-Lemonde, directrice
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc., Christian Marleau, directeur
Encartage Poly-Encarts inc., Pauline Morin-Boutin, directrice

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 103357. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.).

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61
6 mois: $33.31, 12 sem.: $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois: $125.00, 6 mois: $165.00 (prix sans taxes)

Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

216834-0c3-r

Commission Clair: bien des constats, bien des demandes, mais peu de solutions!

Plusieurs groupes entendus au Campus

GILLES LÉVESQUE

Présente à la journée d'audiences publiques tenue vendredi dernier, au Campus du Fort Saint-Jean, dans le cadre des travaux de la Commission Clair, la ministre Pauline Marois a eu droit à bien des constats, à bien des demandes, mais à très peu de solutions concrètes pour remettre le réseau de la santé et des services sociaux sur ses rails. Et c'est peut-être pourquoi la ministre a quitté les lieux après la présentation du deuxième mémoire.

Il faut ici préciser que ni l'hôpital du Haut-Richelieu, ni le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, pourtant deux intervenants importants dans la région, n'ont profité de cette tribune pour déposer un mémoire.

Qui plus est, aucun représentant de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux n'était présent pour recevoir les mémoires de groupes locaux intéressés à se faire entendre. Sur la chaise qu'occupe habituellement M. Michel Clair, président de la Commission, prenait place Mme Mance Cléroux, membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie. Elle était assistée de Mme Andrée Cinq-Mars, également de la Régie régionale.

Selon nos informations, c'est à Longueuil, lors des audiences publiques tenues à cet endroit, qu'il aurait fallu se trouver pour entendre des solutions concrètes et des idées nouvelles. M. Michel Clair y était cette journée-là pour prendre bonnes notes des recommandations des médecins, des hôpitaux, des CLSC et des infirmières.

CONSTATS

À Saint-Jean-sur-Richelieu, Le Canada Français était sur place pour prendre connaissance des mémoires déposés par les Associations et amis du malade mental de la Montérégie (APAMM), le Conseil central de la Montérégie, les Groupes de Femmes de la Montérégie et la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie.

Intitulé «Les Montérégiens, les plus indigents parmi les pauvres!», le mémoire de l'APAMM se voulait principalement un constat de la situation qui prévaut en Montérégie en santé mentale. Un sombre constat, faut-il ici préciser.

La directrice de L'Accolade Châteauguay, Mme Diane St-Amour, laquelle était accompagnée pour l'occasion de Mme Diane Breault, de l'Éclusier du Haut-Richelieu, a démontré, chiffres à l'appui, qu'il existe un problème structurel important de sous-financement pour les services de santé mentale en Montérégie, lequel sous-financement résulte de trois facteurs: l'absence d'hôpital psychiatrique en Montérégie, la croissance démographique rapide et l'ampleur du déficit de consommation des services en santé mentale de la Montérégie par rapport à la consommation de la population québécoise.

Comme pistes de solution, l'APAMM a demandé que soit adoptée une méthode d'allocation basée sur le «Principe d'équité d'accès aux services» tenant compte des besoins particuliers des régions. Un tel geste, de l'avis de Mme St-Amour, constituerait un pas significatif vers le rattrapage. L'APAMM a aussi proposé une redistribution de «l'enveloppe asilaire», tel que prévu au Plan d'action de la transformation des services de santé mentale. Une telle façon de faire permettrait de réduire l'écart entre les régions bien nanties et les régions plus déficitaires au regard de l'accès aux services.



(Photo Jacques Paul)

La ministre Pauline Marois était présente aux audiences. On la voit sur la photo en compagnie du directeur général de la Régie, M. Claude Boily.

AUTRE CONSTAT

Pour ce qui est du long mémoire déposé conjointement par le Conseil central CSN, les Groupes de femmes et la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles, il se voulait lui aussi un constat de la pauvreté des services offerts en Montérégie. Un constat que la présidente par intérim de la Commission semblait bien connaître à en juger par ses petits hochements de la tête.

Ce long constat était assorti de treize recommandations qui se voulaient avant tout des demandes pour corriger la situation actuelle, comme par exemple d'assurer l'accès gratuit et sans délais, pour toutes les femmes agressées sexuellement, à des ressources offrant de l'aide et des activités de prévention, de sensibilisation et de défense.

Comme elle l'avait fait pour le mémoire précédent, Mme Cléroux y est allée de questions pertinentes pour savoir autour de qui s'articuleraient les solutions aux problèmes existants et à quel endroit puiserait-on l'argent nécessaire pour y arriver. Visiblement, les organismes concernés n'avaient pas trop réfléchi à ces questions, alors qu'elles sont à la base même des travaux de cette Commission.

À ce sujet, il importe de rappeler que cette Commission d'étude a été mise en place en juin dernier par la ministre Pauline Marois pour entendre les solutions que les citoyens ou organismes ont à proposer pour améliorer la façon dont les services sont organisés et les idées innovatrices concernant le financement du réseau de la santé.



(Photo Jacques Paul)

La journée d'audiences tenue au Campus était présidée par Mme Mance Cléroux.

AUTRES MÉMOIRES

Lors des audiences tenues à Saint-Jean-sur-Richelieu, plusieurs autres mémoires ont été déposés. Ont alors pu se faire entendre les Centres Jeunesse de la Montérégie, le CAAP Montérégie, le Centre d'action bénévole Hemmingford, le Regroupement des usagers du transport adapté, M. Jean Roy (éducateur physique au Cégep), Mme Lucie Roy (population), Mme Micheline Deschamps (population), M. Jean Rioux (maire d'Iberville), l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et le CLSC et CHSLD de La Pommeraie. ■

UNE RELATION DES MOTARDS

Archambault arrêté avec un 9 mm chargé

LOUISE BÉDARD

Éric Archambault, 31 ans, une relation des Jokers, a été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi, avec un 9 mm chargé à bloc. Il a comparu lundi matin pour répondre à l'accusation d'avoir été en possession d'une arme à autorisation restreinte chargée sans être détenteur d'un permis et de l'avoir eu dans un bar de Saint-Jean, Le Pub.

Les policiers exerçaient une surveillance et des vérifications durant la soirée. Ils ont aperçu un véhicule inoccupé qui était en marche dans le stationnement. Au moment où ils s'approchaient, Archambault est sorti du bar demandant aux policiers ce qu'ils faisaient.

Les policiers l'interpellent et lui demandent de ne pas bouger. Archambault retourne plutôt dans le bar et laisse tomber une sacoche qu'il portait à la taille, raconte l'inspecteur Mario Rainville de la Sûreté municipale du Haut-Richelieu.

Un des policiers ramasse la sacoche et découvre à l'intérieur l'arme à feu qui est chargée. Archambault est alors mis en état d'arrestation.

Amené lundi matin devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec, le prévenu a été remis en liberté. La police avait pourtant recommandé qu'il soit gardé détenu jusqu'à la tenue d'une enquête sur caution. Au moment de la comparution, Me Daniel Dupuis de la couronne a indiqué que le ministère public ne s'objectait pas à la remise en liberté de l'individu qui a dû verser une caution de 500 $ avant d'être libéré. Il s'est aussi engagé à se rapporter toutes les semaines au poste de police, à ne pas s'approcher à plus de 100 mètres du bar Le Pub, 1000, Séminaire Nord, à Saint-Jean. Il lui est aussi interdit de posséder des armes. L'enquête préliminaire a été fixée au 17 octobre pour la forme.

Ce n'est pas la première fois que Archambault fait face à la justice. L'an dernier, il avait été condamné à une peine de quatre mois de prison après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de voies de fait et d'avoir proféré des menaces. Lors de sa précédente arrestation, c'est une caution de 5000 $ que Archambault avait dû verser pour garantir sa bonne conduite en attendant la tenue de son procès.

Il est toujours sous le coup d'une ordonnance de probation émise par le tribunal au moment de sa condamnation, l'an dernier. En 1998, il avait été condamné à une amende pour une autre accusation de voies de fait et placé une première fois sous probation. ■

Services réduits à l'Hôpital

Veuillez prendre note que les bureaux administratifs de même que certains services de l'hôpital du Haut-Richelieu, incluant la Fondation, seront fermés le 9 octobre prochain à l'occasion de la Fête de l'Action de grâces.

Le centre de prélèvements, les cliniques externes et le service externe gériatrique (comprenant la réadaptation externe et le centre de jour), situé au Centre Gertrude Lafrance, seront également fermés le 9 octobre aux patients externes.

De plus, les laboratoires, la radiologie et la médecine nucléaire seront fermés aux patients externes. ■



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Associés
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-1260
1 800 422-6181

• Granby
320, boul. Leclerc
O. Bureau 8
(450) 378-7337

Ordre des audioprothésistes du Québec
• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
(514) 849-4500

(sur rendez-vous seulement)

058722-0c18-H

«IL ÉTAIT UN ÊTRE GÉNÉREUX DE SA PERSONNE»

Pierre Marchesseault a fait les déclarations d'impôt de Trudeau

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le concepteur du site Web du *Canada Français*, Pierre Marchesseault, est l'un des rares Johannais à avoir eu un contact privilégié avec l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

De 1980 à 1984, il a été responsable du dossier fiscal personnel du premier ministre. Une tâche pas très compliquée puisque les revenus personnels du premier ministre ne se résumaient qu'à son T-4 de principal employé de la Chambre des Communes. Sa fortune était gérée par une fiducie sur laquelle il n'avait pas droit de regard.

La première rencontre de notre collègue avec M. Trudeau remonte au temps de ses études universitaires, en 1979, alors qu'il était inscrit à l'École des Hautes Études Commerciales et président de l'Association étudiante.

Comme étudiant-stagiaire, il travaillait également à la firme comptable *Maheu, Noiseux & Associés*. Ce grand bureau avait sur sa liste de clients le tout nouveau chef de l'Opposition à Ottawa, le très honorable Pierre Elliott Trudeau.

«L'Association étudiante mettait beaucoup d'efforts à organiser des conférences à caractère politique en vue du référendum qui allait se dérouler en mai 80. Aux HEC, comme ailleurs dans les milieux étudiants, le OUI était en avance et nos responsables de conférences n'avaient que les Bernard Landry, Jacques Parizeau, Claude Morin et autres représentants de l'option souverainiste», se rappelle-t-il.



Une dédicace conservée précieusement dans les souvenirs de Pierre Marchesseault.

«Comme président, ajoute celui qui avait 22 ans à l'époque, je craignais que notre Association puisse devenir le véhicule de l'erreur si nous ne présentions qu'une seule facette de la question. Il me fallait un gros canon, Trudeau.»

Après plusieurs démarches, il finit par obtenir un rendez-vous pour aller déposer le projet de conférence au bureau du chef de l'Opposition. Il se rend à Ottawa en autobus avec un camarade de classe. Trudeau accepte de les recevoir.

«Je vois un homme avec une barbe toute grise qui se lève derrière la table mastodonte ayant servi jadis à Sir Wilfrid Laurier, pour nous serrer la main avec un grand sourire aux lèvres, se souvient le jeune étudiant. Nous lui expliquons notre demande pour qu'il vienne donner une conférence aux HEC. Trudeau est très attentif et nous donne son accord de principe. Une fois le but de notre visite scellé, je lui fais part que je suis de Saint-Jean. Il me dit qu'il a bien passé proche d'être candidat dans notre circonscription et me parle de sa famille qui venait de la région de Napierville».

De retour au bureau de *Maheu, Noiseux & Associés*, Pierre Marchesseault raconte sa démarche au grand patron de la firme, Émile Maheu, qui le prévient que même si M. Trudeau a donné son accord de principe, il se pouvait fort bien qu'il doive annuler en dernière heure en raison de ses nombreuses obligations.

Il demande à M. Maheu de faire le discours de présentation de M. Trudeau lors de sa visite aux HEC: «Il me répond que si je réussissais effectivement à avoir Trudeau, il ferait non seulement le discours de présentation mais me confierais le dossier comptable de M. Trudeau.»

Concours de circonstance, Trudeau démissionne l'avant-veille de sa conférence aux HEC mais il s'y rend quand même. «Cette conférence sera sa première sortie à titre de simple citoyen. Il y avait foule comme jamais pour pareil événement à l'Université. Le soir, on se voyait dans tous les bulletins de nouvelles, même aux États-Unis,» se souvient-il. Pierre Marchesseault gagne son pari et hérite, avec l'assentiment du principal intéressé, du dossier comptable de Trudeau!

Quelques semaines plus tard, Joe Clark est renversé. Trudeau redevient premier ministre. «Pendant les quatre années qui ont suivi, j'ai eu le privilège de rencontrer souvent mon illustre client. Il m'invitait à quelques visites officielles, dont celle du président Reagan», souligne notre interlocuteur.



Président de l'Association des étudiants des HEC en 1979, notre collaborateur Pierre Marchesseault, alors âgé de 22 ans, avait accueilli Pierre Elliott Trudeau au lendemain de sa démission comme chef de l'Opposition.

De ses rencontres avec Pierre Elliott Trudeau, Pierre Marchesseault se rappelle d'avoir côtoyé un homme d'une politesse incroyable qui le vouvoyait et qui l'a appuyé dans ses démarches, dont son projet d'aller étudier à Harvard.

«J'ai rencontré M. Trudeau pour la dernière fois en 1993, à son bureau chez Heenan Blakie. Nous avons lunché ensemble au restaurant L'Actuel, de l'autre côté de la rue, où nous avons mangé des moules et des frites. C'est un moment que je n'oublierai jamais.» ■

POUR PAUL-ANDRÉ MASSÉ, DÉPUTÉ DE 1979 À 1984

Trudeau a encouragé à l'action politique toute une génération

LOUISE BÉDARD

Tôt lundi matin tôt, l'ancien député du comté de Saint-Jean, Paul-André Massé, est allé se recueillir sur la tombe de l'ancien premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, exposé en chapelle ardente, au Parlement, à Ottawa.

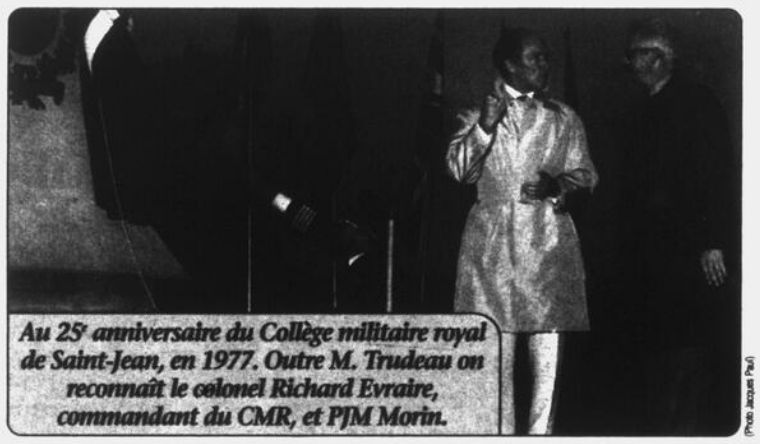
Sans la présence de M. Trudeau à Ottawa, je n'aurais jamais fait de politique, reconnaît celui qui a représenté le comté de 1979 à 1984. Il aura été une source d'inspiration pour toute une génération de politiciens qui n'auraient pas fait le saut sans le phénomène Trudeau. Il a motivé plusieurs personnes à s'impliquer en politique fédérale. Il a intéressé particulièrement les Québécois à la scène politique fédérale, fait observer M. Massé. En même temps, il aura amené en quelque sorte à Ottawa, le vent de la Révolution tranquille qu'on vivait au Québec dans les années 60.

Il a forcé les gens à se questionner sur leur identité, à s'ouvrir les yeux. En raison de sa forte personnalité, il a mis le Canada sur la carte du monde. De petit pays tranquille, M. Trudeau a montré au reste du monde qu'on pouvait avoir une personnalité, qu'on était différents des Américains. À l'intérieur du pays, il a forcé les gens à se définir comme Canadiens.

Dressant un bilan de l'ère Trudeau, Paul-André Massé fait un rapprochement avec Kennedy qui a par son style inspiré toute une génération américaine. De même M. Trudeau a changé l'image de la politique canadienne par ses idées et son style. Il nous a convaincus que la politique était l'affaire de tout le monde et que tout était possible. Il aura su galvaniser les gens de différents secteurs de la société, analyse-t-il. L'homme n'était pas parfait. C'est ce qui le rendait plus intéressant, ajoute Paul-André Massé.

MODERNITÉ

«Trudeau, c'est le Canada moderne», synthétise-t-il en faisant référence entre autres à toute la modernisation de la fonction publique et de l'appareil de l'État ainsi qu'à l'implantation du bilinguisme. Il ne faut pas oublier aussi qu'il aura fait obtenir l'indépendance du Canada avec le rapatriement de la constitution. Tenant compte aussi de l'héritage qu'il nous a laissé avec l'adoption de la Charte des droits et liberté, il aura marqué le Canada pour toujours, résume-t-il.



Au 25e anniversaire du Collège militaire royal de Saint-Jean, en 1977. Outre M. Trudeau on reconnaît le colonel Richard Evraire, commandant du CMR, et PJM Morin.

(Photo: Jacques Paul)

M. Massé a quitté depuis le milieu politique et préside aujourd'hui le Comité des griefs des forces armées canadiennes. Il a fait toute sa carrière politique durant les années Trudeau.

Il a eu ses premiers contacts avec l'ancien premier ministre alors que jeune homme, sorti de l'armée, il travaillait au parlement en 1975. Diplômé de sciences politiques, M. Massé est devenu l'adjoint du député Walter Smith qui représentait alors le comté aux Communes. Puis il a occupé les mêmes fonctions auprès du ministre des Transports. Durant cette période, il s'est intéressé de plus près à un projet de loi sur le contrôle des dépenses électorales. Il assistait aux travaux d'un comité plus restreint où siégeait le premier ministre. Il a pu ainsi l'observer de plus près. Pierre Elliott Trudeau était alors au sommet de sa gloire.

Quand le député Smith lui suggéra de se présenter dans le comté, M. Massé reconnaît qu'il a d'abord hésité lui demandant même s'il pouvait une fois élu quitter son poste si ça ne lui plaisait pas. Finalement il a fait le saut et la présence de Trudeau y est pour beaucoup.

ÉCOUTE

Dans les réunions des caucus des députés libéraux, M. Trudeau se montrait très ouvert. Il écoutait beaucoup. Il disait à ses ministres qu'ils devaient s'assurer du concours des députés s'ils voulaient que leurs projets de loi passent. Dans les débats en caucus, il n'intervenait pratiquement pas sauf à la toute fin quand les députés avaient exprimé leurs idées, se remémore-t-il.

Il était timide, se rappelle M. Massé. Il lui est arrivé d'être invité avec quelques autres députés au 24 Sussex. M. Trudeau réunissait quelques députés autour d'un repas. On pouvait parler de tout et de rien. Mais M. Trudeau n'était pas du genre à se prêter aux commérages et à échanger des banalités. Il le décrit aussi comme un bon farceur. Il était facile à parler mais ce n'était pas lui qui se mêlait de régler les problèmes que les députés pouvaient avoir.

Après le rapatriement de la constitution, le gouvernement avait publié un beau livre pour souligner l'événement. M. Massé voulait en offrir à des gens de son comté et voulait les faire autographier par M. Trudeau. Ainsi à quelques reprises durant la période des questions, à la Chambre des Communes, il lui glissait des exemplaires. Précédemment il lui avait fait parvenir un petit mot lui faisant valoir que c'était important pour les citoyens de son comté. Voyant la stratégie employée par le député de Saint-Jean, un autre s'est essayé en lui demandant simplement d'autographier les livres s'il en avait le temps. M. Trudeau lui a répondu qu'il n'avait pas le temps.



Avril 1984, lors d'une visite de l'équipe des Castors de Saint-Jean, à Ottawa. Le député Paul-André Massé (à gauche) et M. Thibodeau.

Dans le comté, M. Trudeau est venu pour une partie de sucre au Mont-Saint-Grégoire. Il ne s'était pas fait prier pour venir et il était resté toute la soirée, se rappelle enfin M. Massé.

Il y a un an et demi, Paul-André Massé a croisé une dernière fois Pierre Elliott Trudeau à un dîner. Il n'avait déjà plus la grande forme, mentionne-t-il. En voyant l'ancien député, il a dit: «Je te connais, donne-moi un indice». M. Massé a répondu Saint-Jean et M. Trudeau a alors fait le lien. Il avait pris un coup de vieux, conclut-il. ■



Cent livres de marihuana saisies non loin de la frontière

Trois individus de Bedford arrêtés

LOUISE BÉDARD

Les policiers de la GRC du détachement de Saint-Jean ont saisi une centaine de livres de marihuana dans la nuit de vendredi à samedi et ont procédé à l'arrestation de trois individus de Bedford, au cours des derniers jours. La drogue saisie vaut quelque 200 000 $ US.

Les gendarmes étaient postés sur les chemins des Érables et d'Eccles Hill, au sud de Bedford et de Pigeon Hill, dans la municipalité de Saint-Armand. Ils ont aperçu deux des individus alors qu'ils piquaient à travers les bois et les champs pour se rendre aux États-Unis. Ils transportaient deux gros sacs de hockey qui contenaient la drogue. Un camion les avait déposés à quelques centaines de mètres de la frontière.

La noirceur était totale, vendredi soir dernier. À l'affût, les policiers entendaient les individus marcher dans les bois quand le signal a été donné pour les intercepter. Un d'entre eux leur a alors échappé. Durant deux heures, les agents ont fouillé le secteur pour tenter de le repérer. Ils ont toutefois mis la main au collet de Brian Cummings, 40 ans.



La GRC a saisi dans la nuit de vendredi à samedi environ 100 livres de marihuana que des individus s'apprêtaient à faire entrer aux États-Unis.

(Photo: Jacques Paul)

Le chemin d'Eccles Hill tout comme le chemin des Érables sont des petites routes non gardées par des postes frontaliers. C'est à travers les terres, entre ces deux chemins, que les suspects cherchaient à passer pour atteindre le territoire américain, explique le caporal Luc Vincent, responsable du détachement de Saint-Jean.

Un peu plus loin sur d'Eccles Hill, André Lacoste, 40 ans, a été arrêté à son tour. C'est lui qui aurait servi de chauffeur à ceux qui transportaient la drogue. Le groupe serait parti de Bedford, aurait emprunté la route 235 pour rejoindre le lieu appelé Pigeon Hill.

Lundi après-midi, les policiers retournaient dans la région et procédaient à l'arrestation de Clinton Garz, 30 ans. Ce serait l'individu qui a réussi à leur échapper durant la nuit.

Les trois hommes comparaissaient hier (mardi) au palais de justice de Cowansville. Ils sont soupçonnés de complot pour exportation de drogue et de trafic de stupéfiants.

En ouvrant les sacs de hockey, les policiers ont découvert la marihuana déjà répartie dans plusieurs dizaine de sacs Ziplock et des sacs de plastique d'épicerie.

Selon les informations obtenues par les policiers, toute la marihuana transportée devait être vendue aux Américains, au prix de 2000 $US la livre. La drogue était de bonne qualité et vendue à un prix important compte tenu de la quantité trafiquée. ■

Drogue: les policiers frappent à Racicot

50 vérifications, 11 arrestations

ISABELLE SIMARD

Onze étudiants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont été arrêtés par les policiers de Saint-Jean, vendredi midi, alors qu'ils se trouvaient en possession de cannabis aux abords de l'école, près du Colisée Isabelle-Brasseur. Cinquante élèves ont fait l'objet d'une vérification.

Parmi ces 11 étudiants d'âge mineur, huit ont été conduits au poste de police. Deux d'entre eux seront accusés de possession de cannabis et un jeune devra faire face à des accusations de possession de cannabis dans le but d'en faire le trafic.

«Tous ces jeunes ont été relâchés et leurs parents sont venus les chercher. Quelques-uns sont retournés à l'école avant la fin des cours», mentionne Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Cette opération était orchestrée par la nouvelle section des drogues de la division des enquêtes criminelles. Deux sergents-détectives ont été affectés strictement à la lutte aux stupéfiants et comptent intensifier leurs actions dans les écoles.

Les policiers savaient depuis un certain temps que des attroupements suspects survenaient pendant l'heure du dîner. Ils exerçaient une surveillance dans le secteur du Colisée.

Jeudi, le directeur de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Roch Montpetit a été informé que les policiers procéderaient à cette première intervention dès le lendemain.

«Les élèves qui ont été surpris avec de la drogue seront suspendus durant trois jours. C'est ce que prévoit le règlement d'école lors d'une première offense. Nous communiquerons avec leurs parents pour établir les conditions de leur retour en classe», explique M. Montpetit.

Le directeur ajoute que cinq employés sont affectés à la surveillance le midi, mais que le problème de drogue n'est pas résolu pour autant. «Le territoire entourant la polyvalente est vaste», précise-t-il.

M. Montpetit espère que cette opération contribuera à faire peur aux élèves qui consomment de la drogue. «Les policiers pourraient bien revenir», termine-t-il. ■

AU PALAIS DE JUSTICE

Facultés affaiblies

LOUISE BÉDARD

Coupable d'avoir conduit à trois reprises avec les facultés affaiblies par l'alcool, Luc Palin a été condamné à une peine totalisant dix-huit mois de prison. Il purgera sa peine dans la communauté. Le tribunal lui interdit de conduire un véhicule, durant les deux prochaines années.

La peine imposée lundi dernier par le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec, à la suite de la recommandation des avocats de la défense et de la couronne, inclut aussi deux condamnations pour voies de fait et deux condamnations pour bris à des engagements.

Durant la moitié de la peine, l'homme devra respecter un couvre-feu. Il doit être à sa résidence 24 heures sur 24. Le tribunal permet qu'il puisse quitter son domicile pour exercer son travail. Le juge a d'abord questionné la mesure puisque l'accusé est appelé à travailler à divers endroits au Québec. Il s'est demandé comment pourrait s'exercer le contrôle dans un tel cas. Me Jean-Pierre Robillard de la défense a plaidé qu'en cas de manquement et d'interception par les policiers, le contrôle serait le même que pour tout autre accusé. Le juge a finalement retenu la recommandation des avocats.

Les infractions reprochées à Palin remontent pour les plus anciennes à 1996. Un des dossiers a été remis à 26 reprises devant le tribunal.

Possession de coke

Louise Cadieux, 39 ans, a été condamnée pour complot et trafic de cocaïne à une peine de 18 mois de détention avec sursis. S'ajoute une probation de deux ans.

Durant les huit premiers mois de la sentence, l'accusée sera assignée à résidence. Le tribunal lui permet de sortir pour vaquer à certaines occupations. Il lui interdit de posséder un téléphone cellulaire et un téléavertisseur.

La femme avait été arrêtée lors d'une descente des membres de l'escouade du crime organisé de la SQ, à la résidence de Adrien Prairie, sur la rue Notre-Dame, à Saint-Jean, le 17 mars dernier. Les policiers qui y avaient exercé une surveillance des lieux, évaluaient que l'endroit servait de point de vente pour la drogue. Durant la perquisition, cinq individus s'étaient présentés sur les lieux.

Les policiers avaient saisi 200 sachets contenant un demi-gramme de cocaïne. Des armes et de l'argent avaient aussi été trouvés. Prairie, un homme de 53 ans qui avait déjà fait du pénitencier pour trafic de drogue, purge actuellement une peine de quatre ans de prison. ■

Soirée spéciale
Ouvert le dimanche 8 octobre
(Action de Grâces)
(450) 346-1511
181, rue Champlain, St-Jean-sur-Richelieu
Animation Prix de présence Labatt
THUNDER BAR ROCK
Ouvert les
jeudis, vendredis et samedis
de 21 h à 3 h
ADMISSION GRATUITE AVANT 23 H

BUNNY'S
(450) 347-4170
179, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu
PRIX DE PRÉSENCE
Gala pour vous mesdames
5 danseurs
SOIRÉE MIXTE
(Danseurs - danseuses)
Dimanche 8 octobre
à compter de 19 h
Entrée: 2$
ANIMATION
TIRAGE

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU 8 AU 14 OCTOBRE

Les pompiers inciteront le public à adopter des comportements sécuritaires

ISABELLE SIMARD

Pour inciter les citoyens à adopter des comportements sécuritaires à la maison, les pompiers de Saint-Jean et leurs collègues d'Iberville tiendront différentes activités de prévention du 8 au 14 octobre à l'occasion de la Semaine provinciale de prévention des incendies.

«Régulièrement, les pompiers visitent les citoyens et ils constatent des anomalies dans les résidences. Ces problèmes touchent entre autres les avertisseurs de fumée, les sécheuses, les cheminées et les systèmes de chauffage, les articles de fumeurs, la cuisson et les branchements électriques», explique Robert Meloche, superviseur à la prévention des incendies à la caserne de Saint-Jean.

Les sapeurs profiteront de la semaine provinciale pour promouvoir le thème: «Pourquoi risquer leur vie... par votre négligence». Ils traiteront notamment de l'installation et de l'entretien des systèmes de chauffage d'appoint et des avertisseurs de fumée.

À SAINT-JEAN

Une journée porte ouverte aura lieu le dimanche 15 octobre, de 11 heures à 17 heures, à la caserne de Saint-Jean située au 525, rue Saint-Jacques. Au programme: une visite de la caserne, une exposition de



Robert Meloche, superviseur à la prévention des incendies à la caserne de Saint-Jean. (Photo: Jacques Paul)

véhicules anciens et d'équipements et des démonstrations de l'emploi des pinces de décarcération.

«Une pile de rechange pour les avertisseurs de fumée sera remise à toute personne qui se présentera avec une pile usée. Ce petit cadeau est une gracieuseté de la compagnie *WESCO Distribution Canada* de Saint-Jean-sur-Richelieu», précise M. Meloche.

Du 11 au 14 octobre, les pompiers de Saint-Jean tiendront un stand d'information au Carrefour Richelieu. Ils répondront aux questions touchant la prévention des incendies.

«Dans les écoles primaires, des activités de prévention sont prévues dans les classes de 4e année. Plusieurs exercices d'évacuation ont lieu dans les écoles, les résidences pour personnes âgées, les commerces, les industries et les édifices gouvernementaux», souligne Robert Meloche.

Depuis le début septembre, des exercices d'évacuation ont été organisés dans plusieurs écoles et quelques-uns restent encore à venir. Les pompiers vérifient le temps de sortie des élèves et l'efficacité du plan d'urgence de l'établissement. Ils notent les difficultés rencontrées et émettent leurs recommandations.

«En général, les consignes sont respectées. Le délai d'évacuation se situe entre 1 minute 50 et 5 minutes», indique-t-il.

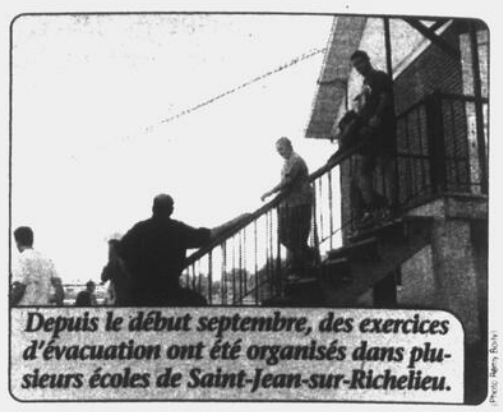
Le superviseur à la prévention des incendies constate un problème majeur dans les commerces. «Lorsque nous effectuons un exercice d'évacuation dans les commerces, à plusieurs endroits, les gens ne sortent pas. Malheureusement, les exercices d'évacuation ne sont pas toujours pris au sérieux», remarque-t-il.

Toujours dans le cadre de la Semaine provinciale de prévention des incendies, les pompiers ont lancé le concours «pompier d'un jour» dans les écoles primaires du territoire. Trois élèves - de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie - auront la chance de passer une journée avec les pompiers au cours des prochaines semaines.

À IBERVILLE

Les pompiers d'Iberville souligneront la Semaine provinciale de prévention des incendies à compter du dimanche 8 octobre. Une journée porte ouverte se tiendra à la caserne d'Iberville située au 700, rue Balthazard.

«Durant cette journée, les enfants pourront se familiariser avec le métier de pompier. Nous leur permettrons d'arroser et d'essayer les appareils respiratoires. Les activités se termineront à 16 heures», mentionne Claude Proulx, le directeur du service des incendies d'Iberville.



Depuis le début septembre, des exercices d'évacuation ont été organisés dans plusieurs écoles de Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo: Mario Roby)

En soirée, le 8 octobre, un souper suivi d'une soirée rétro se dérouleront à l'érablière Raymond Meunier à compter de 18h30. Les billets sont vendus au coût de 16 $. Pour réserver, il suffit de composer le 357-2766. Les profits de ce souper seront versés à des activités destinées aux jeunes de la région.

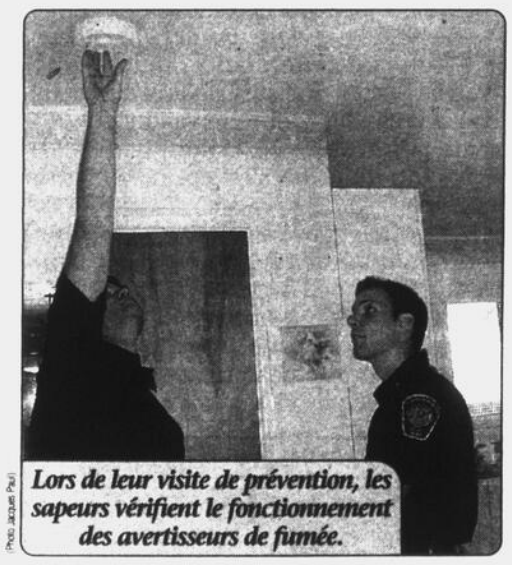
Le lundi 9 octobre, les pompiers visiteront les résidences pour personnes âgées. Le 10 octobre, ils procéderont à des exercices d'évacuation dans les écoles. Finalement, les sapeurs d'Iberville se rendront dans les usines et les commerces les 12 et 13 octobre pour une mise à jour du plan d'urgence. ■

Les pompiers rendent visite aux citoyens

7 incendies sur 10 surviennent à la maison

ISABELLE SIMARD

La majorité des incendies surviennent à la maison et sont souvent causés par l'imprudence et la négligence des occupants. Si les pompiers n'ont pas encore frappé à votre porte, ils le feront peut-être un jour ou l'autre dans le cadre d'une visite de prévention.



Lors de leur visite de prévention, les sapeurs vérifient le fonctionnement des avertisseurs de fumée. (Photo: Jacques Paul)

Lundi après-midi, LE CANADA FRANÇAIS a accompagné les pompiers lors d'une visite de prévention chez une résidente de la rue Jacques-Cartier Sud à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Georgiana Thibert a été sélectionnée au hasard après que les sapeurs eurent organisé un exercice d'évacuation au Centre Saint-Eugène, une école située à quelques pas de chez elle. Mme Thibert a gentiment accepté de nous accueillir chez elle.



Régulièrement, les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie rendent visite aux citoyens pour effectuer quelques vérifications. (Photo: Jacques Paul)

Dans un premier temps, les sapeurs lui ont demandé le type de chauffage utilisé dans sa résidence. Dans un deuxième temps, ils ont vérifié l'emplacement du panneau d'entrée électrique.

«Vous voyez, a expliqué le lieutenant intérimaire Normand Trépanier, cet amoncellement de carton à la hauteur du panneau électrique ne devrait pas se trouver là. S'il se produisait une petite étincelle, le feu risquerait de prendre dans ce carton.»

Les avertisseurs de fumée étaient fonctionnels. Aussi étaient-ils reliés à une centrale d'urgence.

Après une brève tournée des lieux, les sapeurs ont émis quelques recommandations à la résidente qui, somme toute, démontrait un comportement sécuritaire en matière de prévention des incendies.

«Comme vous voyez, ce n'est pas sorcier», nous ont avoué les pompiers.

«Notre visite ne dure jamais bien longtemps. Nous vérifions si les citoyens laissent traîner des bouteilles de propane dans leur résidence. Nous examinons les installations du système de chauffage et émettons nos recommandations», ajoute M. Trépanier.

Bien entendu, les sapeurs en voient de toutes les couleurs durant leurs visites à domicile. «Dernièrement, nous avons visité un édifice à logements et nous avons trouvé des non conformités dans la plupart des logis», termine-t-il.

QUELQUES STATISTIQUES

L'imprudence et la négligence seraient encore les principales causes des incendies à la maison. Elles seraient d'ailleurs responsables de quatre incendies sur dix.

Des statistiques du ministère de la Sécurité publique révèlent que sept incendies de bâtiments sur dix surviennent à la maison. Ces incendies sont trop souvent mortels: ils font, en moyenne, 54 victimes par année au Québec.

Les incendies à la maison occasionnent plus de 150 millions de dollars de pertes matérielles annuellement et 27% de ces incendies impliquent une cuisinière ou un autre appareil de cuisson. Le plus souvent, l'huile ou d'autres corps gras sont présents lors de ces incendies. Finalement, 24% des incendies sont d'origine électrique. ■

600 interventions depuis janvier

ISABELLE SIMARD

Depuis le 1er janvier 2000, les pompiers de Saint-Jean ont combattu 123 incendies de bâtiments, 47 incendies de véhicules, 10 incendies dans les champs, 32 incendies dans des conteneurs et 9 incendies de cheminées.

Les sapeurs ont utilisé les pinces de décarcération à neuf reprises sur les lieux d'accidents. Ils ont été dépêchés sur les lieux de huit déversements de produits dangereux et ils ont répandu de l'absorbant à 18 occasions.

De plus, trois sauvetages ont été réalisés par les pompiers, le premier par les plongeurs, les deux autres par bateau.

Les sapeurs cumulent cette année 172 assistances au public, 20 assistances aux services municipaux, 26 au Service de police du Haut-Richelieu et deux entraides intermunicipales. Ils ont répondu à 117 fausses alarmes et agi sept fois à titre de premiers répondants. Ce qui porte le grand total à un peu plus de 600 interventions depuis le début d'année. ■



Le lieutenant intérimaire Normand Trépanier constate un amoncellement de carton tout près du panneau d'entrée électrique. (Photo: Jacques Paul)

AVEC UNE OPINION MINORITAIRE DU CONSEILLER BERTHELOT

Saint-Jean adopte son mémoire de fusion à l'unanimité

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est d'une voix unanime, malgré un bémol de son conseiller Yvan Berthelot, que le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté lundi soir le mémoire sur la fusion qui sera présenté à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

«Mon point de désaccord porte sur la question de la transition», a expliqué le conseiller Berthelot dont l'opinion minoritaire sera annexée au mémoire.

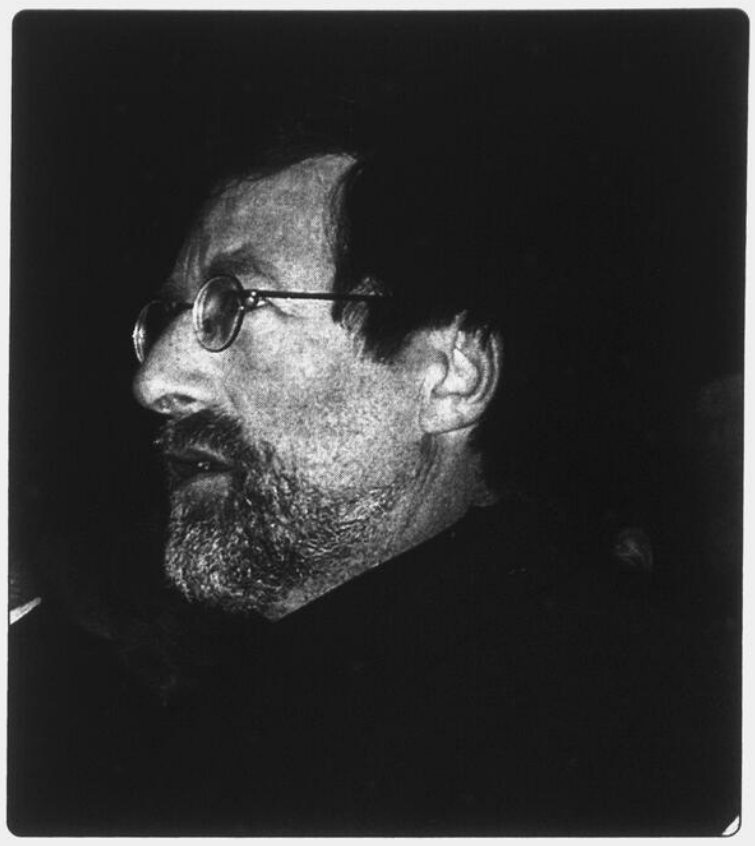
S'il ne se range pas à l'approche des quatre municipalités périphériques qui demandent une transition jusqu'en novembre 2003, il verrait d'un bon oeil un conseil provisoire siéger jusqu'en 2002, comme cela s'est notamment fait dans la fusion Lachine-Ville Saint-Pierre, a-t-il donné en exemple. Un période de transition permettrait aux villes de se connaître et d'apprendre à travailler ensemble, a-t-il fait valoir.

Même s'il a adopté le mémoire intégralement, son collègue Philippe Lasnier a souligné ne pas être fondamentalement contre la formation d'un comité transitoire, même s'il n'y tient pas. «Je n'en fais pas un dogme», a-t-il dit. Si jamais la ministre décrétait un conseil provisoire, il souhaite que cela ne dépasse guère six mois, pour une élection assez rapprochée de l'automne 2001.

Le maire Myroslaw Smereka s'est pour sa part réjoui d'obtenir une position de conseil municipal, ce qui n'est pas le cas dans toutes les autres municipalités, et il a qualifié le moment d'historique.

Il a affirmé que ce mémoire démontrait clairement la volonté de Saint-Jean-sur-Richelieu d'aller vers une fusion malgré ce qu'ont laissé entendre les quatre autres maires et les deux députés, a-t-il revendiqué.

«Le débat ne fait que commencer maintenant», a ajouté M. Smereka, confiant de pouvoir rallier la ministre Louise Harel à la justesse des positions de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la recherche de l'équité fiscale et de l'équité sociale d'un regroupement.



Yvan Berthelot

Les prises de position défendues par Saint-Jean sont les suivantes:

1. «Saint-Jean-sur-Richelieu tient à ce que l'aide gouvernementale soit utilisée aux fins pour lesquelles le gouvernement la destine, c'est-à-dire pour atténuer les coûts d'harmonisation du regroupement pour l'ensemble des contribuables et non pour diminuer le fardeau fiscal d'un nombre restreint de contribuables»;
2. «Le nom de Saint-Jean-sur-Richelieu nous apparaît comme celui qui réduirait le plus les inconvénients reliés à un changement toponymique»;
3. «Saint-Jean propose qu'aucun comité de transition ne soit mis en place. Pour y arriver, il suffit de déclencher des élections avant la date de la création de la nouvelle ville»;
4. La Cour municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu servira de Cour municipale à la nouvelle ville. ■

JEAN-PAUL BOUCHER CONCILIATEUR?

Le décret de la fusion attendu pour novembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le dossier du regroupement des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu tire à sa fin. Tout indique que le décret de fusion devrait être adopté avant la fin de novembre.

«Nous en sommes au *closing*. Tout est en place pour la création d'une nouvelle ville le 1er janvier 2001», déclare le député de Saint-Jean, Roger Paquin.

Ce dernier précise que lui et son collègue du comté d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, ont recommandé à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, de nommer un conciliateur pour que soit tenté un ultime effort de rapprochement des parties.

On sait que la ville-centre, Saint-Jean-sur-Richelieu, et ses quatre municipalités périphériques, Saint-Luc, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase, n'ont pas réussi à définir un protocole de fusion unanime.

Les différends portent sur le nom de la nouvelle ville, sur la mise sur pied d'un conseil provisoire de transition, sur la représentativité et sur la cour municipale.

Le député Paquin estime qu'une dernière séance de conciliation pourrait permettre aux municipalités d'aplanir les différends et, sait-on jamais, de trouver un terrain d'entente. «Une entente est toujours préférable à une solution imposée», souligne-t-il.

Les députés, on le sait, prêchent en faveur d'une période de transition variant entre 24 et 30 mois, suggérée par les municipalités périphériques, qui reporterait à 2003 l'année de la première élection du conseil municipal de la nouvelle ville. Saint-Jean-sur-Richelieu s'oppose catégoriquement à cette approche.

Il y aura donc beaucoup à faire pour le conciliateur qui sera nommé par la ministre Louise Harel.

Les rumeurs veulent qu'elle pourrait nommer M. Jean-Paul Boucher à titre de conciliateur. Ce dernier est un ancien vice-président de la Commission municipale du Québec et il connaît bien le dossier de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu puisqu'il a agi à titre de modérateur durant les discussions au comité intermunicipal de fusion. ■





COMPO-HAUT-RICHELIEU

La MRC adopte les orientations pour 2001

GILLES BÉRUBÉ

En deux temps trois mouvements, le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu a adopté les orientations de la société Compo-Haut-Richelieu pour l'année 2001. Quatre orientations très larges qui ne s'accompagnent d'aucun objectif précis et qui en fait, correspondent à la mission même de la société.

La première est de poursuivre la sensibilisation et la recherche de clients pour accroître la participation à la collecte sélective de déchets récupérables et l'apport au centre de tri de la société, situé à Iberville.

La deuxième orientation est de poursuivre les efforts auprès des institutions, des commerces et des industries (ICI) en vue d'accroître la participation à la collecte de matières recyclables.

En troisième lieu, la MRC demande à Compo-Haut-Richelieu de poursuivre les démarches sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Athanase.

Enfin, la MRC fixe comme dernière orientation de poursuivre l'ensemble des démarches reliées aux services relatifs à la gestion intégrée des déchets.

Lors de l'adoption de la résolution, le maire de Mont-Saint-Grégoire, Alain Déom, a proposé un amendement pour préciser les orientations en fixant des objectifs de quantités. Aucun maire n'a appuyé sa proposition. M. Déom a donc enregistré sa dissidence. Aucun autre maire n'a formulé de commentaire sur le sujet.

Notons par ailleurs que la semaine dernière, Compo-Haut-Richelieu a distribué un dépliant par la poste traçant un bilan de ses activités au cours de l'année 2000. On y apprend que l'étude d'impact sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Athanase sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire devrait être dévoilée au cours de l'automne. ■



Mise en demeure de démolition pour l'édifice du 93-95 Richelieu

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

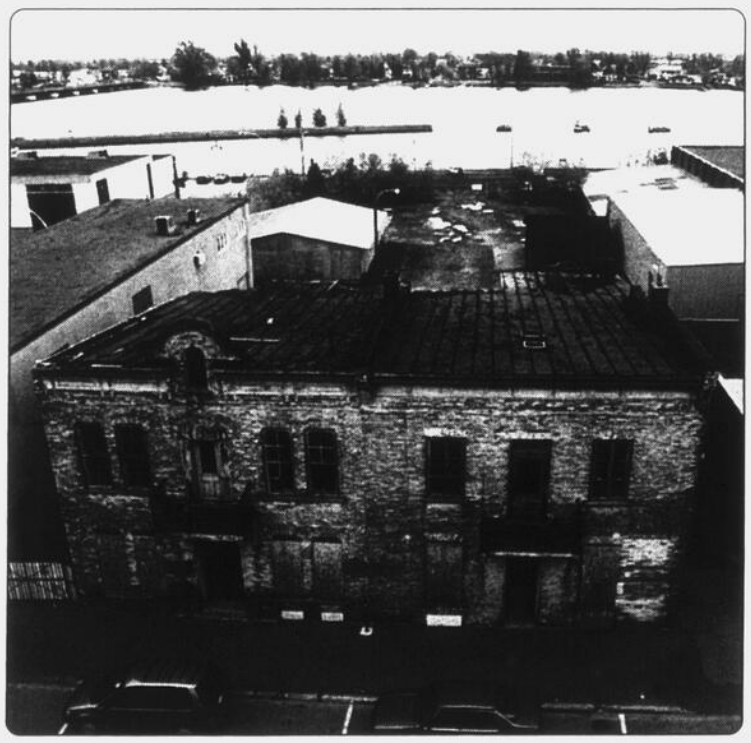
L'immeuble du 93-95 rue Richelieu devrait bientôt disparaître du paysage du Vieux-Saint-Jean.

Lundi soir, sur proposition du conseiller Philippe Lasnier, le conseil municipal a résolu de faire parvenir une mise en demeure au propriétaire de l'Immeuble, lui accordant un délai de 20 jours pour procéder à la démolition.

À défaut, le conseil a aussi mandaté Me Éric Lazure pour qu'il prenne les procédures judiciaires appropriées pour que le bâtiment soit démoli aux frais de son propriétaire.

La Ville a entre les mains une étude d'expert lui démontrant que l'immeuble est laissé à l'abandon, qu'il constitue un danger public et qu'il est détruit à un point tel (plus de 50%) qu'il n'est pas rentable de tenter de la récupérer.

La résolution du conseil précise également que la conclusion de l'expert, la firme *RBI Experts-Conseils Inc.*, est à l'effet que cet immeuble «doit être démoli dans son ensemble le plus tôt possible». ■



Encore quelques semaines et cet édifice délabré devrait disparaître du centre-ville.

DIVORCE & SÉPARATION



Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR

MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
(payée par le Ministère de la Justice du Québec)

. PENSION ALIMENTAIRE
. PARTAGE DES BIENS
. GARDE D'ENFANT
. RÉVISION D'ENTENTE

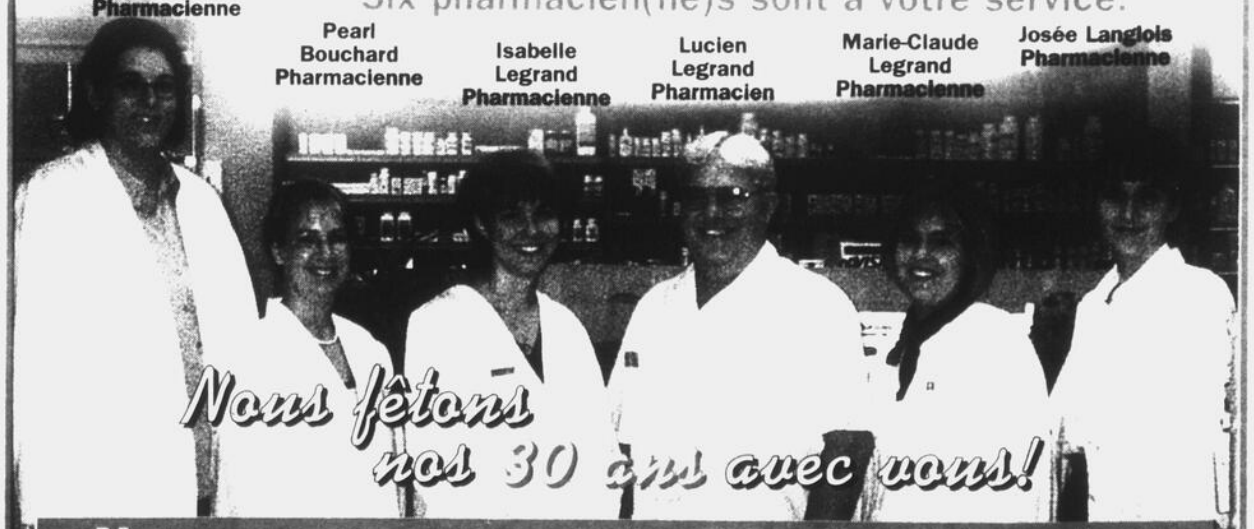
CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
347-8220
188, rue Longueuil, Saint-Jean
250526-0c17-g

Renseignez-vous auprès de votre pharmacien.
Nous tiendrons bientôt une journée thématique inform-échanges.
Les journées thématiques inform-échanges
À cette occasion, votre pharmacien et d'autres professionnels de la santé seront heureux de répondre aux questions qui touchent la santé de votre famille.

Le jeudi 5 octobre
SÉANCE SUR LE SOIN D'UN BÉBÉ
Pour rendez-vous
349-2100 • 348-4215
Seulement à la Pharmacie ESSAIM
254, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Services professionnels
• Prise de pression gratuite
• Prise de cholestérol
• Service de piluliers
• Téléavertisseur gratuit
• Prise de glycémie
• Analyse de votre dossier
• Soins à domicile
• Conseils en homéopathie

Six pharmacien(ne)s sont à votre service.
Marie-Ève Sauvé Pharmacienne
Pearl Bouchard Pharmacienne
Isabelle Legrand Pharmacienne
Lucien Legrand Pharmacien
Marie-Claude Legrand Pharmacienne
Josée Langlois Pharmacienne



Nous fêtons nos 30 ans avec vous!
Nous sommes ouverts 7 jours et 5 soirs.

254, boul. Saint-Luc
Affiliée à la bannière ESSAIM
348-4215
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h 30
Dimanche: 9 h à 17 h

264, boul. Saint-Luc
Pharmacie Clinique
349-2100
Lundi au jeudi : 9 h 30 à 21 h 30
Vendredi : 9 h 30 à 17 h 30

Téléphone à retenir
Physio.Ergo.Masso :
(450) 348-7887
Denturologiste :
(450) 348-6706
0507559-0c18-j

À SAINT-LUC

Secteur Omer-Marcil

ISABELLE SIMARD

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a autorisé, lundi soir, la délivrance d'un permis de construction dans le secteur Omer-Marcil. Les élus considèrent que le bâtiment projeté s'intègre bien dans son environnement et qu'il respecte les critères et les objectifs du règlement numéro 743 et ses amendements relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale. Rappelons qu'on projette de construire un Wal-Mart dans ce secteur situé à l'arrière du magasin Maxi et Cie.

Par ailleurs, la Ville de Saint-Luc a été autorisée à emprunter un montant de 1 485 000 $ au taux d'intérêt courant à la Caisse populaire de Saint-Luc, succursale du boulevard Saint-Luc, dans le cadre des travaux relatifs à la relocalisation du boulevard Omer-Marcil. Cette somme représente 90% de l'emprunt total. Rappelons que l'ensemble des travaux sera financé par le biais d'une taxe aux riverains.

Quant aux travaux de construction d'infrastructures municipales dans le boulevard Omer-Marcil et le boulevard Alexis-Lebert, ainsi que les travaux d'élargissement d'une section de la rue Bernier, ils seront réalisés par la compagnie *P. Baillargeon* pour une somme n'excédant pas 1 452 503 $ incluant les taxes applicables. Six compagnies avaient présenté une soumission pour l'obtention de ce contrat.

La surveillance des travaux a été confiée au *Groupe-conseil Tredec*. Les travaux de contrôle qualitatif des matériaux (sol, béton de ciment et béton bitumineux) seront effectués par la firme *Laboratoire Richelieu-Estrie). Finalement, c'est la firme* Madore & Madore *qui réalisera les travaux d'arpentage.*

Transport scolaire

La Ville de Saint-Luc versera 4500 $ au comité Transport scolaire familial Saint-Luc en guise de paiement pour l'année 1999-2000. De plus, la municipalité autorise le versement d'une subvention n'excédant pas 5000 $ pour le transport des élèves demeurant à l'intérieur d'un rayon de 1,6 km des écoles Providence et Sacré-Coeur, et ce, pour l'année 2000-2001.

Éclairage sur Des Roses

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc compte adopter, lors d'une prochaine séance, un règlement autorisant des travaux d'éclairage sur la rue Des Roses. Ces travaux coûteront la rondelette somme de 16 000 $.

Plantation d'arbres

Le contrat pour la fourniture d'arbres sur le territoire de Saint-Luc pour l'année 2000 a été accordée à la compagnie *Pépinière Brown* de Saint-Athanase pour un montant de 22 108 $, incluant les taxes applicables. ■

La chasse aux canards inquiète des résidents de l'Île Sainte-Thérèse

ISABELLE SIMARD

Parce qu'ils en ont assez de se faire réveiller brusquement le matin par des décharges d'arme à feu et parce qu'ils craignent que leurs enfants soient blessés, quelques résidents de l'Île Sainte-Thérèse se sont présentés à l'hôtel de ville, lundi soir, pour demander aux élus qu'ils interdisent les armes à feu à proximité des zones résidentielles.

«Nous ne sommes pas contre la chasse aux canards. Au contraire, certains d'entre nous la pratiquons, mais à des endroits appropriés», ont-ils expliqué aux élus.

«Les canards se retrouvent généralement à proximité des berges et des terrains, créant ainsi un risque pour notre sécurité. Certains citoyens interdisent à leurs enfants l'accès à la cour arrière de leur résidence durant la période de la chasse car ils craignent qu'ils ne soient blessés», d'ajouter une porte-parole des citoyens, Nancy Forget.

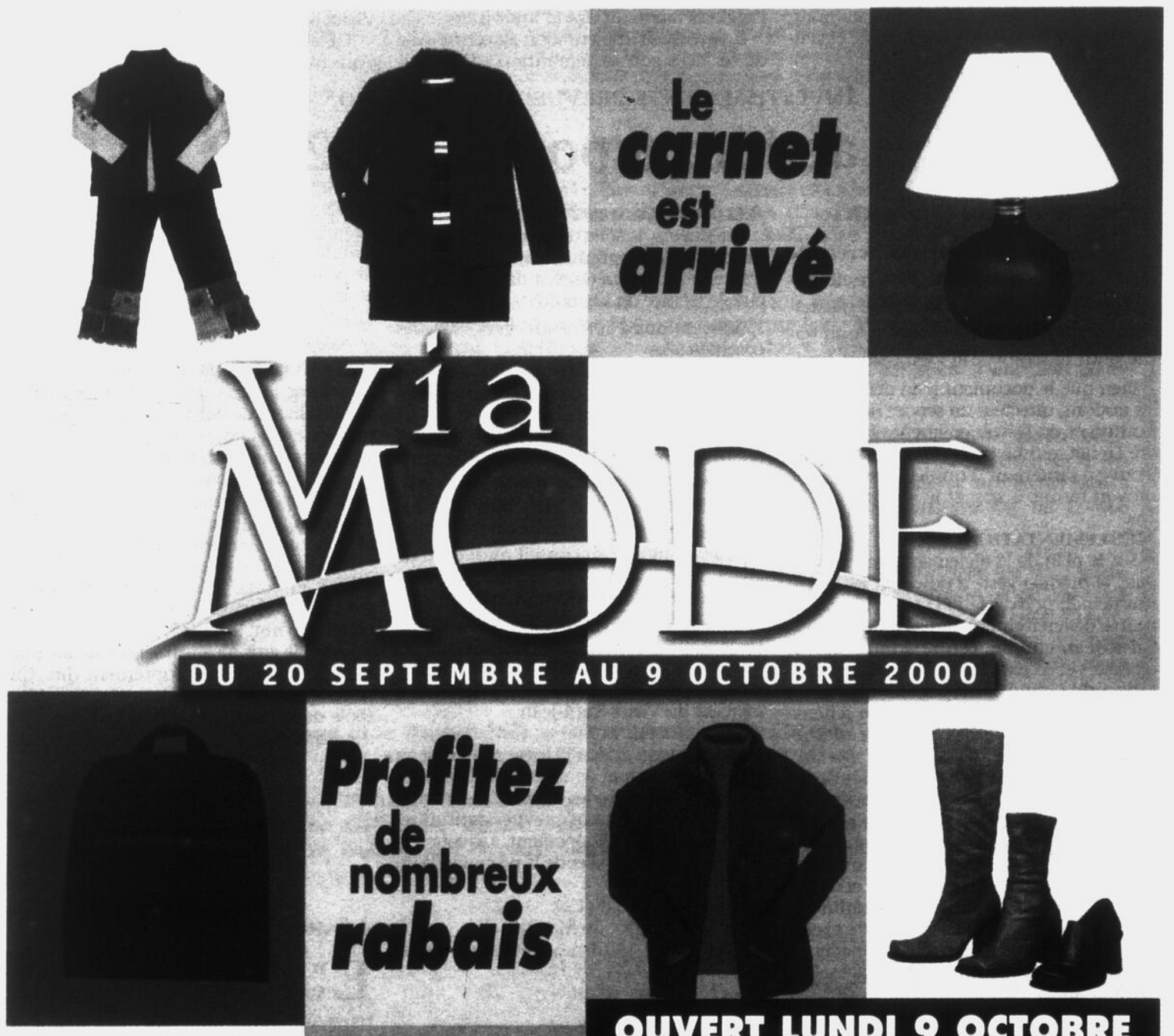
Les résidents concernés dans ce dossier ont effectué des recherches pour connaître les règlements en vigueur dans différentes municipalités riveraines. «Il en ressort un règlement semblable qui interdit le maniement et le déchargement d'arme à feu sur les territoires concernés», précisent-il.

«Nous avons également effectué des vérifications auprès d'Environnement Canada et plus précisément auprès d'un agent spécialisé dans la chasse aux oiseaux migrateurs. Celui-ci nous confirme que les municipalités ont le pouvoir de réglementer le maniement et le déchargement d'arme à feu sur leur territoire», a expliqué Mme Forget.

Le comité de citoyens recommande à la Ville de Saint-Luc d'installer des enseignes interdisant les armes à feu dans certains endroits cibles, dont les terrains municipaux où il y a des descentes de bateaux.

De plus, les citoyens demandent aux élus d'informer les policiers du règlement applicable.

Le maire de Saint-Luc Gilles Dolbec entend examiner la réglementation municipale en vigueur, mais il n'a pris aucun engagement ferme d'interdire la chasse aux canards sur le territoire de la municipalité. ■





20 ans
CARREFOUR RICHELIEU
Branché sur mes goûts !

La Ville devra miser sur les forces du milieu pour revitaliser le Vieux-Saint-Jean

Un plan d'action sur 10 ans

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le 23 octobre prochain, à l'hôtel de ville, les Johannais sont invités à une séance de consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville. L'adoption du PPU est prévue pour le 6 novembre et son entrée en vigueur officielle en mars 2001.

Élaboré par la firme *Daniel Gauthier et Associés*, le PPU est, par définition, un exercice de planification ayant pour objectif la formulation d'orientations de développement pour les interventions municipales et privées sur le territoire du Vieux-Saint-Jean.

Globalement, le Vieux-Saint-Jean est compris entre les rues Saint-Paul, au nord, Mercier, à l'ouest, Frontenac, au Sud, et la rivière Richelieu, à l'est.

À ce périmètre ont été intégrées les équipements institutionnels localisés entre les rues Mercier et Laurier, de même que la totalité des îlots traversés par les voies ferrées du Canadien Pacifique et du Canadien National.

ORIENTATION GÉNÉRALE

L'orientation stratégique générale du PPU est de «reconnaître le centre-ville comme le centre récréo-touristique, administratif et d'affaires de l'agglomération du Grand Saint-Jean».

Trois grands objectifs découlent de cette orientation générale:

1. Accentuer le rôle touristique régional de centre-ville en y favorisant l'implantation d'infrastructures et d'équipements récréatifs et culturels destinés à l'ensemble de l'agglomération du Grand Saint-Jean;
2. Favoriser l'implantation au centre-ville de services gouvernementaux, d'institutions, d'équipements publics et de places d'affaires représentant des «catalyseurs» d'importance en vue d'une revitalisation du Vieux-Saint-Jean;
3. Élaborer des mesures réglementaires favorisant l'implantation d'établissements commerciaux répondant aux besoins des résidents, en plus de la clientèle récréo-touristique, afin d'éviter les effets négatifs associés à une concentration d'activités commerciales saisonnières ou spécialisées.



Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) comprend une série d'interventions. Échelonnées sur une décennie, destinées à revitaliser le Vieux-Saint-Jean.

«FORCES DU MILIEU»

Si la Ville peut adopter différents règlements et programmes pour revamper le Vieux-Saint-Jean, il lui faudra compter sur le milieu pour en assurer la réussite.

«La mise en oeuvre du PPU ne saurait être viable et durable sans la participation de l'ensemble des forces du milieu», prévient la firme *Daniel Gauthier et Associés*.

Les urbanistes ajoutent que la Ville devra chercher à développer une approche de partenariat avec les intervenants du milieu (administrateurs municipaux, commerçants, propriétaires et résidents) et agir comme maître-d'oeuvre de l'opération.

PLAN D'ACTION

Pour atteindre les objectifs de revitalisation, le PPU suggère au conseil municipal de se doter d'un plan d'interventions à court, moyen et long terme, échelonnées sur un horizon de 10 ans.

En premier lieu, résume la firme d'urbanistes, la Ville doit faire appel aux moyens dont elle dispose, à savoir les outils de gestion et de planification du territoire contenus dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de même que son pouvoir de taxation et de subvention (crédits de taxe).

Dans un deuxième temps, la Ville doit aussi développer ses propres outils de sensibilisation et d'incitation à la mise en valeur du Vieux-Saint-Jean, «notamment par l'élaboration de guides et de programmes relatifs à l'affichage et à la rénovation urbaine.» Des interventions directes sur l'aménagement urbain pourront également être réalisées.

Enfin, malgré l'échec de la SIDAC et la disparition de Rues Principales, le PPU estime que la mise en place d'un organisme de promotion commerciale permettrait de compléter les actions. ■

INVESTISSEMENTS PRÉVUS DE 2,5 MILLIONS

Les actions à poser d'ici 2010

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

D'une manière bien concrète, le PPU recommande au conseil municipal d'entreprendre une série d'interventions à court, à moyen et à long terme pour redéployer le Vieux-Saint-Jean.

Bien que le document n'en définisse pas les notions, directeur du service de la Planification et du Développement urbain, André Frenet, estime que le court terme se retrouve à l'intérieur d'un délai de 3 ans, le moyen terme, 5 ans, et le long terme, 10 ans.

RÉGLEMENTATION

Sur le plan de la réglementation municipale, le premier geste à poser par le conseil municipal, prévoit le PPU, sera de reconnaître officiellement le statut du Vieux-Saint-Jean comme centre administratif, d'affaires et récréo-touristique de l'agglomération du Grand Saint-Jean au niveau du plan d'urbanisme de la Ville et du schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Richelieu.

Le conseil sera aussi invité à réviser le plan de zonage et les usages autorisés dans le Vieux-Saint-Jean afin de pouvoir mettre en oeuvre les orientations stratégiques.

Enfin, le conseil devra élaborer un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des bâtiments possédant une valeur patrimoniale exceptionnelle, de même que pour les rues commerciales, l'axe institutionnel et le secteur des affaires.

ACQUISITIONS, AFFICHAGE, ETC.

Par ailleurs, la Ville devra mettre sur pied une série de programmes lui permettant d'intervenir concrètement dans la démarche de relance du Vieux-Saint-Jean:

1. Subventions à la rénovation des façades commerciales;
2. Subventions à la rénovation résidentielle;
3. Programme d'acquisitions d'immeubles;
4. Programme de revitalisation;
5. Guide d'affichage commercial;
6. Programme de rationalisation des enseignes pour favoriser l'élimination des enseignes superflues sur une base volontaire.

PROMOTION

Le PPU suggère au conseil municipal de favoriser la création d'un organisme de promotion du Vieux-Saint-Jean.

Cet organisme serait responsable du recrutement commercial et du développement de mesures incitatives susceptibles d'augmenter l'attrait de la structure commerciale du Vieux-Saint-Jean.

AMÉNAGEMENTS

En dernier lieu, le PPU recommande au conseil municipal de mettre en branle la préparation des études et plans techniques pour les interventions prévues dans différents pôles de développement, à savoir:

-le pôle de la marina et de la promenade du quai;
-le pôle de la gare du CN;
-le pôle de la Place du Marché;
-le pôle récréo-touristique de la rue Richelieu;
-le pôle du canal Chambly;
-le pôle du corridor de la rue Foch;
-le pôle institutionnel (hôtel de ville, centre culturel, Palais de justice, etc.);
-le pôle de redéveloppement de la rue Foch et de ses environs;
-le pôle industriel de l'ex-usine (démolie) de Longtin Conduits.

2,5 MILLIONS DE TRAVAUX

La firme *Daniel Gauthier et Associés* évalue à 2,5 millions de dollars les investissements publics requis pour l'atteinte des objectifs du Programme particulier d'urbanisme.

Ainsi, l'on prévoit que la révision du plan de zonage et la préparation d'un règlement d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale coûteront quelque 70 000 $.

L'élaboration d'études et de programmes de subventions (façades commerciales, rénovation, affichage et signalisation) devrait coûter environ 90 000 $.

Enfin, le gros morceau sera celui des aménagements urbains proprement dits, qui nécessiteront des investissements publics (pôle de la marina, Place du Marché, corridor Foch, etc.) de l'ordre de 2 325 000 $. ■

Pierre-Caisse: travaux jusqu'au 15 décembre

Les automobilistes prendront note que les travaux de réaménagement de l'intersection du boulevard Industriel, de la rue Pierre-Caisse à Saint-Jean et de la rue Moreau à Saint-Luc débutent officiellement cette semaine et se poursuivront jusqu'à la mi-décembre. Le réaménagement géométrique de cette intersection sera réalisé au coût de 610 250 $ par l'entrepreneur Carrière Bernier Ltée. Durant le gros des travaux, la circulation sera déviée sur une seule voie pour chacune des directions. ■



(Photo Jacques Paul)

Quels sont les problèmes du centre-ville?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En consultant des résidents du Vieux-Saint-Jean, des consommateurs du Grand Saint-Jean, des gens d'affaires établis à Saint-Jean-sur-Richelieu et des organismes et professionnels liés à la promotion du Vieux-Saint-Jean, les auteurs du PPU ont dégagé leurs principales perceptions des différents problèmes à éliminer pour redéployer le centre-ville à long terme.

Le document du PPU fait la synthèse des commentaires recueillis qui ont par la suite servi à établir les grandes orientations de la revitalisation du centre-ville.

On ne s'en surprendra pas, les personnes consultées trouvent que la rivière Richelieu est un attrait important mais sous-exploité.

La structure commerciale, particulièrement à ce qui a trait à l'alimentation, ne répond pas adéquatement aux besoins des résidents. On trouve aussi que le centre-ville offre un potentiel intéressant pour les jeunes familles mais que les problèmes de bruit, de sécurité et la présence de bars rendent la cohabitation difficile entre les fonctions résidentielle et commerciale.

La vocation du Vieux-Saint-Jean n'apparaît pas claire et il faut mettre en valeur son potentiel de développement touristique par l'aménagement d'infrastructures d'accueil et d'hébergement. On a souhaité plus d'espaces verts et de verdure.

Les personnes consultées pour l'élaboration du PPU ont demandé de mieux définir le caractère commercial de la Place du Quai et de la Place du Marché.

On a souhaité plus d'animation durant le jour au centre-ville, particulièrement en hiver.

On trouve que l'affichage commercial est généralement mal intégré à la trame architecturale et que la signalisation routière est déficiente, tant pour retrouver son chemin que pour se rendre au centre-ville, à ses attraits touristiques et aux aires de stationnement. On note les déficiences de signalisation à partir de l'autoroute 35 et du boulevard du Séminaire. ■

La Chambre appuie Domisa

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu vient de donner son appui au Groupe Domisa qui s'est officiellement déclaré intéressé à investir plus de 2 millions de dollars dans la construction d'une seconde glace au Colisée Isabelle-Brasseur et en assurer la gestion.

«La Chambre de commerce du Haut-Richelieu appuie l'initiative du Groupe Domisa», fait-elle savoir dans un communiqué de presse.

La Chambre se dit «confiante» dans ce projet, notamment parce qu'il procurerait des retombées économiques intéressantes pour la région et parce qu'il pourrait être bénéfique pour d'autres membres qui pourraient s'y associer en tant que partenaires ou en tant que fournisseurs du Groupe Domisa.

Le porte-parole du Groupe Domisa, Dominique Brasseur, a présenté son projet à la Chambre.

«Il a affirmé que les usagers actuels obtiendraient la priorité des heures de glace, que la tarification et le nombre d'heures assignées aux organismes ne seraient pas affectés et que le projet amènerait même la création d'une quinzaine d'emplois», a fait savoir la directrice générale de la Chambre, Marie-Claude Beauvais.

Rappelons que le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a accepté par résolution, le lundi 18 septembre, de lancer un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle glace adjacente au Colisée Isabelle-Brasseur et la privatisation de ses opérations.

S'il arrivait, même si cela semble à peu près improbable, qu'un autre membre de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu décide de soumettre une proposition à la Ville, il serait intéressant de voir comment la Chambre réagirait après avoir déjà donné son appui au Groupe Domisa. ■

ACTION DE GRÂCES

Ouvert ou fermé à St-Jean?

En raison du congé de l'Action de grâces, des changements sont prévus à l'horaire des divers services municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ainsi, l'hôtel de ville, la bibliothèque Adélard-Berger, les bureaux administratifs de la Direction des loisirs, les bureaux administratifs du Complexe sportif Claude-Raymond et le garage municipal seront fermés le lundi 9 octobre.

À noter que le Centre culturel Fernand-Charest sera ouvert selon l'horaire régulier.

BAIN LIBRE, PATINAGE ET HOCKEY

La piscine du Complexe Claude-Raymond, l'aréna et le Colisée seront aussi ouverts selon l'horaire régulier.

De plus, le jour de l'Action de grâces, le 9 octobre, une séance de bain libre sera ajoutée à la piscine du Complexe Claude-Raymond, de 13 heures à 16 heures.

Toujours le lundi 9 octobre, à l'aréna et au Colisée, il y aura des séances gratuites de patinage de 12h30 à 14 heures et du hockey libre, au coût de 3 $ par personne, de 14 heures à 15 heures. ■

Le hangar H-4 vendu à l'Américain Silva

Le hangar H-4, qui appartenait à la Ville de Saint-Jean, passera aux mains de l'Américain Richard F. Silva, président de Sewind, une compagnie de fabrication de kits d'avions amphibie de Pennsylvanie. Le conseil municipal a accepté lundi son offre d'achat au montant de 330 000 $.

Seawind projette l'exploitation d'une usine d'assemblage de son avion amphibie ainsi qu'une école de formation. L'acheteur bénéficie d'un délai de 120 jours pour finaliser la transaction avec la Ville. ■

Remise du sigle d'or 1999-2000

à la Pharmacie Joanne Mailloux

Le sigle d'or est un prix honorifique remis annuellement à un pharmacien ou une pharmacienne qui, par ses efforts et son dévouement exceptionnels, a contribué à l'avancement du groupe Famili-Prix. La persévérance, le courage et la détermination ont toujours été les conditions gagnantes que chaque personne se sont donné comme objectif.

L'an 2000 est une année qui marque plusieurs moments importants dans l'histoire de Famili-Prix dont plusieurs anniversaires, car en plus de célébrer leur 20 ans d'existence, nous soulignons déjà cette année le 10e anniversaire de la Remise du sigle d'or Famili-Prix.

Neuf hommes et femmes ont donc reçu jusqu'à maintenant cette mention honorable et ont réalisé des projets remarquables. Plusieurs pharmaciens et pharmaciennes ont performé et démontré leur habileté, leur savoir-faire et la réussite que les efforts fournis durant toutes ces années d'études peuvent procurer comme bonheur et exaltation.

Famili-Prix a su au cours de son existence performer et innover pour toujours aller de l'avant. Une personne supportée par toute son équipe a su tirer une belle réussite, pour ne pas dire, une exceptionnelle performance. Après un an d'existence, elle a su atteindre la meilleure croissance de toute l'histoire de Famili-Prix dans un si court délai.

Cette personne a travaillé à titre de pharmacienne salariée dans un des plus grosses pharmacies de sa région. Décidée et surtout motivée d'ouvrir sa propre pharmacie dans sa localité, sans être annexée à une clinique médicale, elle réalise son rêve en septembre 1999. Son sens des affaires et son immense talent pour le volet professionnel lui ont permis d'atteindre des sommets jamais inégalés.

Elle a sue être disponible auprès de sa clientèle qui lui est des plus fidèles malgré la présence d'un compétiteur majeur dans sa localité.

Madame Joanne Mailloux profite de cette occasion pour remercier sa fidèle clientèle ainsi que son personnel et particulièrement Madame Solange Lorrain Ouellet pour sa précieuse collaboration.



DEPUIS 19 ANS,
nous sommes là pour vous!

Clinique d'Acupuncture J. L. Levesque inc.



Louise Levesque
Acupuncteure

526, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

VOUS SOUFFREZ D'UN MALAISE, TEL QUE:

A- Allergies - Arthrite Asthme
B- Bronchite - Bursite
C- Céphalées
D- Dépression
E- Étourissements - Épicondylite
F- Fatigue
G- Grippe
H- Hémorroïdes
I- Insomnie
J- Jaunisse
K- Kyste
L- Labyrinthite
M- Migraine - Maux de dos
N- Nausées - Nervosité
O- Otite - Obésité
P- Palpitations - Paralysie
Q- Quinte de toux
R- Rhumatisme
S- Sinusite
T- Tremblements
U- Ulcères
V- Vertiges
Y- Yeux
Z- Zona

N'hesitez pas a communiquer avec nous pour plus de renseignements

Sur rendez-vous
348-0518
Jour - Soir

IBERVILLE

Deux conseillers opposés au projet de regroupement

LOUISE BÉDARD

Deux conseillers municipaux d'Iberville, Hugues Larivière et Diane Labrecque, ont voté contre le projet de regroupement municipal, à la séance du conseil, lundi soir dernier.

L'ont appuyé leurs collègues Marie Tremblay, Jocelyne Desranleau, Michel Gauthier, Roger Smith ainsi que le maire Jean Rioux qui a enregistré son vote en faveur du protocole de regroupement.

Par cette résolution le conseil municipal d'Iberville entérine les clauses du projet de protocole sur lesquelles il y a accord unanime des cinq municipalités visées.

Il entérine également le contenu du mémoire daté du 23 août dernier, présenté à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, exposant la position commune des municipalités d'Iberville, Saint-Luc, Saint-Athanase et L'Acadie sur d'autres articles du protocole sur lesquels il y a divergence de position avec Saint-Jean. Il s'agit du nom de la future ville, de la création d'un conseil provisoire, de la représentativité au conseil et de la cour municipale.

Le conseiller Hugues Larivière a demandé le vote. Il a exprimé des doutes à l'effet que les contribuables paient moins de taxes ou bénéficient des mêmes services dans un tel regroupement.

Par ailleurs il appuie la position de Saint-Jean concernant la tenue d'élections dès le mois de novembre 2001 plutôt que de maintenir en place un conseil provisoire jusqu'en novembre 2003. «On fait une nouvelle ville, on fait une élection», a-t-il déclaré.

Rappelons que les quatre municipalités prônent plutôt la constitution d'un conseil provisoire où siégeraient 14 conseillers et les 5 maires. Dix-neuf élus, c'est trop de monde autour de la table, estime M. Larivière qui conclut qu'il n'y aura pas d'économie en mettant en place une telle structure durant trois ans.

Sa consoeur Labrecque est du même avis concernant le maintien en place durant trois ans de 5 maires, 5 dg, 5 trésoriers, etc. Elle ne croit pas vraiment que cela favorisera l'harmonisation.

Jocelyne Desranleau estime qu'au contraire, une telle période de transition est importante pour asseoir la confiance des villes constituantes. Quant aux objections de certains concernant la taille de la nouvelle ville, elle considère qu'elle sera encore bien près des citoyens et d'une taille facile à gérer.

Pour le conseiller Michel Gauthier, il ne faut plus tarder. Reprenant sa comparaison avec les grandes entreprises privées qui se fusionnent et y voient le meilleur de leurs intérêts, le conseiller Smith a appuyé la résolution.

Enfin le maire Rioux a fait valoir de son côté que la ville avait le choix de laisser passer le train ou d'embarquer et chercher à retirer le maximum pour ses citoyens. Selon le projet de regroupement déposé, le compte de taxes du bungalow moyen d'Iberville baisserait de 216 $, a-t-il signalé. «Le projet soutenu par les quatre municipalités, c'est un projet de regroupement, de solidarité et non d'annexion», a-t-il lancé. Nous avions pris l'engagement de présenter le meilleur projet possible pour les citoyens. J'espère que la ministre nous laissera la chance de le faire valider par nos populations, a-t-il ajouté. ■

CLSC VALLÉE-DES-FORTS

Des municipalités demandent le maintien de la décentralisation

Le conseil municipal d'Iberville demande le maintien de la décentralisation des services de santé et sociaux du côté Est de la rivière Richelieu afin qu'ils demeurent disponibles et accessibles à la population.

Les élus municipaux demandent aussi le dépôt d'un plan directeur des services à la population afin qu'elle connaisse les services et leur accessibilité.

Iberville adoptait une résolution en ce sens, à sa séance du mois de septembre dernier, au lendemain de l'annonce du CLSC de quitter les locaux de la rue Champlain, à Iberville, pour s'établir dans l'ancien édifice du Renfort, à Saint-Luc, où l'établissement devrait définitivement s'installer au printemps 2003. Mentionnons toutefois que le CLSC ouvrira un point de service à la Résidence Champagnat où il procédera à des travaux. De même le point de services opérant à Venise-en-Québec sera maintenu.

Par ailleurs dans sa résolution, Iberville note que plusieurs services de première ligne, tel que la santé psycho sociale, jeunesse et des services courants de santé ont été progressivement retirés du côté Est du Richelieu. Le conseil fait valoir que les municipalités situées du côté Est sont assez représentatives en nombre et en population pour justifier l'accès aux services de première ligne, à partir de leur territoire.

Les municipalités de Saint-Alexandre, Venise-en-Québec, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, Saint-Sébastien et Saint-Athanase ont adopté des résolutions similaires et accordé leur appui à Iberville dans ses démarches.

Seule la municipalité de Mont-Saint-Grégoire a assorti son appui à la condition que cela n'entraîne pas de coût supplémentaire pour le CLSC. ■

Oui à la loi antigang

LOUISE BÉDARD

Le conseil municipal d'Iberville appuie à son tour l'adoption d'une loi antigang et les modifications nécessaires au Code criminel afin de rendre illégale la simple appartenance à une organisation criminelle.

Cette résolution fait suite aux récents attentats survenus dans la région de Montréal et aux deux meurtres perpétrés à Saint-Jean, lesquels apparaissent liés au crime organisé. Elle prend aussi en considération la présence de groupes criminalisés dans la région.

Les élus ibervillois ajoutent leur voix à ceux qui appuient les demandes du ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, quant à la nécessité d'adopter une telle loi pour faciliter les interventions des forces de l'ordre contre les membres des organisations criminelles.

Le conseil demande donc au député fédéral Claude Bachand, aux députés provinciaux Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron d'accorder de la même façon leur appui au ministre Ménard. ■

SITE D'ENFOUISSEMENT

Iberville appuie la position de Mont-Saint-Grégoire

LOUISE BÉDARD

C'est à l'unanimité que le conseil municipal d'Iberville a adopté une résolution se montrant favorable à l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, à la condition que seules les ordures provenant de la région y soient admises.

Iberville vient ainsi appuyer la position défendue par la municipalité de Mont-Saint-Grégoire où Compo-Haut-Richelieu projette d'agrandir le site d'enfouissement.

La résolution précise aussi que l'implantation de ce site ne doit en aucune façon nuire à l'important secteur récréo et agrotouristique situé à Mont-Saint-Grégoire.

Le maire d'Iberville, Jean Rioux, a déclaré qu'il aura donc un mandat clair quand viendra le temps de discuter du dossier au conseil de la MRC. ■



Séminaire fotoclik

Appareil photo reflex

Samedi 14 octobre 2000, de 9 h à 14 h
Auberge des Gouverneurs - Saint-Hyacinthe

Vous avez un appareil photo reflex?



Ce séminaire est pour vous.

Des spécialistes seront à votre disposition pour vous donner tous les trucs pour bien utiliser toutes les fonctions de votre appareil photo reflex... et faire de belles photos.

Le coût:

Seulement 20$ incluant taxes, buffet le midi et des cadeaux surprises

Pour vous inscrire:

Fotoclik Carrefour Richelieu
(450) 359-1101 ou vous présenter en succursale.

fotoclik

060237-0c17-de

Soleil et fierté ont salué l'inauguration du Jardin des sculptures

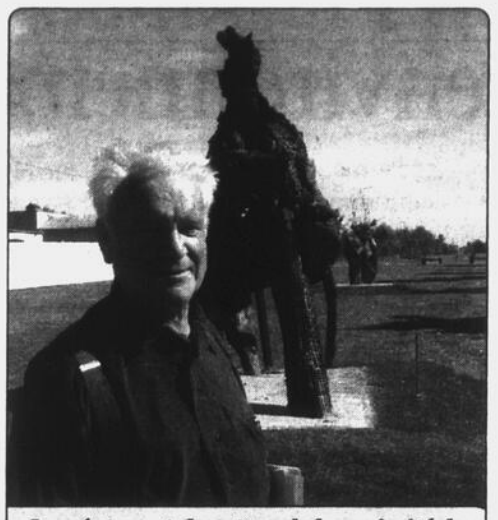
MICHEL PHANEUF

C'est sous un soleil radieux et dans une atmosphère empreinte de fierté qu'a eu lieu, le samedi 30 septembre dernier, l'inauguration du Jardin des sculptures à Iberville. À cette occasion, plus d'une centaine de personnes, dignitaires, politiciens, amateurs d'art, employés de la ville d'Iberville et simples citoyens, se sont réunies au parc Pierre-Le-Moyne-d'Iberville pour participer à la fête et admirer les sculptures.

Situé le long de la piste cyclable, entre la rivière Richelieu et l'hôtel de ville d'Iberville, le Jardin des sculptures compte 13 sculptures de grandes dimensions. 12 d'entre elles sont l'oeuvre de M. Friedhelm Lach qui en a fait don à la ville, tandis que la treizième a été réalisée - et donnée - par M. Jean-Guy Robert.

Artiste bien connu dans la région, Jean-Guy Robert compte à son actif de nombreuses expositions, dont une quarantaine en groupe, en plus d'avoir réalisé cinq projets d'intégration des arts à l'architecture, à Sorel, Varennes, Boucherville, Hudson et Dunham.

Membre fondateur et président du regroupement d'artistes Artisfacta en 1991-92, il a aussi été membre du conseil d'administration de la Galerie Action de 1987 à 1991. Ses oeuvres font partie de plusieurs collections publiques et privées, dont la Banque d'oeuvres d'art du Canada. En 1998, il a reçu le Prix des artistes lors du 3e Symposium d'arts d'Iberville.



Le créateur et donateur de la majorité des sculptures du Jardin, M. Friedhelm Lach.



Jean-Guy Robert, artiste bien connu de notre région, a lui aussi réalisé une sculpture qui est installée dans le parc.



Au total, 13 sculptures de grandes dimensions ornent le Jardin des sculptures à Iberville.

(Photos Rémi Bolvy)

Friedhelm Lach est originaire d'Allemagne mais établi au Québec depuis 1966. Il a entre autres été professeur d'art à l'Université Concordia à Montréal et au Centre Saidye Bronfman. Ses oeuvres font partie des collections permanentes des musées de Bochum et de Münster, de la collection Schulze, de la collection Lavalin et de plusieurs autres partout dans le monde

«Mes sculptures de bois sont une célébration des matériaux, de leur histoire et de leurs traditions, écrit l'artiste. Au lieu des surfaces polies des structures modernes où l'on sent toujours la domination intrinsèque du ciment et de l'acier, mes sculptures, produites en bois, ont des formes complexes qui établissent des relations entre elles et qui révèlent les textures et les couleurs subtiles du matériau.

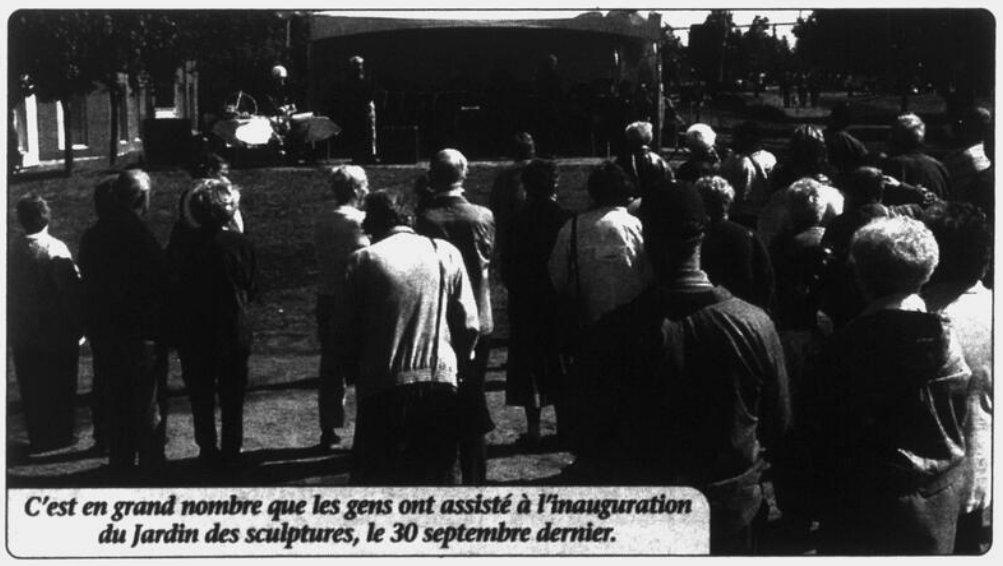
«Mes sculptures, ajoute-t-il, ne respectent pas un principe de structure logique mais plutôt celui d'une structure organique des éléments qui s'enrichissent mutuellement les uns par rapport aux autres. Mes sculptures ne cherchent pas l'admiration; ceci créerait des réactions froides et distantes. Elles veulent établir une intimité et une complicité avec les matériaux dans leurs plus larges contextes. Les formes qu'elles nous montrent sont des constructions de base qui prouvent que tous les éléments sont utilisables et reliés entre eux. Ainsi elles activent un processus créatif d'invention».

Dans leurs discours, les nombreux dignitaires invités à prendre la parole ont souligné le caractère unique du Jardin, de même que le travail de concertation qui a jalonné sa réalisation. Tous ont également fait valoir l'apport à la qualité de vie des citoyens que représente un tel projet.

La cérémonie d'ouverture qui a débuté vers 11 heures a aussi été marquée par la présentation d'une oeuvre musicale spécialement composée pour l'occasion par M. Wolfgang Bottenberg, oeuvre en trois mouvements interprétée par l'Union musicale d'Iberville.

On a également procédé à la remise des messages rédigés par les divers organismes de la municipalité, lesquels messages ont été déposés dans un coffre hermétique qui sera enterré au pied d'une des sculptures du parc et qui ne sera ouvert que dans 100 ans. Le contenu des messages était laissé à chacun des organismes participants.

La fête s'est ensuite poursuivie, entre autres au kiosque aménagé grâce à l'aide financière du Marché IGA Carrefour Laplante où un gâteau anniversaire a été servi. ■



C'est en grand nombre que les gens ont assisté à l'inauguration du Jardin des sculptures, le 30 septembre dernier.



COMPO-HAUT-RICHELIEU DÉVOILE LA SYNTHÈSE DE SON ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'enfouissement de déchets à Mont-Saint-Grégoire ne causerait pas d'impact environnemental majeur

GILLES BÉRUBÉ

L'agrandissement du Centre d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire serait sans impact majeur sur l'environnement. C'est à la conclusion qu'en vient la société Compo-Haut-Richelieu à la suite de l'étude d'impact qu'elle a commandée sur son projet. Celui-ci devrait être soumis à une consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au cours des prochains mois. En attendant, Compo-Haut-Richelieu vient de dévoiler le rapport synthèse de son étude.

Depuis plus de deux ans, Compo-Haut-Richelieu et son actionnaire principal, la MRC du Haut-Richelieu ont entrepris d'agrandir le Centre d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase. Ce lieu d'enfouissement a été en exploitation sur le territoire de Saint-Athanase de 1957 à 1993. Jusqu'à la fin des années 60, il s'agissait d'un dépotoir où on brûlait les déchets à ciel ouvert. Par la suite, l'entreprise y a enfoui des déchets jusqu'à sa fermeture, en 1993.

Entre-temps, elle avait acquis la propriété contiguë, d'une superficie de 33 hectares, qui se trouve sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire, pour y poursuivre l'enfouissement. Le projet a toujours rencontré l'opposition de la municipalité de Saint-Grégoire-le-Grand, puis, après la fusion, de Mont-Saint-Grégoire. Le dossier a été un enjeu électoral à deux reprises en plus de se retrouver devant les tribunaux jusqu'en Cour d'appel. La municipalité a été déboutée sur un point technique. Le projet bénéficie d'une autorisation du Tribunal d'appel en matière de zonage agricole.

Depuis deux ans, la municipalité a poursuivi sa bataille contre le projet de la MRC et de Compo-Haut-Richelieu. En 1998, les grandes lignes du projet ont été présentées publiquement, mais depuis, ni la MRC, ni Compo-Haut-Richelieu n'ont fourni de l'information, se bornant à répéter qu'il fallait attendre les audiences publiques du BAPE pour en débattre.

L'étude d'impact a été officiellement déposée au ministère de l'Environnement du Québec le 2 août dernier. Les différentes directions du ministère doivent formuler un avis au ministre avant qu'il n'achemine le document au BAPE. Compo-Haut-Richelieu a elle-même demandé la tenue d'une consultation publique. Jeudi dernier, les quatre maires administrateurs de Compo-Haut-Richelieu ont dévoilé la synthèse de l'étude lors d'une conférence de presse, à l'hôtel Relais Gouverneur.

ÉTUDE

La veille, l'étude complète a été remise aux maires de la MRC. Le document synthèse devrait être disponible dans les municipalités la semaine prochaine. Le public devra toutefois attendre la consultation du BAPE pour consulter la totalité de l'étude d'impact, qui a été réalisée par la firme d'ingénieurs BMST-Richelieu en consortium avec Golder Associés.

Jeudi, le président de Compo-Haut-Richelieu, Serges Lafrance, a indiqué que le projet serait sans impact majeur sur l'environnement. Il a rappelé les grandes lignes du projet. Le site visé a une capacité de 3,5 millions de tonnes et une durée de vie évaluée à 25 ans. Sur une période de sept à dix ans, 300 000 tonnes de déchets y seront enterrés annuellement, dont 80 000 tonnes provenant du territoire du Haut-Richelieu. Le reste proviendra d'autres MRC sur le territoire de la Montérégie. Par la suite, le site recevra uniquement des déchets de la MRC.

M. Lafrance a mis en évidence que 80% des déchets de la Montérégie sont enfouis à l'extérieur de son territoire. Le scénario proposé par Compo-Haut-Richelieu donnera le temps aux autres MRC d'élaborer leur propre projet d'enfouissement, note la société dans son communiqué de presse. En réponse à une question, M. Lafrance a continué de dire que la demande porte sur un maximum. Il appartiendra à la MRC de préciser la quantité qui sera acceptée au site en tenant compte des considérations économiques.

MONTÉRÉGIE

Actuellement, 97% des déchets du Haut-Richelieu sont transportés à des distances de plus de 100 kilomètres pour y être enfouis sous terre. Selon M. Lafrance, cette situation place la région à la merci des augmentations des coûts de transport et d'enfouissement. En outre, avec l'application du Plan d'actions québécois sur la gestion des résidus, le Haut-Richelieu risque de se voir refuser l'accès aux sites à l'extérieur de la région.

Le président de Compo-Haut-Richelieu affirme que la solution du Centre Saint-Athanase est acceptable du point de vue économique et environnemental. Ce choix s'est imposé pour trois raisons. Pour un, le site est existant. Ensuite, il a fait l'objet d'une demande d'agrandissement en 1989; du coup, il est soustrait au moratoire interdisant l'agrandissement et l'établissement d'un lieu d'enfouissement. Enfin, il est dézoné en vertu de la Loi de protection du territoire agricole.

L'agrandissement se ferait à même le Grand-Bois, un espace jugé d'intérêt écologique. Compo-Haut-Richelieu déclare plutôt qu'il est en périphérie de ce bois de 400 hectares, affirmant que le projet affectera seulement 3% de la superficie.

M. Lafrance a mis en évidence qu'avant de se lancer dans l'enfouissement, Compo-Haut-Richelieu a mis en place des infrastructures de récupération comme les parcs à conteneurs et le centre de tri. Et le compostage, comme l'évoque le nom de la société? Il dit espérer qu'avant cinq ans, le site sera doté d'une plate-forme de compostage.

Rappelons enfin que Mont-Saint-Grégoire est prête à accepter le site dans la mesure ou les déchets enfouis proviennent uniquement de la MRC. ■

PRÊT DE 201 600 $ À COMPO-HAUT-RICHELIEU

Commission d'accès à l'information: Morazain retire sa plainte contre la MRC

GILLES BÉRUBÉ

Le conseiller Jacques Morazain, de Mont-Saint-Grégoire, vient de retirer sa plainte contre la MRC du Haut-Richelieu auprès de la Commission d'accès à l'information concernant le dossier d'un prêt de 201 600 $ consenti à la société Compo-Haut-Richelieu en septembre 1999. Ce montant a été prêté en contrepartie d'un billet. Compo-Haut-Richelieu s'engage à rembourser la somme avant le 27 septembre 2002 et à payer un taux d'intérêt annuel équivalent au taux préférentiel majoré de 1,25%.

En juin dernier, M. Morazain a demandé une copie de toute entente ou billet survenu à propos de cette transaction. Il avait obtenu copie du billet, mais la secrétaire-trésorière de la MRC lui avait répondu qu'il n'y avait pas d'autre document d'entente. M. Morazain a demandé de lui confirmer cette information par écrit. Faute d'obtenir une réponse dans les délais prévus par la Loi sur l'accès à l'information, il a déposé une plainte devant la Commission. Le conseil des maires avait décidé d'aller devant la Commission en retenant les services de la firme d'avocats Bélanger, Sauvé, de Montréal.

Vendredi dernier, le 27 septembre, la MRC lui a confirmé par écrit avoir consenti le prêt sur billet sans «qu'il n'existe aucune entente (sous quelque forme que ce soit: contrat, lettre, ...) intervenue relativement au prêts de 201 600 $ accordé par la MRC du Haut-Richelieu». Dans le but d'éviter des dépenses inutiles à la MRC, M. Morazain a retiré sur-le-champ sa plainte auprès de la Commission d'accès à l'information.

Le conseiller de Mont-Saint-Grégoire s'interroge tout de même sur les délais qu'a pris la MRC pour lui répondre. Il se demande pourquoi la MRC a refusé pendant trois mois de lui confirmer qu'il n'y avait pas d'entente? Pourquoi aussi, avoir rejeté son offre de retirer sa plainte si on lui répondait? Qu'est ce qui a motivé les maires à dépenser l'argent des contribuables pour retenir les services d'une importante firme d'avocats de Montréal?

Par ailleurs, M. Morazain se demande s'il est normal de consentir un prêt de cette importance sur la foi d'un simple billet de sept lignes. Il note que pour contracter un tel prêt, il faut normalement signer un acte de plusieurs pages. ■

Félicitations!



Isabel Quintin
Médecine interne

Issue du secteur public: Polyvalente Armand-Racicot et CEGEP de Saint-Jean, nous nous joignons à elle pour remercier tous ses professeurs et l'Université de Sherbrooke.

Isabel pratique actuellement comme spécialiste à l'Hôtel-Dieu de Victoriaville. Nous lui souhaitons bonheur et satisfaction dans sa nouvelle carrière.

Bravo Isa pour ta persévérance.
Tes parents Louise et Jean-Marie

262873-0c18-cr

Sortez l'esprit en paix !
Avec
SécuritéLink d'Ameritech
Bell Gardium
(Anciennement Bell Gardium)
un nouveau partenaire Alliance de Bell, vous êtes en lieu sûr.
Bell Partenaire Alliance
Le système de SécurityLink d'Ameritech vous est offert à partir de
26,95$
par mois/36 mois
Pour une évaluation GRATUITE et pour connaître notre promotion en cours, appelez Mme Chantale Vézina au 1-877-944-4436, ext. 5211
262213-0c18-g

La Cité du Haut-Richelieu
maintenant ouverte
haut-richelieu.net
Sites à buts non lucratifs : hébergement gratuit
Sites commerciaux : légers frais
Surveillez les nouveautés chaque semaine
262774-0c18-m

Salon PIERRE
Clinique capillaire
- Prothèse capillaire sur mesure pour hommes et femmes
- Perruques pour hommes, femmes et enfants
- Volumateur (sur mesure)
- «Bounding»
- Greffe capillaire
- Cas médicaux
- Vente - Service Entretien - Réparation

Cabinet privé pour votre confort
1460, rue Bernier
(angle France) Saint-Luc
348-8032
059047-0c18-l

ÉLECTIONS À MARIEVILLE

Sylvain Lapointe revient à la mairie avec une coalition

GILLES BÉRUBÉ

Le maire sortant de Marieville, Sylvain Lapointe, sollicitera un troisième mandat lors du scrutin municipal du 5 novembre prochain. Un troisième mandat, mais un premier dans la nouvelle ville issue de la fusion de Marieville et de Sainte-Marie-de-Monnoir. Les deux municipalités sont regroupées officiellement depuis le 14 juin. Les élections ont été devancées d'une année puisque normalement, le scrutin aurait dû se tenir l'an prochain dans les deux municipalités.

M. Lapointe a été élu à la mairie de Marieville pour la première fois en 1993. Il a obtenu un renouvellement de mandat en 1997. Il se présente officiellement comme candidat indépendant, mais il est entouré d'une coalition de cinq candidats aux postes de conseillers. Maintenant qu'elle compte plus de 5000 habitants, les équipes politiques municipales doivent former un parti, à Marieville. M. Lapointe n'a pas jugé utile de créer formellement un tel parti, préférant s'en tenir à une coalition.

Le décret de fusion des municipalités prévoit qu'à la première élection, le conseil soit formé de trois conseillers issus du territoire de Marieville et de trois conseillers issus du territoire de Sainte-Marie. Les trois candidats provenant de Marieville sont Gilbert Lefort, un ancien conseiller municipal, Denis Lavigne et Fernand Touchette, qui était l'opposant de M. Lapointe en 1997. De Sainte-Marie, les candidats sont Charles Thériault, ex-maire de Sainte-Marie et actuel maire suppléant de Marieville fusionnée, et Aline Primeau, une nouvelle venue en politique municipale à Marieville. Mme Primeau a toutefois déjà été secrétaire-trésorière d'une municipalité de l'Estrie dans les années 80. Le groupe compte compléter ses rangs avec un sixième candidats.

Par ailleurs, le Directeur général des élections du Québec, Me Marcel Blanchet, vient d'autoriser une nouvelle formation politique à Marieville. Il s'agit de l'*Équipe Brière-Nouveau Marieville*. Le chef du parti est M. Alain Brière, un ancien conseiller de Marieville. Le représentant officiel du parti est M. Benoît Lavoie. L'adresse pour communiquer avec la formation est le 890, Blanchard, Marieville. ■

INSPECTEUR MUNICIPAL:

Venise ne fait rien pour le moment

GILLES BÉRUBÉ

La municipalité de Venise-en-Québec ne fera rien pour le moment dans le dossier de son inspecteur municipal, M. Raymond Paquin. Elle n'a pas transmis le dossier à ses avocats, contrairement à ce qui a été écrit dans un article du Canada Français, il y a deux semaines.

Rappelons qu'un citoyen, Philippe Michaud, réclame le congédiement de l'inspecteur municipal, M. Raymond Paquin. Il a ouvert un site Internet pour dénoncer les agissements de l'inspecteur. Sur ce site, il explique que ce dernier s'est accordé un traitement de faveur en installant une maison sur un terrain trop petit pour rencontrer les normes environnementales d'élimination des eaux usées pour une résidence isolée. M. Paquin prétend au contraire que sa propriété répond aux normes.

La municipalité de Venise a obtenu une injonction contre M. Michaud pour qu'il cesse d'utiliser le nom de la municipalité pour identifier son site. De son côté, M. Paquin a entamé une poursuite pour diffamation contre M. Michaud.

L'article relatant cette histoire, publié il y a deux semaines, rapportait les propos du maire Rosaire Daigle à l'effet que la municipalité avait remis le dossier à ses avocats. Avant hier lundi, M. Daigle a rappelé le journal pour préciser qu'il n'était pas question de remettre le dossier de M. Paquin aux avocats de la municipalité. Quand il a parlé de confier le dossier aux avocats, il parlait du cas du site Internet de M. Michaud, déclare-t-il en indiquant ne pas vouloir commenter la situation.

Les faits avancés par le citoyen Philippe Michaud ne sont pas sans soulever des doutes sur la crédibilité de l'inspecteur municipal et par conséquent, sur celle de la municipalité. Malgré cela, la municipalité ne fera rien pour le moment pour vérifier ces faits, ce qui permettrait soit de confirmer les allégations de M. Michaud, soit de rétablir la réputation de l'inspecteur. ■

ACTION DE GRÂCE

Pas de changement à l'horaire de collecte des ordures

La société Compo-Haut-Richelieu avise la population qu'elle dessert qu'il n'y aura aucun changement à l'horaire de la collecte des ordures ménagères à l'occasion de la fête de l'Action de grâce, le lundi 9 octobre. Les citoyens qui mettent leur poubelle en bordure de la rue le lundi devront le faire comme d'habitude.

Par contre, la collecte des matières recyclables sera reportée au lundi suivant, le 16 octobre, dans les municipalités d'Henryville, de Lacolle, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de Noyan, de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, de Saint-Valentin et de Venise-en-Québec. À Saint-Sébastien, la collecte sera reportée au lendemain, soit le mardi 10 octobre.

Notons enfin que les bureaux de Compo-Haut-Richelieu ainsi que les parcs à conteneurs de Lacolle, d'Iberville et de Saint-Luc seront fermés à l'occasion de l'Action de grâce. ■

INTERSECTION CONRAD-GOSSELIN

Six semaines de bouchon sur la 133

Un chantier de construction vient de s'amorcer ces jours-ci à l'intersection de la rue Conrad-Gosselin et de la route 133, à proximité du centre de Transports Québec, à Saint-Athanase. L'entrepreneur dispose de six semaines pour exécuter les travaux.

Au départ, les travaux visent à refaire le drainage de l'intersection. Le ministère des Transports profitent de l'occasion pour réaménager la géométrie de l'intersection. L'écoulement des eaux de ruissellement de ce secteur sera plus efficace. En outre, la fluidité des mouvements de véhicules et la sécurité des usagers seront améliorées. Le contrat de construction a été octroyé à la firme B. Frégeau et Fils pour un montant de 247 000 $.

Pendant le chantier, la circulation sera déviée sur une seule voie pour chacune des directions. Transports Québec rappelle aux usagers de la route qu'ils doivent respecter la signalisation mise en place sur les chantiers routiers. Le ministère met à la disposition du public la ligne INFO-TRAVAUX qu'on peut rejoindre en tout temps au numéro 1-877-393-2363. Les abonnés du réseau Bell Mobilité peuvent obtenir ce service gratuitement en composant le numéro #2363. Il est aussi possible de consulter le site Internet du ministère, à www.mtq.gouv.qc.ca/travaux. ■



Le chantier s'est amorcé hier mardi. L'entrepreneur dispose de six semaines pour le compléter.

(Photo Jacques Paul)



CENTRE DE MÉDIATION DU HAUT-RICHELIEU

SERVICE DE MÉDIATION

GRATUIT
- Garde des enfants
- Droits de visites
- Partage des biens
- Pension alimentaire

Aussi disponible: Psychothérapie



Tél.: (450) 347-7951

Luc Gagnon
Psychologue Médiateur

281931-0c18-L

À LA M.R.C.

Déneigement

Le contrat de déneigement du stationnement de l'édifice de la MRC pour les trois prochains hivers a été confié à l'entreprise Excavation Daniel Bonneau pour un prix total de 3422 $, taxes incluses pour les trois années. Il s'agit du seul soumissionnaire à avoir répondu à l'appel d'offre. L'entreprise détenait déjà le contrat de déneigement jusqu'à l'an dernier.

15 000 $ pour Saint-Alexandre

Dans le cadre du plan d'action 1999, la MRC a versé un montant de 15 000 $ à la municipalité de Saint-Alexandre. Cette aide supporte un projet de mise en valeur du patrimoine de la municipalité qui devrait coûter quelque 20 000 $. Ce projet, qui a nécessité beaucoup de recherche historique, sera diffusé au cours de la prochaine année.

La MRC sur AccèsD

Les services bancaires de la MRC sont assurés par la Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville. La MRC bénéficiera désormais du service AccèsD pour les transactions électroniques. Ce nouveau service permettra notamment aux municipalités d'effectuer le paiement de leur quote-part par Internet.

Fonds de défense

La municipalité de Sainte-Brigide n'est pas assurée de bénéficier de l'aide du Fonds de défense de la Fédération québécoise des municipalités advenant une poursuite contre CP Rail à propos du remboursement des coûts de réfection d'un ponceau de cours d'eau. Pour être admissible, le litige ne doit pas être de nature purement locale, il doit représenter un intérêt général et il doit impliquer la détermination d'un principe et non pas l'application d'un principe déjà déterminé. La question en litige d'intérêt collectif doit être suffisamment identifiée et précise et elle ne doit pas avoir déjà été décidée par une jurisprudence pertinente. Enfin, des procédures doivent avoir été initiées, mais un jugement ne doit pas avoir été rendu au moment de la demande. Le cas de Sainte-Brigide semble répondre à la plupart de ces critères, mais la municipalité n'a intenté aucune procédure contre la compagnie ferroviaire. En fait, les travaux ne sont pas exécutés et la municipalité n'a adressé aucune facture. Qui sait, le CP pourrait tout simplement décider de payer.

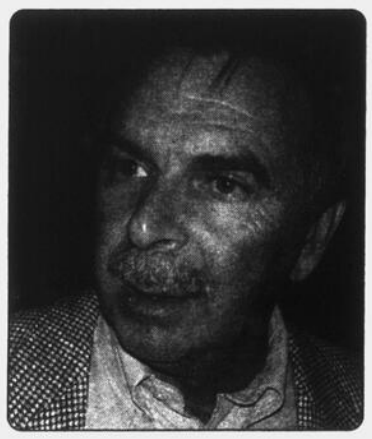
Infrastructures

La Fédération canadienne des municipalités est bien contente de l'annonce du gouvernement fédéral de relancer le programme d'aide aux infrastructures. Le budget prévu est de 2,6 milliards par année pendant six ans. Aux yeux de la Fédération, c'est loin d'être suffisant. Elle demande que les gouvernements accroissent leur aide pour les infrastructures environnementales de base (égouts, aqueduc, gestion des déchets, qualité de l'air), les transports durables (transports en commun, train de banlieue, réseau cyclable et piétonnier), le logement à prix abordable, la décontamination des terrains et l'infrastructure électronique. Juste en matière d'environnement, il faudra des dizaines de milliards uniquement pour la réfection des réseaux d'aqueduc, soulève la Fédération. Rappelons que l'organisme Réseau-Environnement a présenté un mémoire devant la Commission sur la gestion de l'eau au Québec appuyant ces faits. Plusieurs réseaux d'aqueduc qui ont à peine un demi-siècle doivent déjà être refaits. Selon une approche américaine, il faudrait refaire 0,5% d'un réseau à tous les ans, ce qui permettrait de tout rénover en deux cents ans. Dans les faits, il n'existe à peu près pas de réseaux qui ont deux cents ans. On ne sait donc pas quelle durée de vie utile on peut attendre d'une telle infrastructure. Au Québec, au rythme actuel où on investit dans leur réfection, il faudra entre quatre et cinq cents ans pour reconstruire les réseaux d'aqueduc. ■

Jean-Pierre Paquin pourrait être candidat conservateur

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le président de l'aile québécoise du Parti conservateur et président de l'Exécutif de l'Association conservatrice du comté de Saint-Jean, Jean-Pierre Paquin, pourrait bien porter les couleurs de son parti aux prochaines élections fédérales dans Saint-Jean



Jean-Pierre Paquin

«Je suis effectivement en période de réflexion», a-t-il confirmé mercredi dernier, lors du cocktail de financement des libéraux provinciaux de Saint-Jean qui accueillaient leur chef, Jean Charest.

S'il sollicite l'investiture de son parti, Jean-Pierre Paquin n'en sera pas à une première campagne électorale. En 1996, il avait porté les couleurs de l'Union nationale dans la circonscription de Saint-Jean. Le chef unioniste était Rodrigue Biron, dernier leader de l'union Nationale. M. Biron avait ensuite revêtu l'uniforme péquiste.

Jean-Pierre Paquin ne s'est pas fixé de date limite pour décider de son éventuel candidature. Il attend de voir si le premier ministre Jean Chrétien lui forcera une réflexion automnale ou printanière.

Cela dit, il assure que les intentions des Conservateurs de Joe Clark sont de présenter des candidats dans tous les comtés du Québec.

Il rejette du revers de la main l'offre de la candidate à l'investiture libérale fédérale, Diane MacDonald, qui a publiquement appelé les Conservateurs à joindre les rangs des libéraux pour vaincre le Bloc québécois.

«Le Parti conservateur est la seule alternative fédéraliste aux libéraux de Jean Chrétien au Québec où l'Alliance canadienne de Stockwell Day ne fera jamais le poids», a-t-il déclaré. ■

CHAMBRE DES COMMUNES

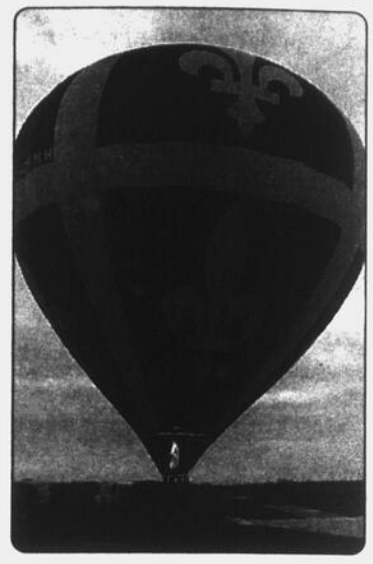
Bachand félicite Denis Unsworth

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

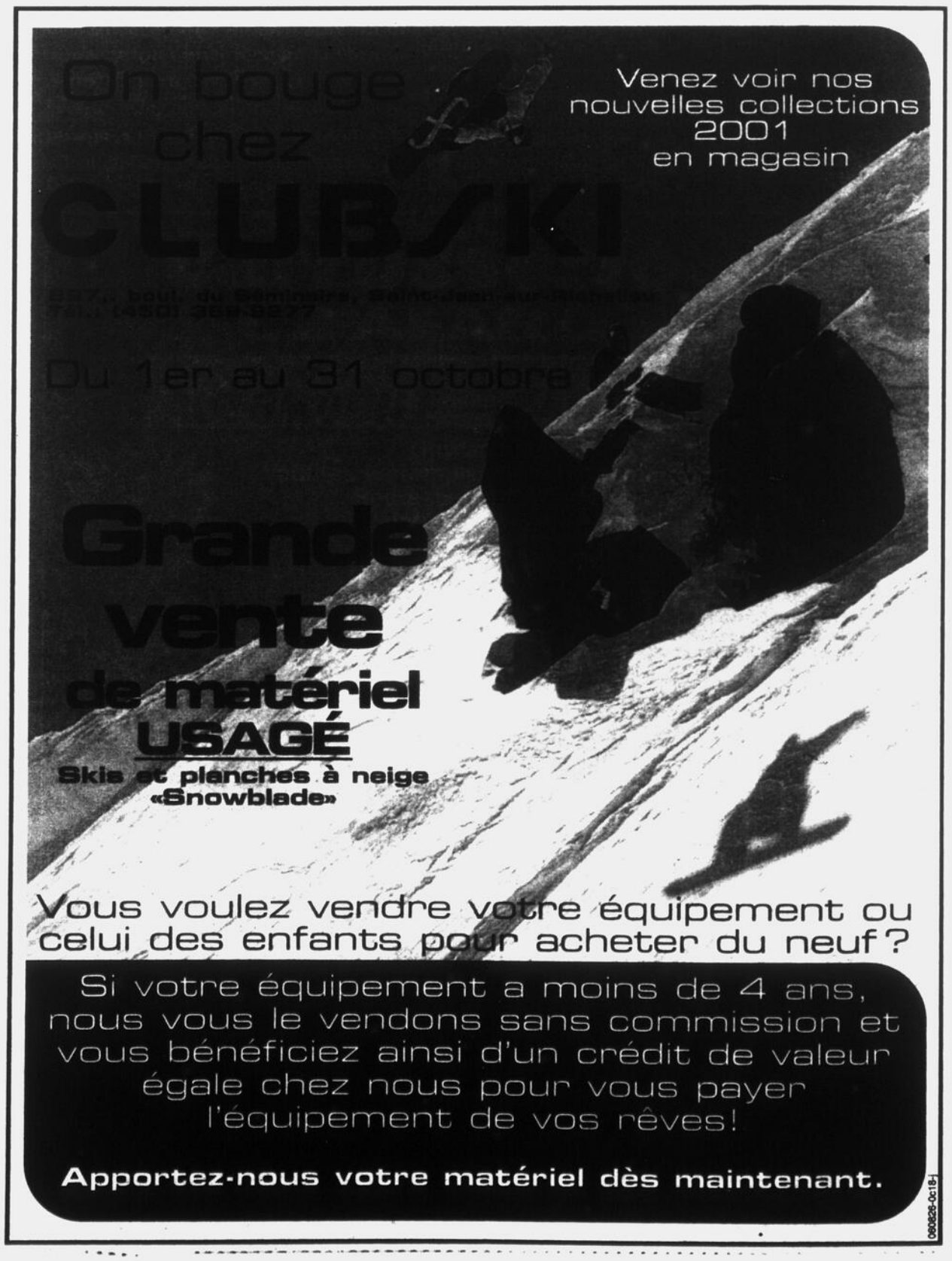
Le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, est intervenu à la Chambre des Communes le 26 septembre dernier pour féliciter officiellement, au nom du Bloc québécois, le pilote Denis Unsworth, de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a remporté cet été le championnat canadien de montgolfières à bord de son ballon «Fleurdelisée».

«Épreuve d'une grande complexité technique, c'est le summum de la haute compétition en montgolfière et M. Unsworth s'est démarqué parmi une douzaine de participants canadiens. Soulignons qu'il est le premier pilote à réussir l'exploit pour une troisième fois», a souligné M. Bachand.

«Je suis fier de saluer M. Unsworth, champion canadien des montgolfières, et de lui souhaiter bonne chance pour le Championnat mondial de 2002», a enchaîné le député après avoir rappelé que le pilote johannais participera au Mondial 2002 à Châtellerault en France. ■



La montgolfière «Fleurdelisée» pilotée par Denis Unsworth.





Le Québec fête ses produits et leurs créateurs

Prenant part à la fête, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Guy Julien, et M. Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, ont donné le coup d'envoi à la troisième édition de Québec en vitrine lors d'une conférence de presse.



M. Guy Julien
(Photo Xavier Dachez)

Le lancement s'est fait en compagnie des partenaires, à travers tout le Québec. Les directions régionales du ministère de l'Industrie et du Commerce, de même que les ministres responsables des différentes régions, ont collaboré au succès de cet événement.

«Pendant les prochaines semaines, ce sont les produits du Québec et leurs fabricants qui seront les vedettes. J'invite donc les Québécoises et les Québécois à les identifier dans les magasins, les boutiques et les épiceries. Ils pourront les reconnaître par des affiches sur les tablettes des commerçants. Recherchez la mascotte bleue qui vous accompagnera lors de vos emplettes, a déclaré le ministre. Nos produits sont d'une qualité remarquable: ça vaut la peine de les adopter. Encourageons les gens de chez nous toute l'année!».
Par ailleurs, un concours, dont l'objectif est de repérer des produits québécois, est organisé pendant toute la campagne. Au terme du concours, les gagnants se verront remettre plusieurs prix à saveur québécoise.

Le succès de la campagne repose essentiellement sur un partenariat entre les différents commerçants et fabricants d'ici. Tout en conservant un esprit compétitif, voire sportif, ces derniers unissent leurs efforts pour mettre en valeur les produits québécois.

«Le commerce de détail est un moteur économique important pour le Québec. Chaque commerçant et chaque fabricant désirent assurer la croissance de leur activité et la prospérité de leur entreprise. Québec en vitrine est l'occasion par excellence de se serrer les coudes pour atteindre ces objectifs», a ajouté M. Lafleur.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce appuie Québec en vitrine depuis trois ans. L'événement est aussi rendu possible grâce à la participation de partenaires commerciaux ainsi que des associations sectorielles, regroupement des centres-villes et artères commerciales, des sociétés immobilières et différents organismes de développement économique.

Le meuble et la quincaillerie

Plus de 20 000 Québécois occupent un emploi dans l'industrie du meuble. Vous pouvez maintenant visionner quelques-uns des meubles fabriqués au Québec sur le site de l'Association des fabricants de meubles du Québec :

• Le meuble du Québec est reconnu pour la qualité de sa fabrication, sa robustesse et son design.
• Il existe un bain douche développé au Québec qui permet de prendre une douche massage en position assise, au son de votre musique favorite.
• Un poêle barbecue conçu et fabriqué ici permet de donner un goût différent à vos aliments selon le type de bois utilisé.
• Les fenêtres en PVC, spécialité du Québec, représentent 75 % de la demande à cause de leur facilité d'entretien.

Les textiles de maison

Le Québec se spécialise surtout dans les textiles de literie, les voilages et les rideaux.

• Cette industrie se distingue par le design des textiles décoratifs, manifestement esthétiques, qui répondent au besoin grandissant de cocooning des consommateurs.

Les jeux et les jouets

Nous dénombrons 30 entreprises dans ce secteur.

• Les casse-tête, la pâte à modeler à saveurs de fruits ainsi qu'une expertise internationale dans le développement de jeux de construction ne sont que quelques domaines où le Québec s'est démarqué.

Les produits de nettoyage domestique

La majorité des produits d'entretien domestique que le consommateur québécois achète sont fabriqués par des multinationales québécoises dont les usines sont situées hors du Québec.

• Certaines compagnies québécoises, un peu comme Astérix et ses Gaulois face aux Romains, sont en concurrence avec les puissantes multinationales et fabriquent des produits réputés au Québec et au Canada, dont l'eau de javel.
• Plusieurs entreprises du Québec fabriquent du liquide lave-glace pour les automobiles
• Le Grand Prix canadien des produits nouveaux fut remporté, en 1997, par une entreprise d'ici pour la mise au point du premier produit antibuée pour miroirs et surfaces vitrées.

Les embarcations de plaisance

On dénombre 60 entreprises qui en fabriquent au Québec.

• Près de 90 % des exportations de cette industrie sont dirigées vers les États-Unis.
• Ses niches de marchés sont les suivantes: motomarines, pédalos, embarcations pour la pêche et kayaks de mer.

Les instruments de musique

Le Québec compte une vingtaine d'entreprises dans le secteur des instruments de musique.

• Des fabricants de pianos renommés comme l'Allemand Schimell, l'Italien Fazzioli et l'Américain Baldwin achètent leurs tables d'harmonie au Québec. Quant aux guitares fabriquées au Québec, elles sont réputées à travers le monde.

FÊTEZ LES PRODUITS QUÉBÉCOIS!

QUÉBEC EN VITRINE

QUI LES CHERCHE LES TROUVE.

Québec Industrie et Commerce

CQCD CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

Du 26 septembre au 15 octobre

060163-0c18-r

PARTICIPEZ au CONCOURS

QUÉBEC EN VITRINE QUI LES CHERCHE LES TROUVE.

Concours Découvrez les produits québécois

Nommez deux produits québécois et courez la chance de gagner un des prix suivants :
• un des 10 forfaits vacances dans le réseau des auberges champêtres du Québec, gracieuseté de Tourisme Québec (valeur de 500 $ chacun);
• une des 5 garde-robes de vêtements québécois (valeur de 2 000 $ chacune);
• grand prix : un ameublement québécois (valeur de 10 000 $).

Produit nº 1 : _____ Marque : _____ Détaillant : _____
Produit nº 2 : _____ Marque : _____ Détaillant : _____
Nom : _____ Nº de tél. : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Ville : _____

Les bulletins de participation doivent être reçus avant le 15 octobre 2000, à minuit. Aucun achat requis. 18 ans et plus. Le grand tirage aura lieu le 23 octobre 2000. Règlements disponibles sur demande en envoyant une enveloppe préaffranchie à : Concours « Découvrez les produits québécois » – Règlements, 600, boul. De Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2. (MICD03)

Québec Industrie et Commerce
CQCD
TQS

QUÉBEC EN VITRINE

26 septembre au 15 octobre

Qui les cherche les trouve!

Une campagne unique pour découvrir les produits du Québec

Pour une troisième année consécutive, les produits québécois prennent d'assaut les vitrines et les étalages des détaillants. La campagne Québec en vitrine 2000 se déroulera du 26 septembre au 15 octobre prochains partout au Québec. Cet événement, une initiative du ministère de l'Industrie et du Commerce, devrait cette année encore connaître la réussite grâce au parrainage du Conseil québécois du commerce de détail et la collaboration d'organismes économiques, d'associations sectorielles, de sociétés immobilières et du regroupement des centres-villes et artères commerciales. La réalisation de cette activité d'envergure a été rendue possible par l'appui de partenaires comme Archambault, l'Association des fabricants de meubles du Québec, Bureau en gros, Coopsco, Home Depot, La Baie, Les Ailes de la mode, Méga groupe inc., Provigo, Réno-Dépôt, Rona, Sears, Canadian Tire, la Société des alcools du Québec, Wal-Mart et Zellers. Ces partenaires génèrent un chiffre d'affaires annuel dépassant les 12 milliards de dollars de ventes. De plus, ils assurent un emploi à plus de 100 000 personnes dans toutes les régions du Québec.



Les produits manufacturés au Québec sont reconnus. À titre d'exemple, mentionnons les meubles québécois dont la réputation dépasse souvent les frontières.

Partout où se trouve la mascotte, les produits québécois sont là!

Durant la campagne, des dizaines de milliers de produits du Québec seront à l'honneur tant dans la mode, le meuble, les accessoires de maison, les jeux et le sport, les produits culturels et les produits alimentaires. La mascotte de **Québec en vitrine 2000** sera de la fête et accompagnera les consommatrices et les consommateurs dans leur découverte des produits conçus et fabriqués ici. Laissez-vous séduire et parlez-en à votre entourage. *Qui les cherche les trouve!*, le slogan de la campagne de cette année, fait référence aux produits d'ici et vous guidera dans votre magasinage.

La mode

L'industrie manufacturière de l'habillement au Québec est créatrice de près de 50 000 emplois répartis dans plus d'un millier d'entreprises. L'industrie de la mode fournit un emploi à plus de 70 000 personnes dans le secteur des ventes.

Mode féminine et masculine

• Un grand nombre de vêtements fabriqués au Québec sont vendus sous les marques de commerce privées des grandes chaînes de magasin.

• En janvier dernier, une dizaine de nos créateurs ont participé à Montréal Fashions On Ice, un imposant défilé de mode sur glace au Rockfeller Center de New York. Le magazine américain de l'industrie du vêtement masculin MR n'a pas hésité à qualifier cet événement de défilé du millénaire.



Plus de 1000 entreprises du Québec se spécialisent dans l'industrie de la mode.

• En Beauce, une entreprise de 1700 personnes fabrique 140 000 paires de jeans par semaine.

Mode enfantine

• Parmi les 200 entreprises québécoises de mode enfantine, plusieurs exportent leurs produits hors du Québec. Un grand nombre des entreprises de ce secteur fabriquent des produits de milieu et de haut de gamme destinés aux boutiques spécialisées et aux petites chaînes de magasins. Les autres se spécialisent dans la fabrication de produits de masse et alimentent les grands magasins et les magasins à escompte.

Les vêtements et accessoires en fourrure

Cette industrie est très active sur les marchés étrangers; plus de la moitié des manteaux qu'elle fabrique sont destinés au marché mondial, plus particulièrement aux États-Unis.

• Les nouvelles techniques d'apprêtage permettent d'offrir une grande variété de produits comme le prêt-à-porter et la garniture de manteau long.

• La ville de Montréal est l'hôte de la troisième exposition de fourrure en importance dans le monde.

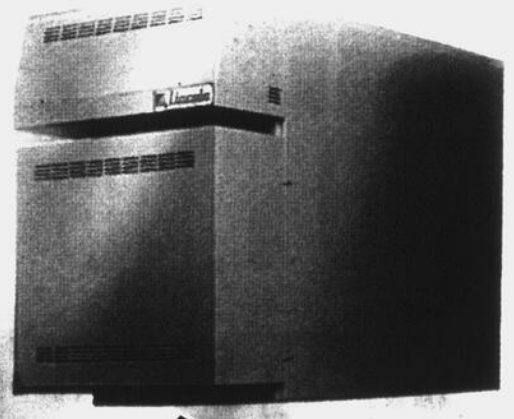
Fournaise au mazout à air chaud



Lincoln
votre partenaire en confort

Parce qu'il mérite ce qu'il y a de mieux...

GARANTIE* À VIE ÉCHANGEUR DE CHALEUR



GARANTIE* 5 ans sur les pièces

Fabriqué au Québec

Plomberie Carillon inc

485, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0388 - 347-0389
EN AFFAIRES DEPUIS 1957

Matelas MULTI

«Chez Matelas Multi, c'est multi pour le choix et la qualité et mini pour le prix!»



Jacques vous le dit:
«Fabriqué au Québec»

Matelas double
510 ressorts
Garantie 20 ans
Le «Orthopédique Classique»
349$

ORTHOPÉDIC - promo III	
312 RESSORTS	Promotion
SIMPLE MATELAS	169$
39x75 ensemble	269$
DOUBLE MATELAS	209$
54x75 ensemble	319$
QUEEN MATELAS	279$
60x80 ensemble	399$

ORTHO DE LUXE	
312 RESSORTS	Promotion
SIMPLE MATELAS	209$
39x75 ensemble	339$
DOUBLE MATELAS	269$
54x75 ensemble	379$
QUEEN MATELAS	339$
60x80 ensemble	489$

ORTHOPÉDIQUE CLASSIQUE	
510 RESSORTS	Promotion
SIMPLE MATELAS	309$
39x75 ensemble	419$
DOUBLE MATELAS	349$
54x75 ensemble	499$
QUEEN MATELAS	439$
60x80 ensemble	579$

AUSSI DISPONIBLES:
• Matelas à ressorts
• Matelas mousse • Matelas latex
• Matelas à ressorts ensachés
• Futons • Base à roulettes

855, rue Grand-Bernier Nord (coin Pierre-Caisse)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0450

VISA MasterCard



VENTE SOUS LE CHAPITEAU

GIGANTESQUE

VENTE DE SALON

AU PRIX COÛTANT DU MANUFACTURIER

LA-Z-BOY · Distinctive Designs · SUMMUM DESIGN · PALLISER. · BERKLINE · Jaymar · elran

OUVERT:
lundi de l'Action de Grâces

Jusqu'au 9 oct.

- SOFAS • CAUSEUSES
- FAUTEUILS • SOFA-LITS
- TISSUS OU CUIR
- FIXES OU INCLINABLES



elran

Prix rég. $799 499$

Fauteuil inclinable en cuir combo
(Quantité limitée)

À l'intérieur du magasin : Épargnez l'équivalent des 2 taxes TPS et TVQ

Soit 15%* sur tous les meubles et accessoires de décoration

* Non applicable à la liquidation sous le chapiteau. Excluant les appareils électro-ménagers et électroniques

1/2 KILOMÈTRE SUR DEUX ÉTAGES



MAISON ETHIER

FACE AU CAMPUS FORT ST-JEAN (ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE)
126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu 450-346-1090 1-800-363-1090

060592-0c18-dg

RONA

Le Rénovateur RÉGIONAL

Grande vente de garage

1 journée seulement

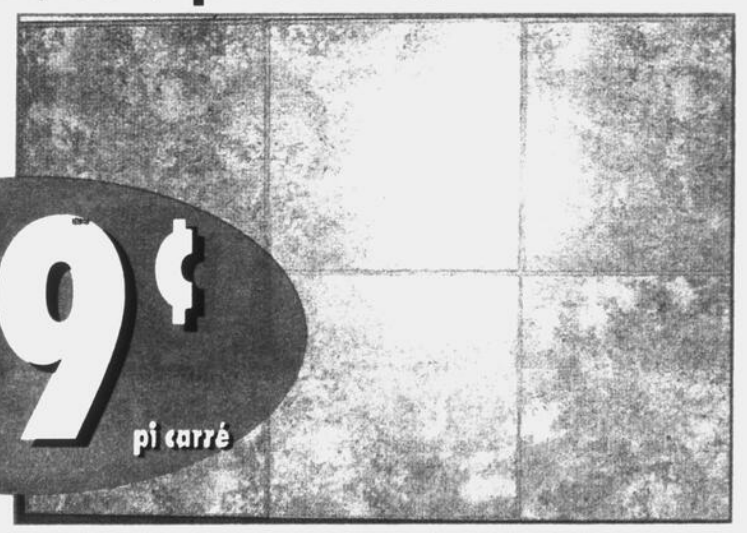
Le lundi 9 octobre

Jusqu'à 75% d'escompte sur:

- Retours
- Paquets ouverts
- Légères imperfections
- Articles fin de ligne
- Articles fin de saison

Tuiles flottantes

~~Rég. 2,68$ pi carré~~



Bois franc «Goodfellow»

assortis

~~Rég. 5,79$ pi carré~~



Plancher flottant «Goodfellow»

~~Rég. 4,10$ pi carré~~



Prix payez et emportez
Quantités limitées

Surveillez notre circulaire pour votre grateux du lundi

AIR MILES | rona | VISA | PAIEMENT DIRECT | QUÉBEC EN VITRINE

HAUT-RICHELIEU
170, rue Moreau Saint-Luc
Tél.: (450) 359-4695

262834-0c18-gr*

Les plus bas prix GARANTIS de la région!

Les libéraux ont encore à faire pour convaincre Charest de l'urgence de faire l'autoroute 35

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les militants libéraux des comtés de Saint-Jean et d'Iberville ont encore du travail de persuasion à faire pour convaincre leur chef, Jean Charest, de l'urgence de parachever l'autoroute 35 jusqu'à la frontière canado-américaine.

«Une autoroute à la fois», a-t-il répondu, mi-sérieux mi-blagueur, lorsque nous lui avons demandé, mercredi dernier, s'il avait l'intention de demander aux gouvernements d'agir rapidement pour le prolongement de l'autoroute Montréal-Boston comme il venait de le faire le jour même pour l'autoroute 30.

Le leader libéral participait au restaurant Les Frères Moreau de Saint-Jean-sur-Richelieu à un cocktail de financement à 200 $ le couvert organisé par les associations libérales des comtés de Saint-Jean et d'Iberville. Il était flanqué des députés Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) et Yvon Maroux (Vaudreuil).

Plus tôt en journée, M. Charest avait émis un communiqué de presse dans lequel il appuyait ses députés libéraux de Châteauguay, de Beauharnois-Huntingdon et de Vaudreuil dans leurs démarches pour presser Québec et Ottawa à assurer le prolongement de l'autoroute 30.

«Le prolongement de l'autoroute 30 est vital pour le développement économique de toute la région. En plus d'offrir une alternative intéressante, ce projet permettrait de désengorger le seul axe est-ouest que constitue l'autoroute métropolitaine, de même que les principaux axes reliant la Rive-Sud et Montréal», soulignaient les libéraux.



Le chef libéral Jean Charest

Dès son accession à la présidence de l'Exécutif libéral de Saint-Jean en mai dernier, Martin Massé déclarait que le parachèvement de l'autoroute 35 constitue «une priorité de sécurité et de développement économique pour la région».

M. Charest nous a d'autre part indiqué qu'il était par contre très favorable à l'idée d'examiner le dossier de l'autoroute 35 dans une perspective de partenariat entre le public et le privé.

Dans une forme splendide et beaucoup plus à l'aise avec ses militants qu'il ne l'était au début de son mandat, le chef libéral, qui en est à une quatrième tournée des régions, a déclaré que «la route gagnante pour le Parti libéral, c'est celle des régions du Québec.»

Il a souligné qu'il n'allait pas se contenter d'une victoire morale lors de la prochaine élection et que c'est dès aujourd'hui qu'il fallait parler des enjeux majeurs comme les réductions d'impôts et le désastreux système de santé laissé par le gouvernement du Parti québécois.

Prenant l'exemple de la Cité du commerce électronique et du dossier Mosel Vitelic, où des subventions colossales sont promises à cette entreprise taiwanaise pour qu'elle s'implante dans la région de Montréal, il a accusé le gouvernement péquiste d'être le seul État où la politique du gouvernement est d'enrichir les riches.

M. Charest a finalement souligné que le congrès du parti qui se déroulera les 13, 14 et 15 octobre à Québec définira les grands principes de la plate-forme électorale du PLQ et marquera le début de la marche libérale vers les prochaines élections.

«C'est cette année que l'élection se prépare et se gagne», a-t-il lancé. ■

Paquin devant ses troupes samedi

Le député Roger Paquin prendra la parole devant ses troupes samedi matin, le 7 octobre, à l'occasion du déjeuner-causerie d'octobre de l'Association du Parti québécois du comté de Saint-Jean. L'événement se déroulera à l'hôtel Comfort Inn de Saint-Jean-sur-Richelieu à compter de 9 heures. Le député en profitera pour faire un tour d'horizon des principaux dossiers du comté. ■



(Photo Archives)

DATE DE LA CONVENTION

Nervosité chez les libéraux fédéraux

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La nervosité s'est emparée des organisations des trois candidats à l'investiture libérale fédérale du comté de Saint-Jean hier (mardi) après-midi après qu'un appel reçu de la permanence du parti devançait au 13 octobre la date de la convention, originalement prévue pour le dimanche 26 novembre.

L'organisateur en chef de la candidate Diane MacDonald, Réal Boucher, a confirmé avoir été informé d'un changement de date de convention vers l'heure du midi.

En fin d'après-midi, un second téléphone de la permanence du parti à Montréal a finalement annulé la directive du matin et ramené la date de la convention au 26 novembre.

Cette fébrilité chez les troupes libérales viendra amplifier les rumeurs selon lesquelles le déclenchement des élections est imminent pour un scrutin qui aurait lieu le 20 ou le 27 novembre. ■





ÉDUCATION

PROGRAMMES À TEMPS PLEIN AU CÉGEP

Bon taux de placement et de satisfaction des finissants de la formation aux adultes



LOUISE BÉDARD

Quelques mois après avoir complété leurs études, les finissants de la formation aux adultes offerte par le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu occupent un emploi relié au domaine d'études dans 74% des cas. La très grande majorité (91%) d'entre eux se déclarent satisfaits de la qualité du programme suivi en regard des exigences du marché du travail. De même 83% jugent avoir amélioré leur situation d'emploi après avoir suivi la formation.



Une enquête montre que les anciens élèves de la formation continue au Cégep sont très majoritairement satisfaits du programme suivi.

(Photo: Jacques Paul)

En juin dernier, le Cégep contactait les finissants de six programmes de formation à temps plein pour connaître leur situation d'emploi. Ces adultes avaient terminé leurs cours depuis trois à six mois auparavant. Un peu plus de 70% des finissants visés ont répondu au questionnaire.

L'objectif d'une telle relance auprès des anciens élèves est de recueillir des données relatives à leur situation d'emploi, de tenter de prévoir les tendances du marché du travail. L'opération cherche aussi à planifier une stratégie d'intervention dans le but de rapprocher le cégep du monde du travail et d'accroître le taux de placement des finissants.

À la formation continue, contrairement à l'enseignement régulier, le Cégep bénéficie de beaucoup plus de latitude pour modifier et ajuster le contenu des programmes aux besoins du marché du travail et même en instituer des nouveaux.

EMPLOI

L'enquête a rejoint 57 personnes ayant suivi une formation à temps plein, à Saint-Jean ou encore à Brossard où le Cégep offre aussi de la formation continue. À l'exception de cinq d'elles, toutes ces personnes avaient obtenu leur diplôme, une AEC (Attestation d'études collégiales).

La plupart de ces personnes étaient auparavant sans emploi et touchaient des prestations. Quarante-trois d'entre elles n'avaient pas d'expérience de travail dans le domaine de la formation suivie. Aujourd'hui elles reçoivent un salaire horaire moyen de 13,74 $ quand elles occupent un emploi relié à leur formation. Plus de la moitié (54%) ont un emploi permanent et 20% un emploi temporaire relié à leur domaine d'étude. Au total 88% travaillaient cet été.

Ces anciens élèves sont relativement âgés. Seulement dix ont moins de trente ans. Onze sont âgés entre 30 et 35 ans, dix-huit ont 36 à 40 ans et les autres (18) ont plus de 41 ans. Compte tenu de la moyenne d'âge, le taux de placement est d'autant plus intéressant, fait remarquer Lucie Lahaie, directrice du Centre de liaison avec l'entreprise du cégep.

GESTION

Ce sont les huit anciens élèves du programme de *Gestion industrielle* rejoints par l'enquête qui ont aujourd'hui le meilleur salaire. Ils sont rémunérés à taux horaire moyen de 17,04 $. Le plus haut salaire est de 24 $. Ils assument des fonctions de responsabilité à titre de gestionnaires des opérations, contremaître, directeur des ventes, etc. Ils sont tous satisfaits de la formation reçue et 88% d'entre eux évaluent avoir amélioré leur situation de travail après avoir suivi le programme.

Tout comme le groupe précédent, celui des onze finissants de *Techniques de micro-informatique* rejoints ont tous quitté le cégep avec leur diplôme en poche et ont tous déniché un emploi. Leur salaire horaire moyen atteint 13,53. $. À noter qu'ils étaient tous sans expérience dans le domaine avant de retourner aux études. Aujourd'hui ils occupent des postes de programmeur junior, de technicien en informatique, d'administrateur de réseau tant dans le secteur privé que public.

Le programme de *Gestion financière informatisée* permet aujourd'hui à ses anciens élèves d'occuper des postes de technicien comptable, de commis de bureau, au service à la clientèle, etc. Le salaire horaire moyen est de 12,52 $. Le programme s'est étalé sur 56 semaines de formation, à temps plein. Un seul des huit anciens élèves interrogés a quitté les études sans son AEC et était toujours à la recherche d'emploi.

Les anciens du programme de *Gestion des approvisionnements* ont trouvé un emploi dans leur champ d'étude à l'exception d'un seul qui demeure sans job. Les huit autres travaillent comme acheteur, gestionnaire de stock, répartiteur dans le transport, magasinier, etc. Si 88% sont satisfaits de la qualité de la formation reçue, 67% évaluent avoir amélioré leur situation d'emploi. Leur salaire horaire moyen est de 13,02 $.

AGROTOURISME

La situation en emploi des anciens élèves en *Techniques de gestion et d'animation d'une entreprise agrotouristique* est moins reluisante. Parmi les onze anciens élèves rejoints, un seul a un emploi permanent et quatre des emplois temporaires dans le domaine. Deux autres travaillent dans un autre secteur et quatre sont encore à la recherche d'un job. Le salaire horaire est aussi plus bas, soit 10,86 $.

Même si les gens se déclarent satisfaits de la formation reçue et de l'amélioration de leur sort, le marché de l'emploi est plus difficile. Le salaire horaire moyen des finissants est de 10,86 $. Il faut préciser que la formation est beaucoup axée sur l'entrepreneurship. Créer sa propre petite entreprise en agrotourisme n'est pas facile.

Un groupe d'anciennes élèves du programme *Techniques d'éducation en service de garde* ont aussi été rejoints par la relance. Une seule était toujours sans emploi au moment de l'enquête. Toutes sont satisfaites de la formation et une seule estime que sa situation ne s'est pas améliorée. Celles qui travaillent ont toutes un emploi comme éducatrice dans un centre de la petite enfance. Des changements ont été apportés à ce programme de formation dont la durée vient de passer de 750 à 1080 heures de formation. ■

Rencontrez des gens de la région avec la ligne Match

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes :
[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]
[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98$ la minute

Ligne Touch Tone

Annoncez-vous Gratuitement
En composant le 346-3100
Une seule boîte vocale par personne

Économisez en achetant un bloc de temps
(payable par Visa/Mastercard)
Contactez notre service à la clientèle au 346-3100
Puis, appuyez sur le (0)



www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

FEMME DE 37 ANS, 5'5", 200 lb, chev roux, yx bruns, propre, bien dans sa peau, sans enfants, aime restos, balade, vélo, marche, balades, nature, cherche H 40-57 ans, n-fum, de belle app, pour relation stable, but sérieux. 1009

FEMME DE 43 ANS, 5'2", yx bleus, grassette, autonome, avec enfant, aime la nature, pêche, animaux, campagne, cherche H 40-48 ans, libre, vivant à la campagne, ouvert d'esprit. 1059

FEMME DE 46 ANS, aime la musique, danse, balades en voiture, cherche H avec affinités, pour vivre une relation sérieuse. 1060

SOPHIE, 5', 125 lb, chev bruns, yx vert pers, aime beaucoup les animaux, la musique, bateau, faire des sorties, cherche un H pour amitié ou plus si affinités. 1063

FEMME DE 18 ANS, chev châtains, yx verts, cherche H de 5'6" environ, doux, affectueux, qui aime rire, pour des sorties au resto, au ciné, en nature ou encore pour aller danser. 1064

31 ANS, 5'7", grassette, chev bruns, aime le vélo, marche, cherche H 5'10" et plus, viril, sens de l'humour, avec affinités. 1055

FEMME 50AINE, 5'4", romantique, autonome, n-fum, aime les soirées tranquilles, musique, restos, dialoguer, cherche H 50aine, franc, honnête, bien dans sa peau, n-fum, pour relation stable. 1054

NANCY, femme de 28 ans, mère de deux enfants, cherche H 25-35 ans, avec affinités. 1056

FEMME DE 50 ANS, 5'10", 190 lb, n-fum, divorcée, avec enfants, cherche H 45-55 ans, 5'10" et plus, simple, honnête, autonome, sens de l'humour, jovial, aimant la danse, marche, vélo, théâtre, campagne. 1003

Homme cherche Femme

DENIS, 5'8", 140 lb, chev châtains, yx bleus, de belle app, aime les balades, musique, restos, bien dans sa peau, cherche F 30-42 ans, de belle app, sociable, honnête, bien dans sa peau. 2105

JONATHAN, 19 ans, 5'10", 155 lb, chev bruns, yx bruns, cherche F 18-22 ans, aimant faire de l'équitation, sorties au resto, ciné, pour relation stable. 2106

PIERRE, 33 ans, cherche F 50 ans et plus, très belle app, féminine, pour passer quelques moments discrets. 2107

48 ANS, 5'5", 148 lb, autonome, simple, sérieux, cherche F 39-46 ans, poids prop, avec affinités, pour partager le quotidien. 2016

LUC, 20 ans, 6'1", 170 lb, chev châtains, yx pers, aime la musique, sport, vélo, patin, cherche F 18-25 ans, pour relation amicale d'abord. 2109

44 ANS, 5'7", 135 lb, chev et yx bruns, n-fum, aime la musique, billard, cherche F 35-45 ans, affectueux, n-fum, but sérieux. 2097

HOMME DE 30 ANS, 5'10", 190 lb, chev et yx bruns, de belle app, avec emploi, honnête et ordonné, aime la marche, ski de fond, quilles, cherche F 25-35 ans, mince, avec ou sans enfants, but sérieux si affinités. 2104

54 ANS, 5'8", 176 lb, Rive-sud, retraité, romantique, raffiné, sportif, curieux, sens de l'humour, cherche F 50-56 ans, mince, élégante, sportive, retraitée, n-fum. 2038

58 ANS, 5'8", 195 lb, autonome, respectueux, doux, chaleureux, veuf, aime le ski, nature, cheval, cherche F 50-60 ans, 5'3" à 5'6", 125-140 lb, veuve, avec affinités, but sérieux. 2100

HOMME DE 36 ANS, 5'10", 210 lb, de belle app, sincère, aime la nature, musique, culture physique, cherche F de belle app, avec affinités, pour partager les choses de la vie. 2076

FIN 30AINE, 5'8", 145 lb, de belle app, mince, n-fum, aime les sorties, marche, restos, patin, moto, cherche F 30-45 ans, de belle app, autonome, jeune d'esprit. 2092

BALANCE, 5'10, 190 lb, facile à vivre, cherche F douce, joyeuse, pour développer une relation sérieuse à long terme. 2098

RICHARD, 35 ans, 5'7", 185 lb, région de St-Jean, n-fum, père d'une fille de 3 ans et demi, passionné de moto, rollerblade, vélo, ski, cherche F poids prop, pour faire des activités extérieurs, amitié ou plus si affinités. 2099

MARTIN, 29 ans, chev châtains, yx bleus, 5'5", 125 lb, bon emploi, simple, tranquille, aime la nature, sports, enfants, cherche F 20-30 ans, aime les sports, pour partager sorties et activités. 2084

39 ANS, 5'9", 180 lb, bien dans sa peau, sens de l'humour, sans enfants, aime les enfants, soirées tranquilles, sorties, cherche F bien dans sa peau, aimant la nature. 2086

39 ANS, 5'6", 185 lb, n-fum, libre, fidèle, honnête, aime la nature, marche, campagne, soupers en tête-à-tête, musique, cherche F 27-39 ans, avec affinités, pour relation stable à long terme. 2087

30AINE, 5'9", poids santé, de belle app, marié, cherche F de belle app, âge sans importance, discrète, très sensuelle, pour rencontres occasionnelles à long terme. 2022

40AINE, St-Jean, belle allure, tranquille, discret, propre, compréhensif, éduqué, cherche F 65-80 ans, poids et grandeur sans importance, pour moments d'affection et partage de confidences. 2075

RICHARD, 33 ans, 5'10", 170 lb, chev et yx bruns, aime les sports, sorties, cherche F pour rencontres agréables. 2079

20 ANS, 6'3", chev châtains, yx bruns, très actif, aime le football, soccer, rugby, cherche F 18-25 ans, pour rencontres, sorties et beaucoup plus. 2077

VEUF DE 58 ANS, 5'8", 190 lb, honnête, aime le ski de fond, balades, soupers intimes, cherche veuve 53-60 ans, 5'3"-5'6", 125-140 lb, de belle app, aimant la nature, animaux, avec affinités. 2078

53 ANS, 5'6", 130 lb, apparence jeune, chev et yx bruns, fumeur, cherche F pour rencontres intimes et occasionnelles, âge sans importance. 2059

47 ANS, 5'5", 180 lb, chev et yx bruns, aime le cinéma, restos, balades en auto, musique, natation, cherche F 40-47 ans, but sérieux. 2071

42 ANS, 5'10", 170 lb, avec enfant, chev bruns, yx pers, n-fum, débrouillard, persévérant, aime les restos, balades, dialogue, cherche F au poids prop, avec goûts similaires. 2072

JIMMY, 37 ans, 5'10", chev bruns, yx pers, sans enfants, fumeur, grand sens de l'humour, généreux, cherche F 30-35 ans, complice, aventurière, pour sorties et plaisirs. 2073

YVES, 31 ans, 6', chev châtains un peu grisonnant, yx bruns, assez tranquille, aime la nature, tranquillité, cherche F assez tranquille, rayon de soleil, honnête, respectueuse. 2081

Autre

RIVE-SUD, femme de 54 ans, 5'3", 145 lb, chev et yx bruns, fumeuse, autonome, aime la vie, cherche F 55-60 ans, pas trop masculine, aimant les plaisirs de la vie. 4062

HOMME DE 44 ANS, 5'6", 175 lb, très discret, cherche H 30aine-début 40aine, pour relations intimes et occasionnelles, pour passer de bons moments. 4013

ST-JEAN, homme de 36 ans, 5'10", 150 lb, chev et yx bruns, cherche H moins de 39 ans, pour rencontres occasionnelles ou peut-être plus. 4064

JEAN-FRANÇOIS, 5'9", chev noirs, yx bruns, très agréable, cherche H pour amitié ou plus si affinités. 4061

43 ANS, 5'11", 175 lb, sympathique, jovial, cherche F ou couple, pour partager des moments intimes. 4005

HOMME 30AINE, 5'11", 180 lb, chev châtains, yx bruns, de belle app, engagé, discret, bisexuel, masculin, cherche H 20-35 ans, sportif, bisexuel, pour rencontres occasionnelles. 4058

48 ANS, 5'7", 130 lb, allure jeune, discret, sympathique, cherche H 40 ans et moins, bien proportionné, engagé ou non, sincère, pour amitié et plus. 4002

COUPLE MI-40AINE, très bien dans leur peau, le mari étant peu à la maison, cherche une F n-fum, disponible, pour faire des sorties, s'amuser entre femmes et/ou avec lui. 4059

LUC, de Gramby, 31 ans, chev et yx bruns, 175 lb, aime le booling, marche, cherche H 32 ans et plus, pour une relation stable. 4057

KATHOU, 23 ans, 5'4", 110 lb, chev foncés, yx kaki, a beaucoup à donner, cherche F simple, douce, affectueuse, aimant passer du bon temps, amitié d'abord. 4045

41 ANS, 5', de taille moyenne, stable, professionnelle, cherche F 35-45 ans, pour être initiée à l'amour entre femmes et devenir de très bonnes amies. 4047

HOMME DE 54 ANS, 5'9", chev sel et poivre, barbe, costaud, n-fum, cherche H 48 ans et plus, de la région, pour rencontres agréables. 4048

Partenaire d'activités diverses

FEMME DE 53 ANS, Micheline, nouvellement installée à St-Jean, aime la marche en montagne, vélo, ski de fond, patin à glace, cherche F ou H pour partager ces activités. 3008

SELON L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

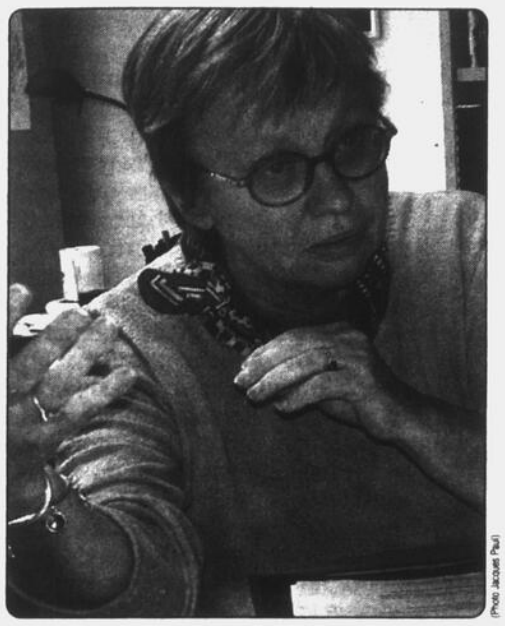
La réforme de l'éducation profitera aux élèves les plus faibles

ISABELLE SIMARD

Les membres de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA) estiment que les changements apportés par la réforme de l'éducation auront des effets bénéfiques sur les enfants qui éprouvent des difficultés académiques.

Selon l'AQETA, l'apprentissage qui respecte le rythme de l'élève favorisera l'acquisition des savoirs et réduira ainsi l'écart entre les élèves dits «forts» et les plus «faibles».

«Le fonctionnement par cycle évitera le redoublement. Par le fait même, les élèves en difficulté ne seront plus identifiés comme des doubleurs et auront une meilleure estime de soi», explique Lise Bastien, vice-présidente de l'AQETA et conseillère en adaptation scolaire.



(Photo: Jacques Paul)

Lise Bastien, vice-présidente de l'AQETA et conseillère en adaptation scolaire.

LA RÉFORME

La réforme de l'éducation, rappelons-le, a été mise en branle en septembre dernier. Ce sont les élèves de maternelle, 1re et 2e année qui sont les premiers à amorcer ce grand virage.

Dorénavant, les élèves travailleront plus fréquemment en ateliers et en équipes afin de développer l'ensemble de leurs compétences. Ils seront appelés à participer davantage en classe.

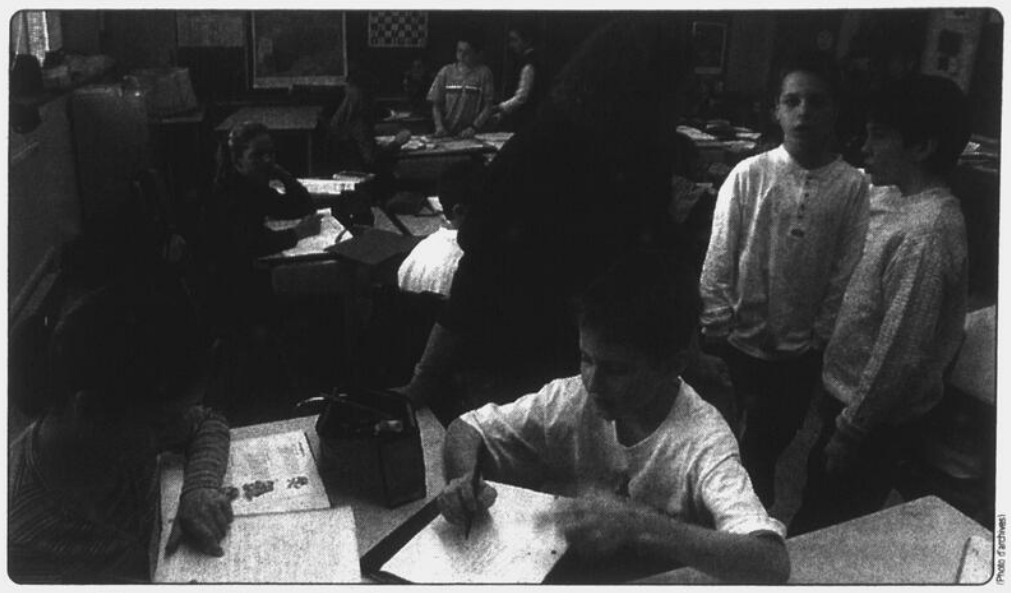
Avec la réforme, les apprentissages du primaire se feront sur trois cycles de deux ans. Les six années demeureront, mais les enfants disposeront de deux années pour développer les compétences liées à un programme d'études donné.

Le Programme de formation de l'école québécoise est conçu de manière à ce que les enseignants puissent en enrichir au besoin les contenus à l'intention des élèves les plus doués ou encore approfondir les apprentissages de base pour les élèves aux prises avec des difficultés.

DE GRANDES FORCES

«Les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage ont eux aussi de grandes forces et c'est par le biais de projets et d'ateliers qu'ils pourront exploiter ces forces», ajoute Lise Bastien.

Environ 10% des élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage liées à des problèmes de communication, de comportement ou encore à un handicap ou une maladie. Ces élèves ont des besoins particuliers sur le plan académique. Certains sont intégrés dans les classes régulières, d'autres dans des classes spéciales. Un suivi avec des professionnels est nécessaire dans leur cheminement scolaire.



(Photo d'archives)

Les élèves travailleront plus fréquemment en ateliers et en équipes afin de développer l'ensemble de leurs compétences.

DES INQUIÉTUDES

L'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage manifeste tout de même certaines inquiétudes à l'égard du nouveau curriculum.

«La présence de professionnels, tels que des orthopédagogues, des psychologues, des éducateurs spécialisés, demeurera essentielle dans les écoles», soulève Lise Bastien.

UNE CONFÉRENCE

L'AQETA présentera une conférence publique s'adressant aux parents et aux intervenants du milieu de l'éducation et de la santé le mercredi 18 octobre à 19h30 à l'hôtel Radisson, à Longueuil (métro Longueuil), salle Jacques-Cartier, au 999, De Sérigny.

Cette conférence, animée par Lise Bastien, aura pour thème: «Changer l'élève ou changer l'école?» La conférencière, Marie-Danielle Lemieux, psychopédagogue et conseillère pédagogique à la Commission scolaire de Laval, parlera de l'impact de la réforme sur l'élève ayant des troubles d'apprentissage.

Les membres de l'AQETA seront admis gratuitement à la conférence, alors que les non-membres devront débourser un montant de 5 $. ■

Un petit déjeuner complet pour une centaine d'élèves de Saint-Lucien

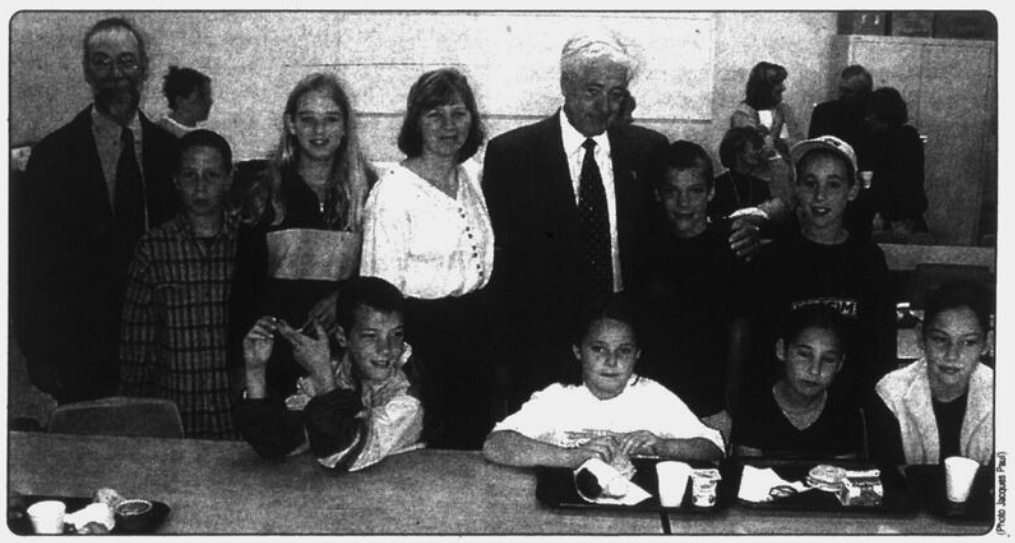
ISABELLE SIMARD

L'école Saint-Lucien offre depuis le printemps dernier un nouveau service aux élèves. Le club des petits déjeuners permet à une centaine d'enfants de profiter chaque matin d'un déjeuner complet et nutritif et, par le fait même, d'arriver en classe le ventre plein.

L'ouverture officielle du Club Saint-Lucien a eu lieu lundi matin en présence de nombreux invités d'honneur et d'une centaine d'élèves de l'école.

Comme l'explique le directeur de l'école, Normand Béliveau, ce nouveau service répond à un besoin véritable dans le milieu. Plusieurs enseignants ont constaté que certains enfants arrivaient en classe le ventre vide.

«Le ministère de l'Éducation a établi à 10 l'indice de défavorisation le plus élevé. L'école Saint-Lucien a obtenu 8, ce qui n'est pas négligeable comme résultat», explique M. Béliveau.



(Photo: Jacques Paul)

Le directeur de l'école Saint-Lucien, Normand Béliveau, en compagnie de la responsable du Club Saint-Lucien, Chantale Montpetit, d'un donateur, Roger Breton, et de quelques membres du club des petits déjeuners.

La mise en place du Club Saint-Lucien a été orchestrée par le Club des petits déjeuners du Québec. Cet organisme fêtera, le 1er novembre prochain, son 6e anniversaire.

Durant l'année scolaire 1999-2000, près de 800 000 déjeuners ont été servis dans 51 écoles en milieu défavorisé à travers la province.

«À l'école Saint-Lucien, le projet a été rendu possible grâce à la participation financière du président de Termaco, M. Roger Breton», précise M. Béliveau.

M. Breton a versé la somme de 15 000 $ à l'organisme pour la réalisation du projet.

Entre 8h15 et 8h45, un petit déjeuner est servi aux élèves de tous les niveaux. Un montant de 30¢ par déjeuner est exigé à l'élève.

«Le contact social entre eux est différent. Les enfants s'attendent à la porte pour déjeuner ensemble. Ils ont le plaisir de déjeuner avec leurs amis avant de retourner en classe», constate Normand Béliveau. ■

Vente d'agrumes à Marguerite-Bourgeoys

L'école Marguerite-Bourgeoys tiendra sa vente d'agrumes annuelle du 2 au 20 octobre. La livraison des oranges et des pamplemousses se fera le 6 décembre.

Les profits de cette activité seront investis dans divers projets touchant la vie étudiante, culturelle et sportive.

Les agrumes proviendront directement de la Floride. Les oranges seront vendues au coût de 19 $ la demi-caisse et 32 $ la caisse et les pamplemousses, au coût de 16 $ la demi-caisse et 29 $ la caisse. Les commandes seront payables sur livraison le 6 décembre. ■

Congé de l'Action de grâces

En raison du congé de l'Action de grâces, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville, la bibliothèque ainsi que le garage municipal seront fermés. Pour toute urgence relevant des travaux publics, les citoyens sont invités à composer le 359-2499. ■

Grand bazar à l'école Marie-Rivier

Le conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier tiendra un bazar au profit des activités éducatives des élèves le samedi 14 octobre, de 8 heures à 16 heures, sur le site de l'école située au 511, rue Pierre-Caisse à Saint-Jean-sur-Richelieu.

En cas de mauvais temps, l'activité aura lieu à l'intérieur de l'école (entrée aux portes 1 et 6). Les visiteurs pourront garer leur véhicule du côté de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, sur la rue Choquette.

Les personnes qui désirent faire des dons de jouets, de bibelots, de livres, de disques, de bijoux, de vêtements, de petits appareils électroménagers ou autres sont priées de les apporter à l'école durant les heures de bureau, à compter du mardi 10 octobre. ■

LE 18 OCTOBRE, AU CAMPUS FORT SAINT-JEAN

Un Événement Mode-Beauté automne-hiver à la manière des grands défilés de mode parisiens

33 boutiques et 61 mannequins impliqués

GILLES LÉVESQUE

Pas moins de 640 billets ont déjà été écoulés, sans aucune publicité ou promotion spéciale, en prévision de l'Événement Mode-Beauté qui se tiendra le 18 octobre prochain, au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Présenté à la manière des grands défilés de mode parisiens, cette activité qui sera présentée à l'automne et au printemps promet d'en mettre plein la vue à ceux qui seront au rendez-vous.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les instigateurs de cet événement, Josée Bertrand et Jean Guillet, n'ont pas lésiné sur les moyens et les idées pour faire de ce défilé une grande réussite. Et c'est sans doute pourquoi autant de gens ont accepté d'embarquer dans leur projet, tant du côté des boutiques et des designers que de la population en général.

Cela dit, allons-y sans plus attendre avec les présentations. Pour un, Jean Guillet opère une petite boutique de fleurs à Saint-Jean-sur-Richelieu depuis plusieurs années. Il fut un temps où il était aussi spécialisé dans la décoration de vitrines commerciales.

De son côté, Josée Bertrand est entre autres propriétaire du musée de machines agricoles anciennes de L'Acadie connu sous le nom de Aux couleurs de l'automne. Avant de se lancer dans cette aventure familiale, elle était propriétaire de deux boutiques de linge identifiées sous le nom de Mimosa. L'une de ces boutiques était localisée à Saint-Jean, l'autre à Brossard.

Ceux et celles qui s'intéressent à la mode se souviendront qu'elle organisait alors des défilés à l'hôtel Relais Gouverneur qui attiraient sans peine plusieurs centaines de spectateurs de même que de grands designers, dont le célèbre Jean-Claude Poitras.

«C'est en discutant avec Jean que l'idée nous est venue d'organiser ensemble un grand événement axé sur la mode et la beauté qui se voudrait une réplique des défilés parisiens, avec canapés, cocktails, gants blancs, rangées de chaises et éclairages sophistiqués. Nous avons commencé à travailler sur ce projet en avril dernier et nous serons prêts à livrer la marchandise le 18 octobre prochain, explique Mme Bertrand, qui soit dit en passant assume la présidence de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu.

PARTICIPANTS

Ce projet, on peut le qualifier d'ambitieux, tant le menu proposé est consistant. En fait, il nous faudrait sans doute la page entière pour tout vous dire sur cet événement dont les profits seront versés à l'Office du Tourisme. Le printemps prochain, pour le défilé printemps-été prévu pour le mois de mars, ce sera au tour de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu d'en profiter. Alors, essayons d'être bref!

D'entrée, précisons que 33 boutiques de la région impliquées entre autres dans la mode, la coiffure et l'esthétique ont accepté de s'impliquer dans le déroulement de cette soirée mettant l'accent sur les grandes tendances de la mode et la beauté pour l'automne et l'hiver. Leurs produits seront évidemment en montre le soir du défilé.

Quatre designers seront aussi sur place, à savoir Jean Airoldi, MUSE et Nadya Toto, de Montréal, de même que Marie-Claude Lacombe, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour ce qui est des mannequins, hommes, femmes et enfants, ils seront 61 à défiler à tour de rôle par vague de huit. On parle ici de mannequins de la région qui en sont déjà à l'étape des répétitions. En coulisse, ils seront plus de 172. Imaginez l'organisation!

Nathalie Lussier et Éric Latour, avec leurs voix radiophoniques, seront de leur côté chargés d'animer la soirée sans avoir à décrire chacun des vêtements ou des coiffures qui susciteront l'admiration ou l'étonnement dans la salle.

Un programme de même qu'un sac rempli cadeaux seront remis aux spectateurs à leur arrivée au Pavillon Dextraze. Ces derniers pourront aussi remporter l'un ou l'autre des prix totalisant un montant de 6000 $. C'est sans parler de cette petite épinglette (premier élément d'une collection) qui sera vendue au coût de 5 $ pour constituer un fond de roulement en prévision des autres défilés et de ce Trophée hommage (réalisation de Laurent Viens) qui sera remis à l'entreprise de la région qui se sera le plus démarquée.

Consistant comme menu, disions-nous!



Sur la photo, on reconnaîtra Josée Bertrand et Jean Guillet, les instigateurs de l'événement, André Robinson, directeur commercial chez J.B. Martin, Marie-Claude Lacombe, designer de mode et Cédric Charbin, président de J.B. Martin.

(Photo: Jacques Paul)

BILLETS

Croyez-le ou non, mais il ne reste plus qu'une centaine de billets à vendre, tous les autres, environ 640, ayant rapidement trouvé preneurs. Le coût des billets varie comme suit: 25 $ (défilé), 50 $ (défilé, cocktail et bar ouvert de 18h30 à 19h30), 75 $ (défilé, cocktail, bar ouvert de 18h30 à 19h30 et place réservée. Au moment d'écrire cet article, jeudi dernier, il ne restait plus que quatre billets au coût de 75 $ à écouler.

Pour se procurer des billets, on peut rejoindre Jean Guillet, au numéro 359-4409, ou Josée Bertrand, au numéro 542-5275.

Il est à noter que les portes ouvriront à 18 heures. Suivra, à 20 heures, le défilé qui promet d'être haut en couleur. Ah! oui, nous allions oublier d'écrire que des salons de coiffure seront sur place pour procéder à des transformations sous vos yeux et qu'une exposition de robes datant du début des années 1900 à aujourd'hui est aussi au programme en collaboration avec le Musée Missisquoi.

J.B. MARTIN

Pour ce qui est de la conférence de presse entourant la promotion de l'événement, celle-ci a eu lieu lundi matin chez J.B. Martin, une usine de textiles située sur la rue Saint-Jacques, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le président de la compagnie, Cédric Charbin, et le directeur commercial, André Robinson, étaient visiblement ravis d'ouvrir ainsi les portes de cette entreprise inaugurée il y a 66 ans.

Pourquoi là plutôt qu'ailleurs? Tout simpement parce que les grands designers font appel à la réputation de cette entreprise pour l'achat et la coupe de velours, un tissu utilisé aussi sur place pour la confection de rideaux de scène et de fauteuils. On y fait aussi des gilets pare-balles et bien d'autres produits.

Étaient aussi présentes Marie-Claude Lacombe, une jeune designer de Saint-Jean qui s'est dite heureuse d'être associée à cet événement, de même que Anne Potvin, une employée de la ville de Saint-Jean qui jouera alors le rôle de mannequin. Des marchands associés à l'événement, dont Pierre Fraser, des Chaussures Pierre, étaient aussi présents.

Bref, tous ont eu droit à une bien belle mise en scène qui cadrait bien avec ce défilé de mode à la parisienne. ■

JOURNÉE DES MAISONS DE JEUNES

Le professeur Claes parlera de l'adolescence au Dôme

Le professeur Michel Claes, du Département de psychologie de l'Université de Montréal, sera le conférencier invité par la maison des jeunes de Saint-Jean Le Dôme, samedi, à l'occasion de la Journée des maisons de jeunes du RMJQ (Regroupement des maisons de jeunes du Québec).

La soirée conférence est ouverte aux parents, éducateurs, enseignants et toutes les personnes intéressées à mieux comprendre les adolescents. Elle se tiendra au Dôme situé au 90, rue Saint-Georges, à Saint-Jean. La soirée débutera à 19 heures et se terminera à 21 heures. Les gens sont invités à se présenter dès 18h30. L'entrée est gratuite. Une contribution volontaire est suggérée.

Le professeur abordera deux grands thèmes. Il traitera de l'image de l'adolescence dans la société et ses mythes. Puis il élaborera sur la qualité des relations parents/adolescents et son effet sur le développement des jeunes parlant de la communication au sein de la famille, de l'acquisition de l'autonomie, de la santé mentale des jeunes, des comportements déviants, etc.



Le Dôme soulignera la journée des maisons de jeunes. On reconnaît Caroline Roy, animatrice, Dominique Surprenant, coodonnatrice, Cassandra Beaulieu, Guillaume Roulier. Maxime Rainville, animateur et Véronique Lamonde, président du conseil d'administration.

(Photo: Jacques Paul)

CONFÉRENCIER

Détenteur d'un doctorat en psychologie de l'Université de Louvain (Belgique), M. Claes consacre principalement son enseignement à la psychologie du développement, à celle de l'adolescence, aux techniques d'entrevue en psychologie et à la méthodologie de la recherche en psychologie appliquée.

Il mène des recherches sur des sujets tels que l'image de l'adolescence dans la société, le réseau social des adolescents, les relations avec les parents et les pairs, la détresse psychologique et les comportements déviants à l'adolescence.

Il est l'auteur de différents ouvrages portant sur ces sujets. Il a signé «L'expérience adolescence» (Mardaga, Bruxelles, 1994). Il doit publier aux Presses de l'Université de Montréal «Le développement social à l'adolescence» et «Être parent d'adolescent» est sous presse en Belgique.

Il est aussi l'auteur de plusieurs chapitres d'ouvrage et de différents articles sous le thème du développement social et l'adaptation psychosociale de l'enfant et de l'adolescent, dans des revues internationales (Journal of Adolescence, Journal of Youth and Adolescence, Journal of Adolescence Research), et des périodiques francophones (Revue québécoise de psychologie, Enfance, Psychiatrie de l'enfant, Santé mentale au Québec).

Au cours de la même journée, en après-midi, les jeunes du Dôme invitent le public à une course aux huards (1 $), sur la Place du marché. De 13 à 16 heures, les passants pourront participer à des jeux et courir la chance de gagner des prix.

Rappelons que Le Dôme offre des services aux jeunes de 12 à 17 ans, depuis 19 ans. C'est un lieu de rencontre et d'appartenance pour les jeunes. ■

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA VIOLENCE

La Marche mondiale des femmes débute lundi

On vous invite à emboîter le pas

Les femmes de la MRC du Haut-Richelieu marcheront dès lundi pour lutter contre la pauvreté et la violence. La Marche mondiale des femmes culminera à New-York le 17 octobre, lieu où une délégation politique rencontrera Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU.

Toutes sont invitées à se joindre à ces marcheuses, l'espace d'une rue ou le temps d'une heure alors qu'elles marcheront dans la MRC du 9 au 11 octobre avant de se diriger à Cowansville et à Granby, puis à Montréal le 14 octobre. Il reste des places dans l'autobus qui les amènera au grand rassemblement dans la métropole. Il suffit de s'inscrire.

Avant de se rendre à l'ONU, les participantes iront aussi au rassemblement pancanadien qui est prévu à Ottawa le 15 octobre. Notons que la Marche mondiale est aussi accessible aux hommes qui appuient les revendications portées par leurs consoeurs.

La plate-forme mondiale de la Marche mondiale des femmes compte 17 revendications. Il est exigé de l'ONU, et de ses États membres, des mesures concrètes pour éliminer la pauvreté et assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, éliminer la violence faite aux femmes et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

LUNDI: À VOS MARQUES

La Marche mondiale des femmes se mettra en branle le lundi 9 octobre, à 12 heures, au Centre des aînés johannais, situé au 125, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu (du 9 au 11 octobre, les inscriptions se prendront une demi-heure avant le départ, au local de la CSN, situé au 130, rue Jacques-Cartier). Les participantes se dirigeront vers le bureau du député Claude Bachand, en empruntant les rues Jacques-Cartier, Saint-Georges, Champlain, Frontenac et Richelieu.

Elles iront ensuite vers le bureau du député Roger Paquin, situées aux Halles Saint-Jean, via les rues Saint-Charles, Champlain et la Place du marché. Elles sillonneront la rue Jacques-Cartier (hôtel de ville), puis marcheront le quadrilatère formée des rues qui entourent le palais de justice. Puis, elles atteindront la rue Labrèche par les rues Saint-Charles, Mercier et Saint-Joseph.

Vers 14h20, elles reprendront la route en direction du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu en passant par les rues Labrèche, Latour et le boulevard du Séminaire. Le trajet prévu par la suite emprunte les rues Vanier, Cousins ainsi que Chaussé, rue où a été assassinée Ginette Roger à la maison d'hébergement Le Coup d'Elle. Via les rues Chaussé et Mercier, après avoir parcouru 9,5 kilomètres, elles arriveront au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean là où auront lieu un souper et un spectacle.

Toute la population est invitée à se joindre à elles. Il s'agit d'une manière simple d'apporter son soutien à la Marche mondiale des femmes. Lors de cette soirée, il y aura de l'animation sur les revendications québécoises en matière d'équité et de justice sociale. Le choeur Do-Ré chantera pour l'occasion. Le coût d'entrée n'est que de 5 $. Prière de réserver.

MARDI: 15,6 KILOMÈTRES

Mardi, les participantes reprendront la route. Le départ est prévu à 9 heures au Centre des aînés johannais. Elles marcheront sur la rue Jacques-Cartier jusqu'au boulevard du Séminaire pour embarquer dans un autobus qui les conduira au Blockhaus de la rivière Lacolle à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, vers les 11 heures. Arrivées sur place, elles iront au centre Léodore-Ryan de Lacolle par la montée Van Vliet, les rues de l'Église et Sainte-Marie. Le dîner aura lieu au centre.



Photo Archives

Yannick Olassa, coordonnatrice de la Marche, et Josée Ouimet, responsable de la sécurité, entourent des participantes qui, en 1995, avaient marché pour Du pain et des roses. Dès lundi, certaines d'entre elles emboîteront le pas.

Après le lunch, vers 13h30, elles passeront par la rue de l'Église, devant l'hôtel de ville de Lacolle, le mail et sur le pont Jean-Jacques Bertrand à Noyan. Elles prendront l'autobus à la Cantine 202 pour se rendre à Venise-en-Québec. Vers 15h40, elles marcheront sur l'avenue Venise Ouest jusqu'à la 23e avenue. Elles atteindront la caisse populaire, située sur la 16e avenue, pour reprendre l'autobus du retour, après avoir marché 15,6 kilomètres.

MERCREDI: 17,2 KILOMÈTRES

Le mercredi 11 octobre, les marcheuses partiront du Centre des aînés johannais à 9 heures, passeront par Saint-Georges pour atteindre la place du Quai. Elles traverseront le pont Gouin, se dirigeront vers le bureau du député Jean-Paul Bergeron puis vers l'hôtel de ville et le CLSC, via la 1re rue, les rues Héroux, Honoré-Mercier, Courtemanche et Samuel-de-Champlain. Vers les 10 heures, elles marcheront en direction de l'école secondaire Marcellin-Champagnat en emboîtant le pas sur la rue Balthazard, la 5e avenue, la 1re rue, la 9e avenue, le boulevard d'Iberville, la 15e avenue et la 1re rue.

Sur le site de cette école, elles embarqueront dans un autobus pour se rendre à proximité de l'hôtel de ville de Saint-Luc. Après le dîner, vers 13h30, elles marcheront sur les rues de Courville, France, Bernier, Augustin-Gauthier, Alexis-Lebert, Bourassa et Moreau. Chez Emballages Saint-Jean, elles prendront de nouveau l'autobus jusqu'à l'école Aux-Quatre-Vents.

De cette école primaire, vers 15 heures, elles porteront les couleurs de la Marche mondiale jusqu'à Saint-Jean en passant par les rues Saint-Gérard, Pierre-Caisse, le boulevard du Séminaire et la rue Normand. Elles arrêteront au point de service du CLSC, lieu où un autobus les ramènera au Centre des aînés johannais. Après avoir parcouru 17,2 kilomètres en une journée, elles en seront sûrement soulagées.

17 OCTOBRE

Une activité de clôture de la Marche mondiale des femmes est prévue le mardi 17 octobre, de 17 à 19 heures, au restaurant La cage aux sports de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entrée sera gratuite pour les cent premières personnes qui s'inscriront.

Informations et inscriptions diverses: (450) 346-0662. ■

L'encan OLO animera la Place du marché le 14 octobre

GORETTE LINHARES

La 6e édition de l'encan au profit du programme Oeufs, Lait, Orange (OLO) aura lieu le samedi 14 octobre, à compter de 9 heures, à la Place du marché, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'événement, organisé par les CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, se tiendra de nouveau sous la présidence d'honneur de Carole Beauregard, directrice de l'école Napoléon-Bourassa à L'Acadie.

Des produits divers seront mis à l'encan. Plusieurs d'entre eux sont confectionnés par les Cercles de Fermières de la Fédération 11. Il y aura de délicieuses confitures, des marinades, des sucreries, etc. D'autres dons alléchants s'ajouteront, à savoir des billets pour des parties de hockey au Centre Molson, des quatuors de golf, un système de son, des repas au restaurant, etc.

L'invitation à l'encan est lancée à tous et à toutes; l'événement prendra la forme d'une fête familiale. Il y aura de l'animation. On maquillera le visage des petits.

BÉBÉ EN SANTÉ

Le programme OLO aide les futures mamans à mettre au monde un enfant de poids normal même si elles composent avec des difficultés financières. Grâce à ce programme, les femmes enceintes consomment à tous les jours un oeuf, une orange et un litre de lait ainsi que des suppléments vitaminiques.

L'an dernier, la campagne OLO a amassé 11 045 $. L'objectif des CLSC-CHSLD est de fracasser ce record. De plus, les Lions ont remis 10 000 $ au programme. Lors de cette même année, dans la MRC, 156 participantes ont été admises dans ce programme et sur 77 femmes ayant accouchées (de avril 1999 à mars 2000), 69 ont mis au monde des bébés de poids adéquat.

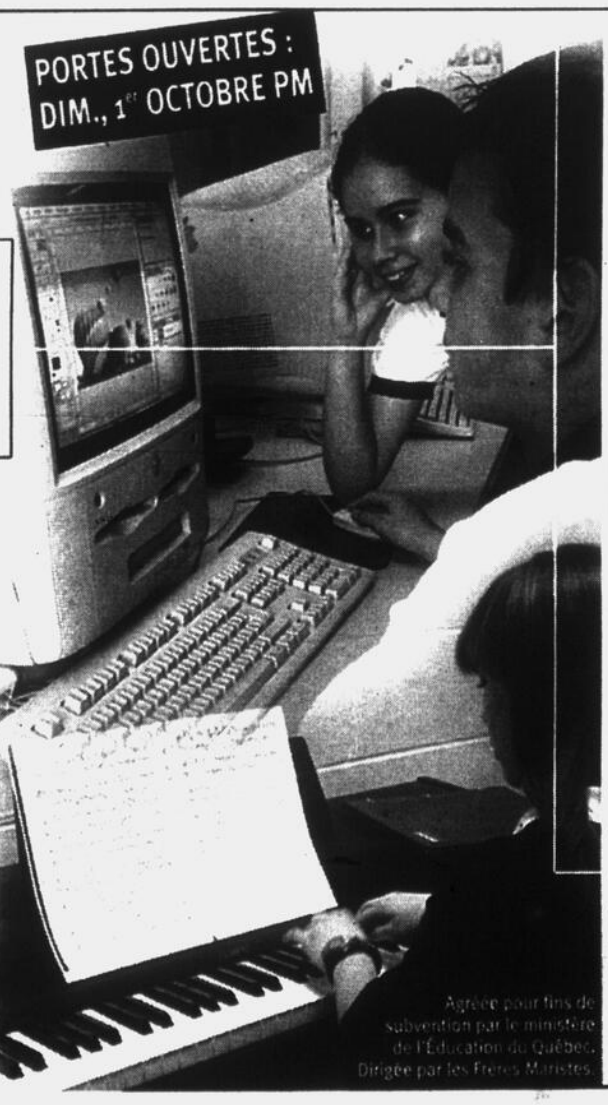
CORA DÉJEUNERS

Cette année, une nouvelle activité-bénéfice se greffera à la campagne OLO grâce au restaurant Cora déjeuners, situé au 315, rue Macdonald à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour chacun des déjeuners vendus (*Spécial Cora*, *Seven of July* et *Fruit Crunch*) à des détenteurs de coupon de tirage OLO, 1 $ sera versé au programme.

Ainsi, les clients qui dégusteront lesdits déjeuners, du 10 au 13 octobre, devront au préalable s'être procurés un coupon OLO (prière de le présenter au moment de commander). Ces coupons de tirages, offerts gratuitement, sont disponibles aux réceptions des CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, situées au 365, rue Normand à Saint-Jean-sur-Richelieu ou au 874, rue Samuel-de-Champlain à Iberville. Les prix à gagner sont des caisses d'oranges, des certificats-cadeaux du restaurant et des paniers de victuailles confectionnées par les Fermières. ■

Une école de valeurs

PORTES OUVERTES : DIM., 1er OCTOBRE PM



EFFORT
Une heure par jour de plus à l'École pour : l'étude, l'enrichissement de plusieurs programmes d'études, le français correctif et des activités sportives, artistiques et culturelles.

FIERTÉ
L'École permet à l'élève de structurer sa personnalité sur des valeurs profondes et l'amène à se dépasser constamment, et ce, pour toute sa vie.

ENGAGEMENT
Orientation de l'élève vers un engagement chrétien authentique. En 4e et 5e secondaire, l'élève fait son choix parmi une gamme variée d'options (jusqu'à onze (11) en 5e secondaire). L'élève respecte un code d'éthique pour l'aider à devenir un être responsable, soucieux de lui-même et des autres.

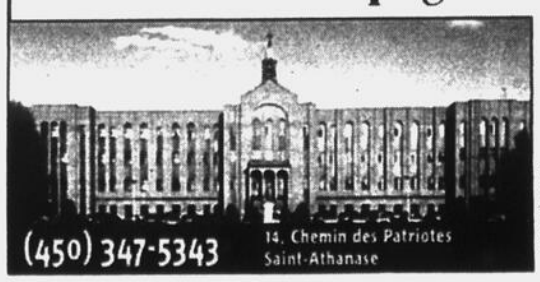
CONFIANCE
Le personnel de l'École développe une relation de confiance avec les élèves et favorise une ambiance de discipline. Les éducateurs et les éducatrices sont attentifs aux besoins individuels des élèves.

AMITIÉ
Par son appartenance à un milieu dynamique, le jeune est encouragé à développer et entretenir des relations d'amitié véritable.



EXAMENS D'ADMISSION
1re SECONDAIRE : SAM., LE 21 OCT. 2000
1re, 2e ET 3e SECONDAIRE : SAM., LE 4 NOV. 2000
4e ET 5e SECONDAIRE : SUR RENDEZ-VOUS

ÉCOLE SECONDAIRE
Marcellin•Champagnat



(450) 347-5343
14, Chemin des Patriotes
Saint-Athanase

Agréée pour fins de subvention par le ministère de l'Éducation du Québec. Dirigée par les Frères Maristes.

060824-0c18-J



Pas moins de 750 personnes ont pris part à la soirée de Bing-Haut-Richelieu.

(Photos Bernard Paradis)

Dolores Goineau remporte le gros lot de 10 000 $ du Bing-Haut-Richelieu

GILLES LÉVESQUE

Jouer au bingo peut rapporter gros! Parlez-en à Dolores Goineau, de Saint-Jean-sur-Richelieu, laquelle a remporté le gros lot de 10 000 $, le 27 septembre dernier, au Campus du Fort Saint-Jean, dans le cadre du Bing-Haut-Richelieu organisé par le Groupe Le Canada Français, en collaboration avec les Caisses Desjardins, les députés Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron, les villes de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville et Saint-Athanase et 100 commerçants de la région.

L'heureuse gagnante était au nombre des 600 personnes dont les noms avaient été tirés au hasard chez les marchands impliqués dans cette promotion spéciale qui s'est échelonnée du 26 juin au 8 septembre.

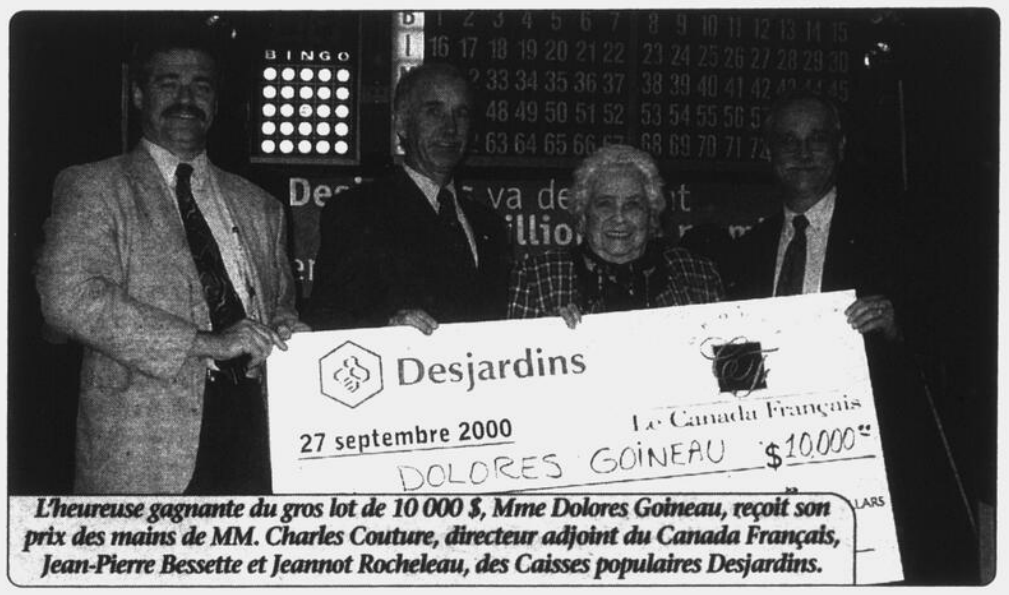
En remplissant le coupon de participation que lui avait remis M. Pierre Fraser, propriétaire de Chaussures Pierre Roy, un commerce situé sur la rue Richelieu, Mme Goineau était loin de se douter que ce petit bout de papier allait lui permettre de jouer la joute de bingo de sa vie!

Inutile de vous dire que la Madame était bien contente lorsqu'elle a entendu le numéro qui lui manquait pour compléter sa carte. Bingo, s'est-elle écriée, en présence des quelque 750 personnes présentes au Pavillon Dextraze. Bingo!, Bingo!, Bingo!

Il ne restait plus qu'à vérifier sa carte, ce qui fut fait sous le regard attentif et craintif de la principale intéressée. Pas de doute possible, Mme Goineau avait bien fait son travail! «La chanceuse», pouvait-on entendre murmurer dans la salle. Et lorsque M. Charles Couture, directeur adjoint du journal Le Canada Français, lui a remis son gros chèque symbolique de 10 000 $, tous enviaient Mme Goineau pour avoir eu autant de chance.

AUTRES GAGNANTS

Il faut ici préciser que cette soirée de Bing-Haut-Richelieu a fait bien d'autres heureux, à commencer par Mme Louise Babeux, également de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans son cas, sa carte «chanceuse» lui a valu un lot de 5 000 beaux dollars! Oui, la Madame était aussi très contente! C'est Monsieur Linge, l'un des commerces participants, qui lui avait remis son coupon de participation.



L'heureuse gagnante du gros lot de 10 000 $, Mme Dolores Goineau, reçoit son prix des mains de MM. Charles Couture, directeur adjoint du Canada Français, Jean-Pierre Bessette et Jeannot Rocheleau, des Caisses populaires Desjardins.

Autre prix important: celui de 2 000 $ remporté par une jeune fille de Saint-Luc répondant au nom de Véronique Poulin. Son achat «chanceux» avait été fait à la Librairie du Richelieu. Oui, lire peut être payant!

Mmes Manon Adam et Louise Morier (pour Pierre Éthier) de même que M. André Brosseau ont pour leur part crié Bingo en même temps, pour ainsi se partager une somme de 1500 $. Ils avaient respectivement fait leurs achats à la papeterie Payette, chez Optométriste Granger et à la Fruiterie Daigneault Beauvais.



Mme Dolores Goineau s'est présentée à nos bureaux vendredi pour recevoir son «vrai» chèque de 10 000 $ des mains de M. Pierre Fraser, des Chaussures Pierre Roy.

Mme Colette Grégoire, elle, a eu plus de chance en devançant tout le monde pour le second lot de 1500 $. Elle avait elle aussi rempli son coupon chez Optométriste Granger. Si lire est chose payante, porter des lunettes l'est encore plus, du moins lorsqu'on joue au Bing-Haut-Richelieu.

Pour ce qui est maintenant des cinq lots de 1000 $, ceux-ci ont été remportés par M. Robert Labelle, Mme Rolande Béliveau et Mme Lise Duquette Roy (500 $ chacune), Mme Ghislaine Mercier, Mme Lise Duquette Roy et M. Sylvain Messier (333 $ chacun), M. Jean-Guy Rémillard, M. Gaétan Brisson, Mme Hélène Provençal et André Plouffe (250 $chacun), Mme Johanne Mallet et Pierre Côté (500 $ chacun).

Leurs billets avaient été remplis chez les marchands suivants: Centre de Rénovation Landry, Chaussure Confort, Fleuriste Lucie, Coiffure Maxime Lebel, Fleuriste Lucie, Mercier & Mercier Peinture, Tabac Loto des Halles, Rona Rénovateur Régional, Johanne Mailloux Pharmacienne, Matelas Multi et BMR.

Pour animer cette soirée, on avait fait appel à M. Normand Flageole, lequel aurait été élu le plus bel homme de Saint-Jean en 1976! Vous vous doutez bien que c'est une blague! Le directeur de la Division des projets spéciaux au Canada Français n'est quand même pas si beau que ça!

Les personnes présentes ont par ailleurs pu entendre le Rock & Roll Bud Band dans le cadre d'une courte prestation a capella fort goûtée du public. On se serait cru dans les années 60 et 70, du temps d'Elvis... et du plus bel homme de l'année qu'aurait pu être M. Normand Flageole! (Il aime ça taquiner le monde dans sa chronique. Cette fois, c'est à son tour d'y goûter).

CONCOURS

Cela dit, rappelons que cette soirée de bingo a été rendue possible grâce à l'implication de la Division des projets spéciaux du groupe le Canada Français, les Caisses Desjardins, les députés Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron, les villes de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville et Saint-Athanase et 100 commerçants de la région du Haut-Richelieu.

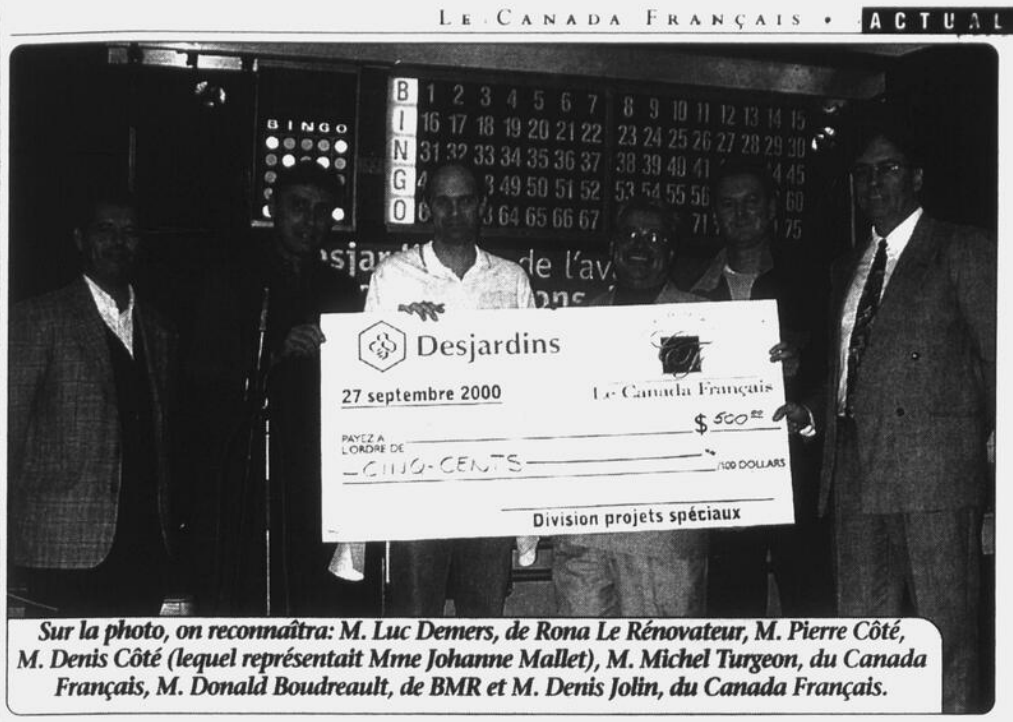
Pas moins de 250 000 coupons de participation avaient été remis aux commerçants participants. À la fin de la campagne de promotion, trois coupons ont été tirés chez chacun des commerces concernés. Par la suite, le 15 septembre dernier, 300 autres coupons ont été tirés au hasard dans les bureaux du Canada-Français pour un total de 600 gagnants qui ont été invités personnellement à participer au Bing-Haut-Richelieu le 27 septembre dernier. La plupart d'entre eux ont alors répondu à l'invitation et 19 personnes ont eu la chance de se partager des prix totalisant 25 000 $. ■



Mme Louise Babeux reçoit son prix de 5000 $ des mains de M. Germain Poissant, conseiller à la ville de Saint-Jean et M. Denis Jolin, du service de la publicité du Canada Français.



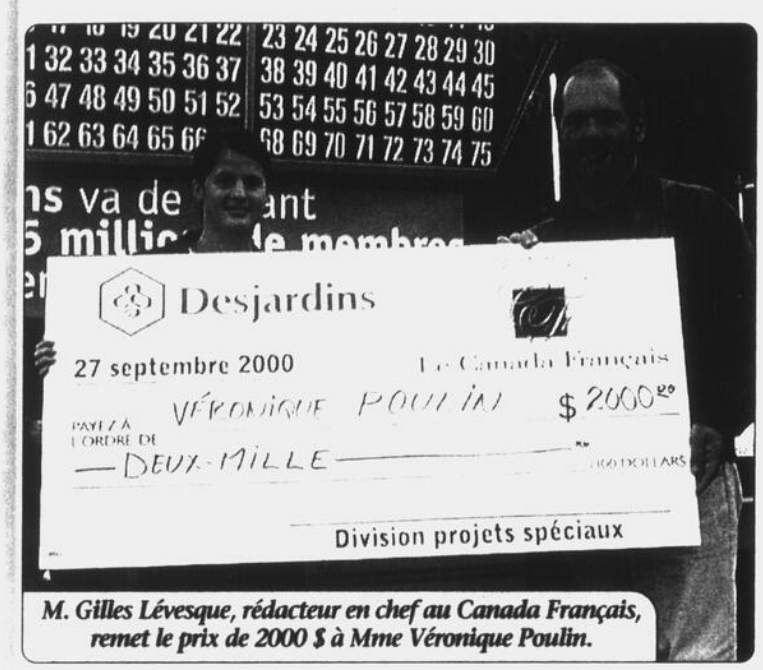
L'un des lots de 1500 $ a été partagé entre M. André Mousseau, Mme Manon Adam et M. Pierre Éthier, lequel était représenté par Mme Louise Morier. MM. Denis Jolin et Michel Turgeon, du Canada Français, leur remettent leurs prix.



Sur la photo, on reconnaîtra: M. Luc Demers, de Rona Le Rénovateur, M. Pierre Côté, M. Denis Côté (lequel représentait Mme Johanne Mallet), M. Michel Turgeon, du Canada Français, M. Donald Boudreault, de BMR et M. Denis Jolin, du Canada Français.



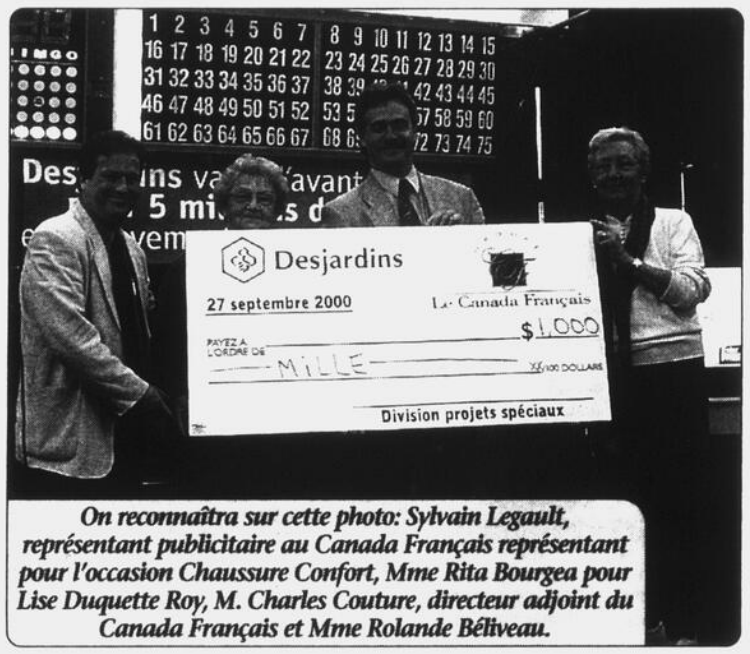
Mme Colette Grégoire, gagnante d'un lot de 1500 $, reçoit son prix des mains de M. Denis Jolin, du Canada Français et M. Alain Paradis, de la ville de Saint-Luc.



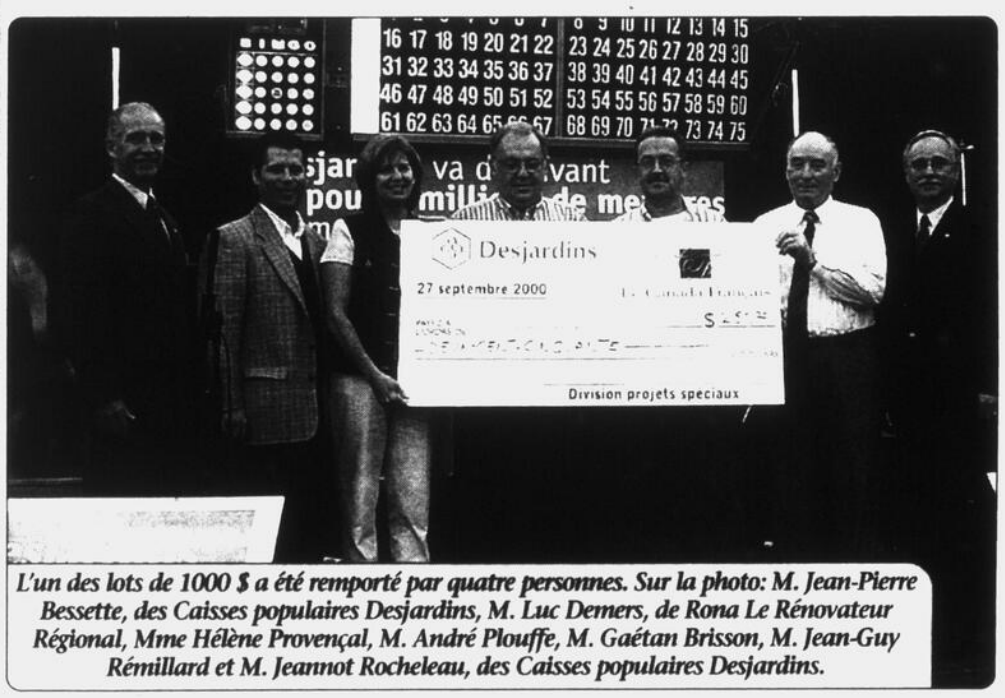
M. Gilles Lévesque, rédacteur en chef au Canada Français, remet le prix de 2000 $ à Mme Véronique Poulin.



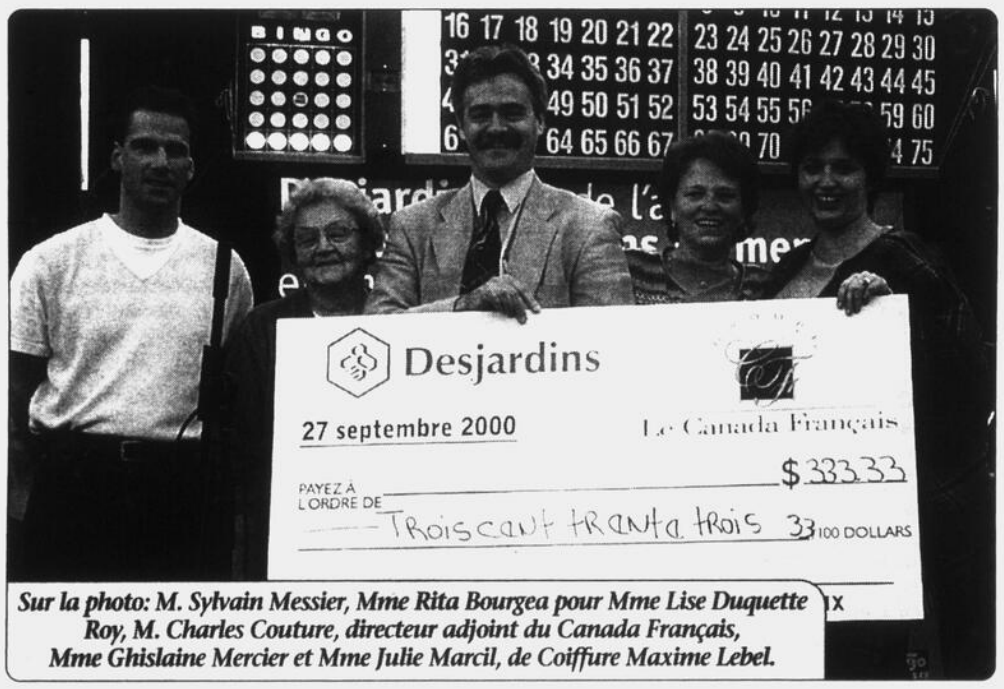
Christine Bernier et Christine Brillon procèdent au tirage des billets gagnants.



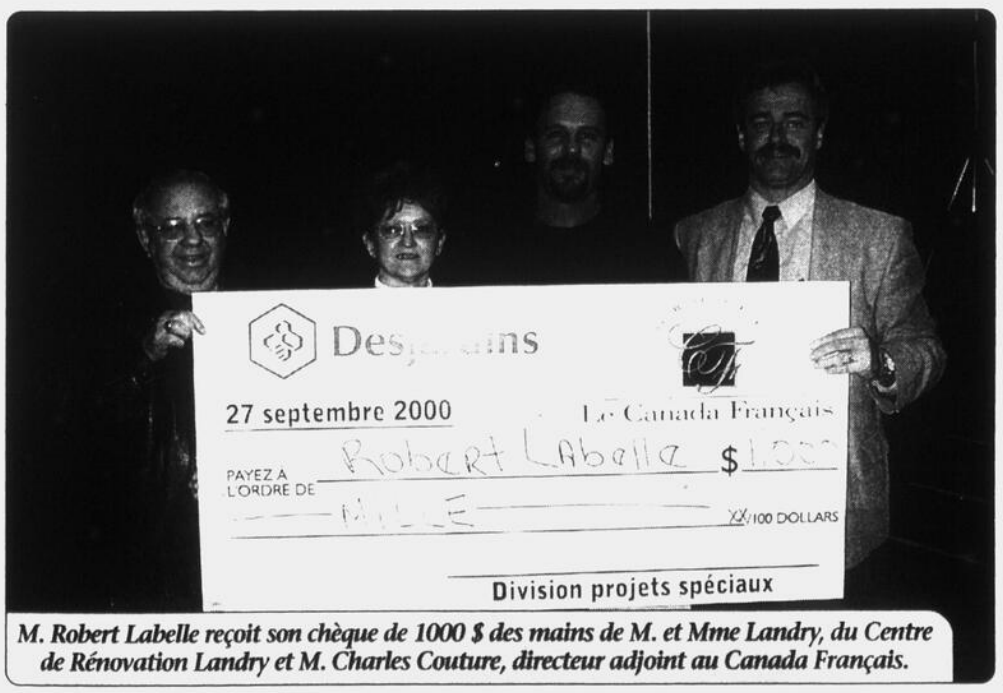
On reconnaîtra sur cette photo: Sylvain Legault, représentant publicitaire au Canada Français représentant pour l'occasion Chaussure Confort, Mme Rita Bourgea pour Lise Duquette Roy, M. Charles Couture, directeur adjoint du Canada Français et Mme Rolande Béliveau.



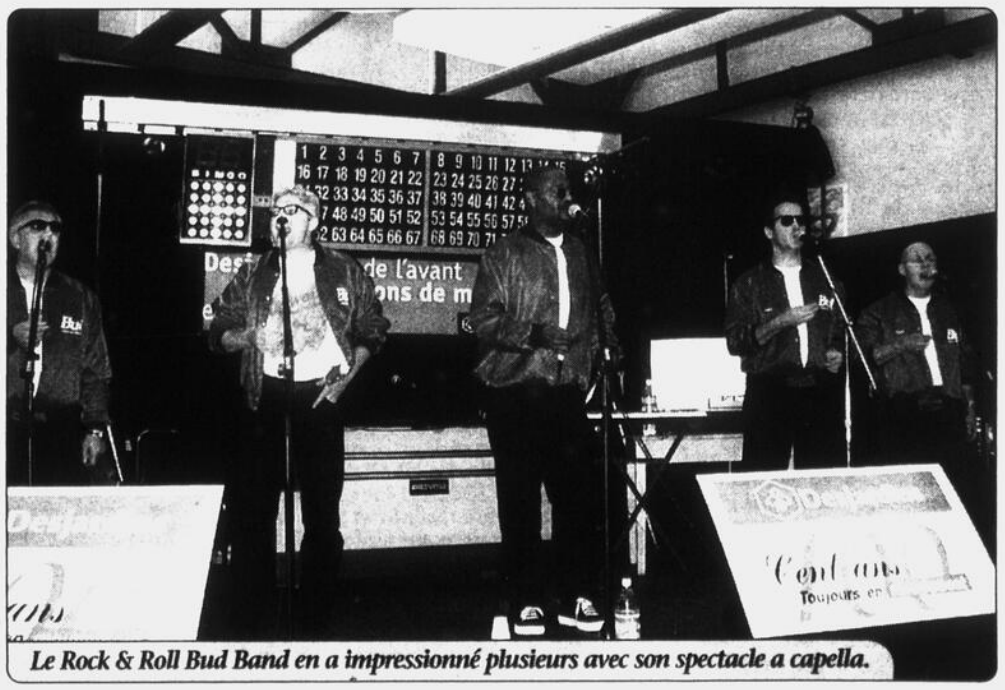
L'un des lots de 1000 $ a été remporté par quatre personnes. Sur la photo: M. Jean-Pierre Bessette, des Caisses populaires Desjardins, M. Luc Demers, de Rona Le Rénovateur Régional, Mme Hélène Provençal, M. André Plouffe, M. Gaétan Brisson, M. Jean-Guy Rémillard et M. Jeannot Rocheleau, des Caisses populaires Desjardins.



Sur la photo: M. Sylvain Messier, Mme Rita Bourgea pour Mme Lise Duquette Roy, M. Charles Couture, directeur adjoint du Canada Français, Mme Ghislaine Mercier et Mme Julie Marcil, de Coiffure Maxime Lebel.



M. Robert Labelle reçoit son chèque de 1000 $ des mains de M. et Mme Landry, du Centre de Rénovation Landry et M. Charles Couture, directeur adjoint au Canada Français.



Le Rock & Roll Bud Band en a impressionné plusieurs avec son spectacle a capella.

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- CHARBONNEAU BRUNET (Denyse)
- FRÉGEAU (Olivier)
- GAUTHIER (Yvonne)
- HÉBERT (Roland)
- LEBLANC (Marcel)
- PARADIS (Mathieu)
- ST-PIERRE (Bernard)

FRÉGEAU
Olivier
(1982-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er octobre 2000, à l'âge de 17 ans, est décédé Olivier Frégeau. Il laisse dans le deuil son père Gilles Frégeau, sa mère Myriam Contant, ses sœurs Véronique et Audrey, ses grands-parents Bernard Frégeau (Marie-Jeanne Brodeur) et Fernand Contant (Solange Dupuis), ses oncles et tantes, ainsi que plusieurs cousins et cousines, parents et amis. Une Célébration de la Parole a eu lieu le mardi 3 octobre 2000 en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Un merci très spécial au personnel de la Résidence Bourque d'Henryville (Le Renfort) pour leurs bons soins.

GAUTHIER-BROSSEAU
Yvonne
(1920-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er octobre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédée Madame Yvonne Brosseau, épouse de Monsieur Albert Gauthier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Hélène, Denise et Claude (Lucille Filion), ses petits-fils Stéphane (Sophie Germain) et Patrick (Marie-Noëlle Gauvrette), son arrière-petite-fille Élizabeth, ses sœurs et frères, ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

le jeudi 5 octobre 2000 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 octobre 2000 à 11 h, en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu. Heures d'ouverture: jeudi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, vendredi dès 9 h.

PARADIS
Mathieu
(1991-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er octobre 2000, à l'âge de 9 ans, est décédé Mathieu Paradis, fils de François Paradis et de Sylvie St-Louis. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa sœur Valérie, ses grands-parents Pierrette Paradis et Armand St-Louis, ainsi que plusieurs tantes et oncles, cousines et cousins, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le mercredi 4 octobre 2000 à compter de 10 h. Une Célébration de la Parole suivra à 14 h en la Chapelle du Complexe funéraire et de là au crématorium LeSieur & Frère. Heures d'ouverture: mercredi 10 h à 14 h.

ST-PIERRE
Bernard

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 26 septembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Bernard St-Pierre, époux de Mme Marie-Jeanne Dextraze. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants ainsi que parents et amis. Une Célébration de la Parole a eu lieu le 2 octobre 2000 à 11 h suivie des funérailles.

DIRECTION FUNÉRAIRE :
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE, IBERVILLE

HÉBERT
Roland
(1922-2000)



À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 30 septembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédé Monsieur Roland Hébert, époux de Madame Aurore Désormiers. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Flore, Lisette, Nicole, Yvon et leurs conjoint(e)s, ses petits-enfants Stéphane, Isabelle, Chantal, Julie et Véronique, ses sœurs et frères, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le vendredi 6 octobre à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre à 10 h, en l'Église de Saint-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière d'Henryville.

Heures d'ouverture: vendredi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, samedi dès 9 h.

Des dons à la Fondation de la Résidence Champagnat d'Iberville seraient appréciés de la famille.

Remerciements
LANDRY
Déziel
(1927-2000)



Suite au décès de Déziel Landry, survenu le 27 juin 2000, les membres de la famille, son épouse Réjeanne, ses enfants Denys (Sylvie), Gilles (Danielle), Michelle (Jean-Guy), Maurice et ses petits-enfants Charles, Karine, Andréane désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par des visites au salon, assistance aux funérailles, offrandes de messes, fleurs et dons. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements
DEXTRADEUR
Jacques

Les membres de la famille Dextradeur désirent remercier de tout cœur les parents, ami(e)s et connaissances qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Jacques Dextradeur survenu le 23 août 2000. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous faire part de notre profonde gratitude. Veuillez considérer comme personnels nos plus sincères remerciements.

Son épouse Angela Couture, ses enfants François (Carole Pouliot) et Lucie (Martin Plante)

LEBLANC
Marcel

À Iberville, le 1er octobre 2000, est décédé Monsieur Marcel Leblanc, à l'âge de 84 ans, époux de feu Constance Lemonde. Il laisse dans le deuil ses enfants Marcel, Sylvie, Lisette (Philippe Senecal), 7 petits-enfants, 1 sœur Yvette, ses beaux-frères et belles-sœurs Roger (Pauline), Murielle, Lisette (Jean), Jacqueline et Jeannine. La famille recevra les condoléances ce mercredi 4 octobre 2000, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu le jeudi 5 octobre 2000, à 13 h, en l'Église Saint-Noël Chabanel et de là au crématorium Oligny & Desrochers.

Remerciements
PROVOST-LESSARD
Yvonne
(1910-2000)



Suite au décès de Madame Yvonne Lessard-Provost survenu le 18 août 2000 à l'âge de 89 ans, son époux Aimé Provost, ses enfants Armelle (Jacques Poissant), Gisèle (André Michaud), Hermine (Victor Dubreuil), Herbain (Georgette Boulerice), Albiny (Fernande Frappier), Graciette (Jean-Guy Tremblay), Manon (Claude Benjamin) et Line (Michel Duhaime), ainsi que ses sœurs Delcia, Yvette (Jean-Baptiste Lachance) et Madeleine (Léo Turgeon) désirent remercier profondément tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Veuillez considérer ces remerciements à titre personnels.

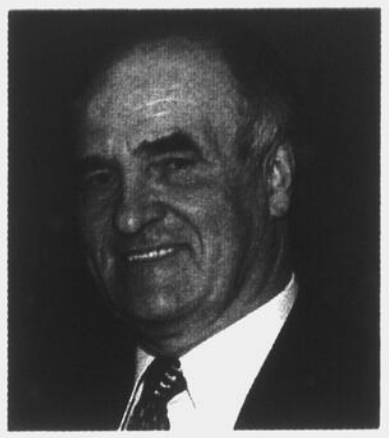
1er anniversaire
GRANGER
Roland



Déjà 1 an le 7 octobre que tu nous as quittés. Tu nous manques beaucoup. Une messe commémorative sera célébrée le 7 octobre 2000, à 16 h 30, en l'Église Saint-Eugène.

Donner du sang, une question de vie.
Info-Collecte
(514) 832-0873
1 800 343-SANG
Site internet

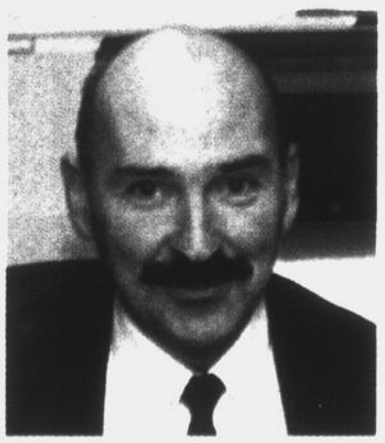
1er anniversaire
GRONDIN
Albert
(7 octobre 1999)



Déjà un an que tu nous as quittés, délivré de tes souffrances. Aucun mot ne peut décrire la douleur de ce départ précipité. Ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Veilles sur nous, aide-nous à accepter ton départ. Nous t'aimerons toujours.

Ton épouse Réjeanne, tes enfants Jocelyne, Daniel, Louise, leurs conjoints et tes 7 petits-enfants.

1er anniversaire
PICHETTE
François
(1953-1999)



Déjà 1 an que tu nous as quittés. Nous pensons à toi et tu occupes une grande place dans notre cœur. Malgré ton absence, nous savons que tu seras près de nous car de là-haut, tu veilles sur tes êtres chers.

Une messe sera célébrée le 7 octobre 2000, à 16 h, en l'Église Saint-Edmond.

Suzanne, Karine, Éric et Véronique

CHARBONNEAU-BRUNET
Denyse

À Sabrevois, le 28 septembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Denyse Charbonneau. Elle laisse dans le deuil son époux René Brunet, ses beaux-frères et belles-sœurs nés Brunet: Léo, Lucien, Jeannette, Fernand, Germain, André, Madeleine, leurs conjoint(e)s et de nombreux autres parents et amis. Les funérailles ont eu lieu le mardi 3 octobre 2000, à 11 h, en l'Église Sainte-Anne-de-Sabrevois, suivies de la crémation. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

DIRECTION FUNÉRAIRE
CLAUDE ET EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

MONUMENTS
Yves Goyette
(Goyette et Bisaillon)
Lettrage au cimetière
347-4426
828, boul. d'Iberville, Iberville
056201 0c17-e

Monuments DENICOURT
Lettrage et réparations au cimetière
Fabricant de monuments
775, 4e Rue, Iberville
(450) 346-9566
256372-0c50-j

SERVICES FUNÉRAIRES
LeSieur & Frère
Mieux préparé à bien vous servir
depuis 79 ans
Nos conseillers d'expérience sont disponibles pour vous aider en toute circonstance,
~ préarrangement ~ arrangement funéraire
pour des renseignements, pour vous ou pour vos proches parents.
Vous pouvez nous rejoindre en tout temps
24 h sur 24 h
au 359-0990
114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu | 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
Corporation des thanatologues du Québec
I.F.T.A. Fédération internationale des Associations de Transport
FSAC Association des Services funéraires du Canada
Le complexe est complètement adapté pour les besoins des personnes handicapées.
246278-0c18-j

NÉCROLOGIE

1er anniversaire
CHARRON
Jeanne
(8 octobre 1999)



Le proverbe dit qu'une personne ne disparaît pas tant qu'on pense a elle. C'est ce que fait ta famille. Tu es dans nos pensées de tous les jours.

Jacques, Pierrette, Annette

3e anniversaire
LACROIX
Alexandre
(6 octobre 1997)



Depuis ton départ, nous vivons tous les jours en priant avec toi.

Tu es loin de nous mais près dans nos cœurs.

Continues à prendre soin de maman. Merci papa de ta présence spirituelle dans notre quotidien. Nous t'aimons beaucoup.

Ta femme Marguerite, tes 11 enfants et leur famille

5e anniversaire
BRUNELLE-BOUDREAULT
Pierrette
(1936-1995)



Elle était une mère et épouse tendre, vaillante et généreuse.

Tu nous manques beaucoup.

Ton époux et tes enfants

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Âge d'or L'Acadie

Le Club du troisième âge de L'Acadie est en période de recrutement auprès des personnes âgées de 50 ans et plus. La carte de membre annuel sera en vente, moyennant 18 $, les mercredis, dès le 4 octobre, de 13 à 16 heures, et les vendredis, dès le 6 octobre, de 19 à 22 heures, au centre communautaire, situé au 1322, chemin du Clocher à L'Acadie. Information: (450) 346-2233.

Inclusion

Le prochain café-rencontre de l'Inclusion aura lieu ce jeudi sous le thème *Vos besoins et la sécurité du revenu*. La réunion se tiendra au 148, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, de 9h30 à 12 heures. Si possible, on s'inscrit en téléphonant au (450) 346-7369.

Comptoir familial

Le comité d'entraide de Saint-Jacques-le-Mineur ouvrira un comptoir familial au sous-sol de l'église paroissiale jeudi, de 19 à 21 heures, vendredi, de 10 à 21 heures, samedi et dimanche, de 10 à 17 heures. Bienvenue à tous. Information: (450) 358-5241 ou 659-4911.

Break Dancing

Les amateurs de Break Dancing ont rendez-vous ce vendredi, de 19 heures à 20h30, au 75, rue Foch à Saint-Jean-sur-Richelieu. Gare-O-Vélos les invite à apporter leurs DC. Il n'y a rien à gagner; il s'agit simplement d'une occasion de s'amuser. Information: (450) 347-9342.

Saint-Sébastien

La 3e édition du souper à la dinde de la fabrique de Saint-Sébastien aura lieu samedi, de 16h30 à 21 heures, à l'école Saint-Sébastien. L'activité sera précédée d'une messe à 16 heures. Il y aura aussi une danse au centre communautaire. Les billets coûteront 11 $ en prévente et 12 $ à la porte. Information: Michel Rainville au (450) 244-5918.

Association des sourds

L'Association des sourds du Haut-Richelieu organisera un bazar ce samedi, de 13 à 17 heures, au centre Notre-Dame-Auxiliatrice, situé au 435, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: Daniel ou Nicole au (450) 359-7596 (ATS ou voix).

AREQ

L'Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec, secteur du Haut-Richelieu, invite ses adhérents et leurs invités à son dîner d'accueil des nouveaux membres, le jeudi 12 octobre, dès 11 heures, à l'hôtel Relais Gouverneur. Le repas sera servi à 11h45, moyennant 15 $. L'invitée sera Joan Gosselin (monologue). Information: (450) 346-0202.

Joie de vivre

Le mouvement Joie de vivre, pour les personnes séparées ou divorcées vivant seules, organisera une réunion le jeudi 12 octobre, à 19h30, au 735, rue des Trinitaires à Saint-Jean-sur-Richelieu, au sous-sol de l'église Saint-Lucien. Un week-end de ressourcement suivra, du 3 au 5 novembre, pour aider les participants à retrouver le goût de vivre. Information: Joanne au (450) 922-9855, Gisèle au (450) 447-2408 ou Lise au (450) 658-2755.

Halloween

Le Centre de partage communautaire johannais vous convie à sa vente de déguisements d'Halloween au 150, rue Foch à Saint-Jean-sur-Richelieu, les jeudis 12, 19 et 26 octobre, de 13 à 20 heures, et les vendredis 13, 20 et 27 octobre, de 10 heures à 16h30.

Défilé de mode

Dans le cadre de la campagne de financement de Centraide Richelieu-Yamaska, le Centre d'action bénévole d'Iberville organisera un souper-bénéfice suivi d'un défilé de mode le vendredi 13 octobre. Le souper débutera à 17h30 tandis que le défilé de mode, qui mettra à l'honneur les vêtements du comptoir familial, sera présenté à 19 heures. Les billets coûteront 7 $ aux adultes et 4 $ pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Ils sont disponibles au centre, situé au 290, avenue des Conseillers, et au comptoir, situé au 285, 3e avenue. Information: (450) 347-1172. Seuls 200 billets ont été mis en circulation. ■

Hold-up à la Caisse populaire Saint-Edmond

ISABELLE SIMARD

Un hold-up a été perpétré à la Caisse populaire Saint-Edmond située au 211, rue Mayrand à Saint-Jean vers 9h10 lundi matin.

Le suspect aurait utilisé une hache pour briser la vitre et pénétrer à l'intérieur de l'établissement. Le cagoulard se serait dirigé vers une caissière pour lui demander d'ouvrir le coffre renfermant les dépôts de nuit.

«Cette dernière n'avait pas la combinaison. Le suspect a demandé à une autre employée qui, à son tour, n'avait pas le code. Finalement, l'individu s'est enfui avec un sac contenant des chèques déjà encaissés, donc sans aucune valeur», rapporte Pierre Rémillard, le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Les policiers disposent d'une brève description du suspect: un homme âgé entre 20 et 25 ans, de taille mince. Au moment de commettre son vol, il portait une cagoule, un gilet foncé à manches longues et des pantalons de couleur foncée. ■

LE 7 OCTOBRE

Messe bilingue à l'église St-James

L'église anglicane St-James invite les gens à célébrer l'Action de grâce le dimanche 7 octobre prochain à 11h15. À cette occasion, une messe bilingue de rite anglican sera célébrée avec toutes les prières, les chants et les lectures de la Bible en anglais et en français.

Toute la population est invitée à cette cérémonie, indique un porte-parole de la paroisse, tout en précisant que des célébrations bilingues ont lieu à St-James à tous les deuxièmes dimanches de chaque mois. L'église St-James est située au coin des rues Saint-Georges et Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean. ■

Fleuristes des Halles
Nous offrons, avec dignité et respect, qualité, service et conseils judicieux pour vos arrangements floraux de tous genres.
(450) 359-6494
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC.
Nous livrons à travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
405, 2e Avenue, Iberville

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom:
Adresse: App.
Ville: Code postal:
Téléphone:

Nom de la personne décédée:
Date de la publication:

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8



Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Centre funéraire Oligny & Desrochers
Yvon Desrochers propriétaire
Aimé Vezeau directeur
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

SPORT ET LOISIRS

VÉLO À MAINS

Alain Patenaude remporte la Coupe du Québec



RICHARD HAMEL

Alain Patenaude est le premier vainqueur de la Coupe du Québec de vélo à mains. En remportant la dernière étape à la mi-septembre à Farnham, l'Ibervillois s'est assuré de la première place de ce championnat pour athlètes paraplégiques.

Alain Patenaude a terminé au premier rang du classement général avec 44 points, neuf de mieux que Jacques Millette. Serge Beaudin, originaire de Saint-Valentin, a pour sa part décroché la troisième place avec 26 points.

À Farnham, dans le cadre de l'événement Éco-Roule, le coureur d'Iberville a été le plus rapide après les 45 minutes de course. Il a effectué 24,6 kilomètres pour coiffer au fil d'arrivée Yvon Rouillard.

«Il faisait très chaud à Farnham. J'ai quand même maintenu une bonne moyenne avec 25,6 kilomètres/heure. Il fallait que je termine devant Jacques Millette pour remporter le titre», raconte Alain Patenaude. Millette a été victime d'un malaise durant la course.

QUELLE SAISON

L'Ibervillois a connu une fructueuse première saison sur le circuit québécois de courses de vélos à mains. En fait, il s'est classé dans les trois premiers au cours des sept étapes.

En avril, il a remporté une médaille de bronze au Défi sportif tenu au Centre Claude-Robillard de Montréal. Il avait franchi les treize kilomètres en 32 minutes et 16 secondes, derrière André Viger et Serge Beaudin.

Après le Défi sportif, Alain Patenaude a raflé la médaille d'argent à Granby. En août à La Prairie, il se classe au troisième rang derrière Viger et Millette. Il avait franchi les onze kilomètres en 28 minutes et 16 secondes.

Deux semaines plus tard, il se faufile en deuxième place au Championnat du Québec à Laval, derrière Jacques Millette. Dans cette épreuve de 45 minutes, Alain Patenaude avait maintenu une moyenne de 24,8 kilomètres/heure.

Au cours de l'été, il a décroché deux médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze. «Avec tous les efforts que j'ai mis à l'entraînement, c'est encourageant d'obtenir de tels résultats. Pour une première saison, on peut difficilement demander mieux».

Rappelons qu'Alain Patenaude est devenu paraplégique à la suite d'un accident de travail survenu en juin 1996. Soudeur à la firme P. Baillargeon, il a fait une chute dans une nacelle.



Alain Patenaude a connu une brillante saison sur le circuit québécois de courses de vélos à mains. On le voit ici en compagnie de son commanditaire, Robert Chouinard de Coupal et Brassard.

Une année plus tard, il achète son vélo adapté, un équipement de 3500 $, et commence à apprivoiser son nouveau sport, en se promenant sur les pistes cyclables et dans les rues du voisinage. En 1999, il participe à des compétitions et les succès sont instantanés, ce qui le motive à poursuivre. Avec ses performances en 2000, il a déjà hâte à la saison prochaine.

«Là, je vais prendre un peu de repos. J'ai consacré plusieurs heures d'entraînement depuis l'hiver dernier. Après deux ou trois mois de congé, je vais reprendre graduellement l'entraînement après les fêtes pour bien me préparer en vue du Défi sportif au mois d'avril».

L'an dernier, Alain Patenaude s'était conçu un circuit d'une quinzaine de kilomètres dans les rues du quartier. L'hiver, il installe son vélo sur un rouleau au sous-sol de la maison, question de garder la forme.

La discipline du vélo à main commence à se faire connaître au Québec. Le circuit provincial, sanctionné par la Fédération québécoise des sports cyclistes, devrait prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. D'ailleurs, à Farnham en septembre, la course de vélo à mains a remplacé celle des fauteuils roulants, pourtant très populaire avec les Chantal Petitclerc, Dean Bergeron, André Beaudoin, André Viger et compagnie.

Tout ce qui manque, c'est quelques commanditaires pour offrir des bourses aux compétiteurs. ■

LE 8 OCTOBRE À SAINT-JEAN

Kick-boxing: un gala en hommage à Philippe Lepage

RICHARD HAMEL

Un troisième gala de kick-boxing sera présenté dimanche à Saint-Jean. La soirée, ponctuée d'une douzaine de combats, visera aussi à rendre hommage à Philippe Lepage, un membre de l'école Budokan qui a perdu la vie il y a quelques semaines.

«Philippe a été notre premier élève. C'était un jeune qui s'entraînait sérieusement. C'est une lourde perte», raconte le propriétaire de l'école Budokan de Saint-Jean et promoteur du gala sous le nom de Power Boxe, Gaétan Pelletier.

Avant le début de l'événement, on présentera un montage vidéo sur écran géant des combats qu'a livrés Philippe Lepage. On observera également une minute de silence avant le son de la cloche.

Cela dit, une douzaine de combats figurent à la carte de ce gala, présenté à partir de 20 heures à l'hôtel Relais Gouverneur. Lors des deux premières soirées (8 avril et 21 mai), on avait accueilli autour de 500 spectateurs.

«Cette fois-ci, on a misé davantage sur la présence d'athlètes de la région. La carte devrait plaire aux amateurs», soutient M. Pelletier.

COMBATS

Le gala sera marqué par la présentation d'un combat pour le championnat du Québec chez les mi-moyens. Il mettra aux prises Jean-Sébastien Leblanc de Saint-Jean et Yannick Duhaime de Ville Sainte-Catherine.



Plusieurs membres de l'école de kick-boxing de Saint-Jean participeront au gala le 8 octobre prochain.

Selon Gaétan Pelletier, ce duel de quatre rounds promet. Lors du gala du 21 mai, Leblanc avait subi la défaite devant le coriace Reynaud Olivier de Montréal. Le promoteur s'attend toutefois à une bonne bataille de son protégé.

Tous les autres combats auront trois rounds. Christian Akue de l'école Budokan de Saint-Jean se frottera à Patrick Tessier de Châteauguay. Akue avait perdu par décision unanime contre le Montréalais Georges Linardakis en mai dernier.

De son côté, Jean-François Laurin de Saint-Jean, vainqueur au dernier gala, retrouvera dans l'arène Patrick Parenteau de Magog. Chez les mi-moyens, Dany Descoteaux de Montréal, qui a déjà une vingtaine de combats derrière la cravate, affrontera Samuel Pinard de Trois-Rivières.

Pat Lacombe de Saint-Jean livrera son premier combat contre le Montréalais Éric Rondeau, tout comme Vincent Morin de Napierville contre un adversaire à déterminer. Un autre combat qui promet est celui opposant Jimmy Boisvert de Trois-Rivières à Martin Cantin de Laval. Les deux ont plusieurs années d'expérience en arts martiaux.

Le gala comportera également un ou deux combats féminins. Caroline Demers de Chambly voudra certainement prendre sa revanche contre la Johannaise Julie Blais. Les deux filles s'étaient affrontées lors de la soirée du 8 avril et c'est Julie Blais qui l'avait emporté par décision unanime.

C'est possible que Nancy Baron de l'école Budokan monte dans l'arène le 8 octobre. Le promoteur tentait de lui trouver un adversaire. La soirée pourrait aussi réserver une surprise en ce qui concerne Éric Davidson de Saint-Jean. Le champion québécois chez les poids plume ne savait pas encore s'il allait livrer un combat à Michaël Lemetayer.

BILLETS

Les billets pour assister au gala se vendent 20 $. On peut s'en procurer du lundi au vendredi de 18 heures à 21 heures à l'école Budokan (427, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu).

Déjà, fait savoir M. Pelletier, plus de 200 billets sont déjà vendus. Il espère accueillir 500 personnes. ■

QUATRE DÉFAITES CONSÉCUTIVES

Une semaine désastreuse pour les Chevaliers

RICHARD HAMEL

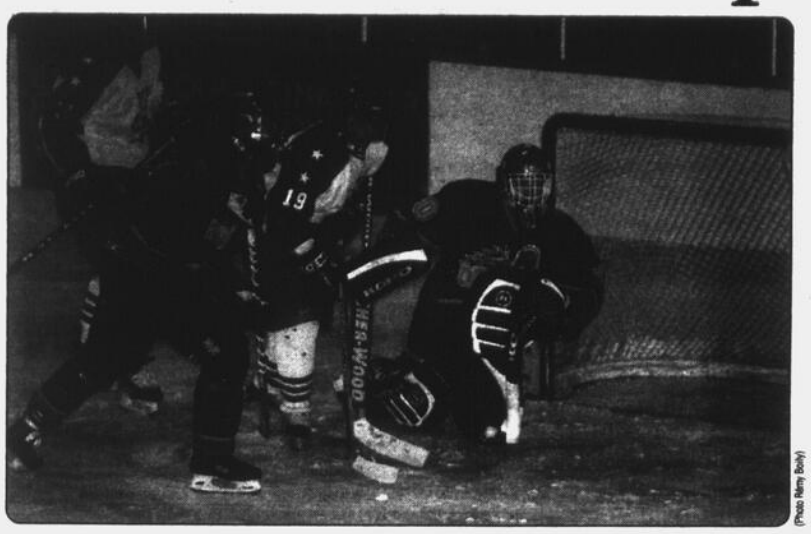
Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas pour les Chevaliers. Après un week-end parfait, ils ont trébuché quatre fois la semaine dernière pour dégringoler au cinquième rang de leur division.

«Certains joueurs se pensent encore en vacances. Il y en a qui vont l'être pour vrai cette semaine. C'est décevant parce que se sont des vétérans. On peut être tolérant avec les recrues, mais pas avec les joueurs qui ont de l'expérience», affirme l'entraîneur-chef, Jacques Chaput.

Depuis le début de la saison, quelques joueurs étaient mis de côté à chaque match, question de pouvoir utiliser tout le monde. Mais à partir de vendredi, soutient M. Chaput, le principe de rotation n'existera plus. «On va y aller avec ceux qui veulent jouer. Le coeur peut bien compenser pour le talent».

La vilaine séquence a débuté mardi à Saint-Jérôme avec une défaite de 5 à 3. Joueur défensif par excellence la semaine précédente, le gardien des Chevaliers, Jean-Philippe Chartier a été bombardé de 52 lancers.

Philippe Denicourt a marqué ses cinquième et sixième buts de la saison, dont le second en avantage numérique. Simon Richard a inscrit son deuxième pour rétrécir l'écart à 4 à 3 avec 14 minutes à faire. Mais les Panthères ont marqué alors qu'il restait à peine trois minutes.



(Photo Rémy Boily)

Les Chevaliers ont connu une semaine désastreuse de quatre défaites dont celle de vendredi contre les Dragons de Saint-Hyacinthe.

Les Chevaliers ont dirigé 36 tirs en direction du gardien adverse, dont 17 en première période.

Au Colisée vendredi, les Dragons de Saint-Hyacinthe sont venus battre les Johannais 4 à 2 grâce à deux buts en fin de troisième période, dont le dernier dans un filet abandonné.

Pourtant, les Chevaliers avaient pris l'avance 2 à 0 après les dix premières minutes de jeu en deuxième. Alexandre Gosselin avec son troisième et Guillaume Richard avec son deuxième avaient donné le ton. Les visiteurs ont répliqué avec deux buts en avantage numérique avant la fin de la période.

Les Chevaliers étaient privés des services de Jean-François Talbot, blessé au pied avant le match et Guillaume Martel, incommodé par une blessure à la cheville.

Le gardien des Chevaliers Jean-Philippe Chartier a reçu 31 rondelles, tandis que son vis-à-vis en bloquait 28.

À La Plaine samedi après-midi, les déboires se sont poursuivis avec un revers de 11 à 5 aux mains des Cobras. Après les sept premières minutes de jeu, c'était déjà 3 à 0 pour les joueurs locaux. Nicolas Richard a ensuite enfilé son premier sur en avantage numérique.

En période médiane, chaque équipe a inscrit trois buts. Jean-François Bourassa avec son deuxième, Marc-Adam Duquette avec son premier et Marc Robert, également son premier, ont marqué pour les Chevaliers. Alexandre Gosselin a compté son quatrième pour réduire l'écart à 7 à 5 au début de la troisième, mais les Cobras ont répliqué avec quatre buts.

Après trois revers, Jean-Philippe Chartier a obtenu un congé. Les gardiens Marco Marciano et Jonathan Leclerc ont fait face à 54 lancers, dont 20 en troisième. Les Chevaliers ont obtenu 32 tirs au but. Jasmin Roy a écopé d'un match de suspension pour avoir délibérément lancé en direction du banc adverse.

Les résultats n'ont guère été mieux le lendemain au Colisée avec une autre gifle, celle-là par le pointage de 7 à 1 face aux Éperviers de Contrecoeur. Devant une poignée de spectateurs, les Chevaliers n'ont tout simplement pas fait le poids.

Les visiteurs menaient 3 à 0 après une période et 4 à 0 après deux. Ils ont ajouté trois autres filets avant que Jean-François Bourassa n'inscrive son troisième avec un peu plus d'une minute à faire. Steve Bossé, Éric Gour et Guillaume Richard ont jeté les gants.

C'est Michel Robinson qui gardait la forteresse des Éperviers. L'ex-gardien des Chevaliers a été échangé contre un choix de cinquième ronde.

À VENIR

Après leur exténuante fin de semaine, les Chevaliers passeront leur prochain week-end à domicile. Ils reprendront l'action vendredi avec la visite des Panthères de Saint-Jérôme. Dimanche, les Braves de Valleyfield seront les visiteurs au Colisée.

Vendredi prochain, 13 octobre, les Johannais se rendront à Warwick pour y affronter le Kingsey avant de revenir chez eux le 15 octobre contre les Maroons de Lachine. ■

APRÈS DEUX DÉFAITES

Les Prédateurs signent une première victoire

RICHARD HAMEL

Après deux revers, les Prédateurs d'Iberville ont finalement remporté leur première victoire dimanche en battant les Jets 7 à 4 à Notre-Dame-de-l'Assomption.

Vendredi soir, devant quelque 250 spectateurs, le National de Rosemère est venu gâcher l'ouverture officielle de la saison au Palladium avec un gain de 7 à 2. «Mes joueurs n'avaient jamais joué de cette façon lors des matchs hors-concours. Ils n'étaient tout simplement pas là», mentionne l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Après une première période dominée 2 à 0 par les visiteurs, les Prédateurs ont eu un regain de vie en deuxième avec deux buts en avantage numérique. Sébastien Laberge, à cinq contre trois, et Karl Harbec, ont permis à l'équipe de revenir au vestiaire avec un retard d'un seul but. Dominic Vivier a apporté sa contribution avec deux aides.

«J'étais très déçu de la performance des joueurs après la première. En deuxième, on a eu le meilleur», ajoute M. Boyer.

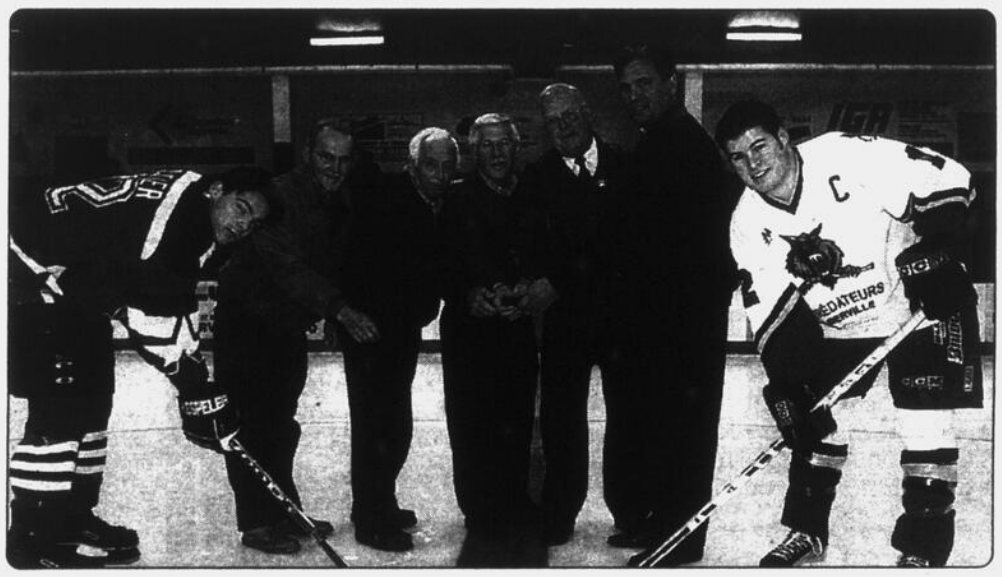
Mais ça s'est arrêté là. Les Prédateurs ont tourné en rond en troisième et le National en a profité pour inscrire quatre buts contre François Graveline. «Les joueurs ont fait les bouffons», s'est contenté de dire Stéphane Boyer.

L'arbitre a donné une punition de dix minutes à François Blouin, alors que Jonathan Boulais a écopé d'un match de suspension pour plaquage par derrière.

VICTOIRE

Dimanche à l'aréna Préfontaine, les Prédateurs se sont relevés avec un premier triomphe en 2000-2001. Ils ont disposé des Jets de NDA par la marque de 7 à 4.

Les Jets, faut bien le dire, n'avaient que seize joueurs en uniforme. Indisciplinés, les Prédateurs ont tout de même eu le dessus face à une équipe qui subissait un troisième échec en autant de matchs. L'arbitre a distribué quatorze punitions mineures et une majeure aux Ibervillois. Les Jets ont inscrit leurs quatre buts en supériorité numérique.



(Photo Rémy Boily)

La mise au jeu protocolaire s'est déroulée en présence de Roméo Lecompte, superviseur des matchs à la Ligue juinor AA de Montréal, Jean Dion de Pneus JTG, Gérald Deschamps, vice-président des Prédateurs, Roger Pépin, président de l'équipe et Marcel Racine, de Racine Chevrolet Oldsmobile et les deux capitaines, Jean-Philippe Cloutier du National et Éric Vachon des Prédateurs.

Charles Fortin (avec deux), Dominic Desmarais, François Blouin, Dominid Vivier, Sébastien Laberge et Éric Vachon ont marqué pour les vainqueurs. François Foisy, Claude Germain et Sébastien Laberge ont fourni chacun deux aides.

C'est Philippe Ouellet qui défendait la cage des Prédateurs. Charles Fortin a écopé de deux matchs de suspension pour inconduite et rudesse sur le gardien adverse.

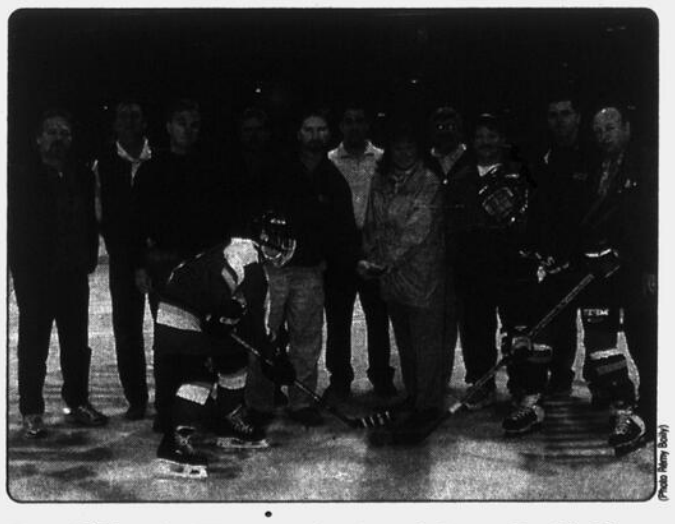
À VENIR

Après le match d'hier (mardi) contre les Braves d'Ahuntsic, les Prédateurs visiteront les Broncos de Brossard dimanche.

Mardi prochain, 10 octobre, les Dragons d'Anjou sont attendus au Palladium. Puis, le 15 octobre, les Prédateurs se rendront pour une deuxième fois moins de trois semaines à l'aréna Préfontaine pour y affronter les Jets de Notre-Dame-de-l'Assomption. ■

C'est un départ!

La Ligue de hockey mineur de Saint-Jean a officiellement inauguré la nouvelle saison des équipes «simple lettre» dimanche dernier au Colisée Isabelle-Brasseur. Les membres du conseil d'administration ont procédé à la mise au jeu protocolaire. De gauche à droite: Richard Leblanc, Denis Chalifoux, André Fournier, Jacques Sénécal, Sylvain Roy, Benoît Sévigny, Viviane Lake-Gravel, Pierre Boulé, Claude Labelle, Yvan Boudreau et Michel Gravel. ■



(Photo Rémy Boily)



LES GÉANTS PERDENT UNE QUATRIÈME FOIS

Sept petits points ont suffi aux Condors

RICHARD HAMEL

Les Condors de Beauce-Appalaches n'ont eu besoin que de sept points pour venir à bout des Géants de Saint-Jean dimanche dernier à Saint-Georges. Les deux équipes, qui n'avaient pas encore gagné après trois matchs, ont joué un match bien ennuyant où les offensives n'ont pas réussi à inscrire un seul touché. Marque finale: 7 à 1.

C'était 0 à 0 à la mi-temps et 1 à 1 après les trois premiers quarts. Les Condors ont réussi deux placements au quatrième quart pour l'emporter. Un pointage plutôt inhabituel pour un match de football.

«C'est la première fois depuis que je suis entraîneur qu'aucune équipe ne réussit à marquer un touché. D'un côté comme de l'autre, rien ne fonctionnait à l'attaque. Il faisait très chaud et les deux équipes ont manqué d'intensité», commente l'entraîneur-chef, Daniel Choquette.

Pourtant, les Géants ont frappé à la porte des buts à quelques reprises, mais à chaque fois, ils n'ont pu capitaliser. «On s'est fait arrêter quatre fois à cinq verges des buts. Il n'y avait rien à faire».

Le botteur David Raymond a raté trois placements. Les Géants ont inscrit leur seul point sur un simple au troisième quart.

Le quart-arrière Marc-André Tougas, qui a



(Photo Rémy Boily)

Les Géants de Saint-Jean reçoivent la visite des Cheetahs de Vanier dimanche dès 13 heures sur le terrain du cégep.

connu des difficultés en première demie, s'est toutefois bien repris lors des deux derniers quarts. La ligne offensive lui a donné une meilleure protection. Les receveurs de passe Marc-Antoine Lamothe et Teddy Frenette ont vu un peu d'action, mais en général, l'attaque a été plutôt tranquille.

En défensive, les Géants ont joué un bon match, notamment Marc-André Lebeau qui a effectué dix autres plaqués, ce qui le place parmi les meilleurs de la ligue. Les secondeurs David Mercure et Dominic Laramée ont également offert de bonnes performances.

«Il faut continuer à travailler fort et à s'améliorer. On doit être patient. Les partisans à Saint-Jean sont exigeants parce que les Géants ont souvent eu de bonnes équipes. On souhaite donner un bon spectacle dimanche contre Vanier», mentionne M. Choquette.

Dans l'autre rencontre au programme en fin de semaine dernière, les Cougars de Champlain-Lennoxville ont infligé un échec de 29 à 10 aux Cheetahs de Vanier. Ces derniers subissaient une deuxième défaite de suite.

Au classement, les Spartiates sont premiers avec une fiche parfaite de quatre victoires. Les Cougars ont maintenant un dossier de 3-1, alors que Vanier joue pour .500 (2-2). Les Condors suivent avec un gain et trois revers, tandis que les Géants sont derniers avec quatre défaites en autant de matchs.

VANIER

Les Géants entreprennent dimanche la deuxième portion de leur calendrier régulier de huit matchs. Les Cheetahs de Vanier seront les visiteurs dès 13 heures sur le terrain du cégep.

Lors du match d'ouverture le 2 septembre, les Géants avaient encaissé un revers de 49 à 13 aux mains des Cheetahs.

Le dimanche suivant, ils accueilleront les Spartiates du Vieux-Montréal avant d'affronter les Cougars à Lennoxville le 21 octobre. Les Verts profiteront ensuite d'un congé et clôtureront leur saison régulière le dimanche 5 novembre avec la visite des Condors de Beauce-Appalaches. ■

RETROUVAILLES

Les anciens Géants sont attendus le 15 octobre

RICHARD HAMEL

Les anciens joueurs des Géants de Saint-Jean sont invités à une journée retrouvailles le dimanche 15 octobre sur le terrain du cégep. Un chapiteau sera aménagé du côté sud du terrain de football où on servira à bon prix, des hot dogs et des rafraîchissements.

Un comité des anciens a été formé pour organiser cet événement. Le porte-parole, Gilbert Dupuis, aimerait bien y accueillir une centaine d'ex-porte-couleurs des Géants. «En 30 ans, à 25 joueurs en moyenne par année, on peut certainement s'attendre à la présence d'une centaine d'entre eux. C'est une belle occasion pour se remémorer de bons souvenirs et de se raconter des anecdotes», souligne M. Dupuis, qui a porté les couleurs de l'équipe collégiale AA de 1969 à 1972 au poste de secondeur extérieur. Il a également agi comme entraîneur des Obélix, des Remparts et des Géants.

Le comité est également composé de Bruno Guay, un ancien quart-arrière dans les années 1969 à 1971, Mario Pépin, un garde offensif qui a joué durant la même époque et Pierre Senécal, porteur de ballon dans les années 1971 à 1973.

Le 25 octobre, la fête débutera à 10h30. Sous le chapiteau, il y aura aussi des photos retraçant les grands moments de l'histoire des Géants, qui ont remporté pas moins de neuf Bols d'or de 1981 à 1998 dans la Ligue collégiale AA, dont quatre consécutifs (1995 à 1998).

Les anciens pourront ensuite assister au match des Géants contre les Spartiates du Vieux-Montréal. Ils devront toutefois payer leur admission, au coût de 5 $. ■

DÉFAITE DE 30 À 21

Les Obélix s'écroulent

RICHARD HAMEL

Les Obélix de Saint-Jean ont subi un deuxième échec devant leurs partisans, s'inclinant 30 à 21 vendredi contre les Incroyables de Granby.

La troupe de Richard Langlois menait 14 à 9 à la mi-temps, mais les visiteurs ont dominé par la suite. «On a manqué d'opportunité en deuxième demie. On a eu de la difficulté à contenir leur attaque au sol avec leurs gros porteurs de ballon», raconte l'entraîneur-chef.

Encore une fois, Marc-André Lacombe a été la vedette à l'offensive du côté des Obélix avec deux touchés, le premier sur une passe et le deuxième sur un jeu renversé. Francis Forget a inscrit le troisième majeur sur une course.

Après deux victoires à l'extérieur, les porte-couleurs de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot viennent donc d'encaisser un deuxième revers chez eux. Ils auront l'occasion de se reprendre vendredi en accueillant les représentants de l'école Chavigny de Trois-Rivières. Le match débutera à 19 heures. ■



(Photo Rémy Boily)

Les Obélix ont subi un revers de 30 à 21 vendredi contre les Incroyables de Granby.

Première victoire des Bouledogues

RICHARD HAMEL

Journée de premières samedi après-midi au football scolaire. Après trois défaites, les Bouledogues de l'école Beaulieu ont remporté leur première victoire de la saison, écrasant le Sphinx de Jacques-Rousseau 41 à 6. Pendant ce temps, les Oursons d'Iberville encaissaient leur premier revers, alors que les Astérix de Farnham inscrivaient un quatrième gain de suite.

Les «nouveaux» Bouledogues, faut-il le préciser puisqu'ils ont apporté quelques changements à leur alignement. À son premier match comme quart-arrière, Terry Patterson a brillé avec trois passes de touché, à Hugo Turgeon-Côté, Martin Labrecque et Dan Lebeau. Ce dernier a ajouté un autre majeur sur un retour d'interception. Steve Vivier, sur une course, a marqué l'autre touché. Et à chaque fois, la transformation de deux points a été réussie.

Le seul touché des visiteurs a été marqué sur une série de jeux après un long retour d'interception.

«On a décidé d'apporter des changements à certaines positions et aussi de modifier notre style de jeu. On a confié le rôle de quart-arrière à notre meilleur athlète et il a très bien fait», commente l'entraîneur-chef, Serge Robert, qui vante aussi ses joueurs des lignes offensive et défensive.

Les choses ont moins bien tourné pour les Oursons d'Iberville, bafoués 61 à 14 chez eux contre les puissants Broncos de Baie-Saint-François, dont c'était la quatrième victoire de suite. «Ils sont vraiment très forts. On savait qu'on n'avait pas beaucoup de chances de gagner. Ils nous ont varlopés», raconte l'entraîneur-chef, Patrick Cyr.

Plus imposants physiquement, les Broncos ont frappé fort. Quelques Oursons ont subi des blessures et ont dû quitter le match. «Il a fallu remplacer des joueurs de la défensive par nos joueurs à l'attaque. Mais notre ligne offensive a bien protégé notre quart-arrière François Morin, qui a lancé le ballon souvent».

À Farnham, autre massacre des Astérix, qui l'ont emporté 64 à 7 sur le Châteauguay Valley Regional d'Ormstown. Le quart-arrière Israël Naud a donné le ton dès le premier jeu en franchissant la ligue des buts avec une course de 35 verges après que la défensive eut provoqué une échappée.

Cependant, sur le retour de botté d'envoi, les visiteurs ont répliqué avec une longue course de 70 verges.

Tirant de l'arrière 7 à 6, les Astérix ont ouvert la machine avec un autre touché d'Israël Naud, une course de 30 verges. Stéphane Bott a réussi la transformation. Naud a par la suite lancé une passe de touché à Stéphane Bott pour un autre majeur.

En avant 20 à 7 après le premier quart, les Astérix ont poursuivi leur démolition. Cette fois, c'est une course de 55 verges de Philippe Leblanc qui a fait le dommage. Quelques instants plus tard, Gabriel Robert marquait après une course d'une verge. Stéphane Bott sur une passe d'Israël Naud et Philippe Leblanc sur une course de 45 verges, portaient la marque à 48 à 7 à la mi-temps.

Les deux équipes ont convenu de jouer avec le temps continu en deuxième demie, ce qui n'a pas empêché les Astérix d'ajouter seize autres points et ce, même si les recrues ont vu beaucoup d'action. Stéphane Boot a réussi un placement puis Mathieu Dumoulin, sur une course de cinq verges, marquait un touché. En fin de match, le quart-arrière William Delaven réussissait le dernier majeur.

L'entraîneur-chef, Ross Lemke, avait de bons mots pour sa défensive, qui a provoqué quatre échappées en plus de réussir sept sacs du quart. «On a pu reposer nos vétérans. Tous les joueurs ont été utilisés et on bien fait».

Un bon match en perspective samedi alors que les Astérix de Farnham accueillent les Oursons d'Iberville à 13h30 à Jean-Jacques-Bertrand. Les Bouledogues de Beaulieu visitent le Stentor de Gérard-Filion à Longueuil tandis que Jacques-Rousseau se rend au collège Charles-Lemoyne. Dans le dernier match au programme, Baie-Saint-François attend Châteauguay Valley.

CADETS

Comme au niveau juvénile, les victoires écrasantes étaient à l'honneur samedi. Les Gaulois de Farnham ont subi leur premier revers de la saison, une cuisante défaite de 61 à 1 face aux Ducs de Félix-Gabriel-Marchand. Les deux équipes ont une fiche de trois gains contre un échec.

Les Patriotes de Bouthillier ont poursuivi leur domination avec un quatrième triomphe consécutif, écrasant les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys 48 à 6. Les Vikings de Marcel-Landry ont essuyé un quatrième revers, perdant 26 à 17 face à Jacques-Rousseau.

L'action reprend samedi avec un programme complet de cinq matchs à 10 heures. Le duel de la fin de semaine opposera les Patriotes de Bouthillier aux Gaulois de Farnham sur le terrain de Jean-Jacques-Bertrand.

Pendant ce temps, les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys reçoivent les Vikings d'Iberville à Armand-Racicot. Les Ducs de Marchand accueillent Edgar-Hébert, Jacques-Rousseau visite Gérard-Filion tandis que le collège Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe reçoit Saint-Jean-Vianney. ■

VICTOIRE DE 4 À 0 CONTRE MONTRÉAL

Piette et Thibodeau relancent le Dynamique

RICHARD HAMEL

Le Dynamique de Saint-Jean est toujours bien en vie. En blanchissant les Chiefs de Montréal 4 à 0 lundi soir au stade Richard-Lafontaine, il est revenu fort dans la série finale de la Ligue de baseball senior métropolitaine.



(Photo: Rémy Boivy)

Raymond Piette jr a lancé tout un match lundi soir.

Après avoir perdu les deux premiers matchs dans cette série quatre de sept, le Dynamique s'est relevé de belle façon, infligeant aux Chiefs une rare défaite. Cette victoire a été l'affaire de deux joueurs. À son premier départ cette année, Raymond Piette jr a brillé au monticule, n'accordant qu'un seul coup sûr en plus de retirer dix frappeurs au bâton.

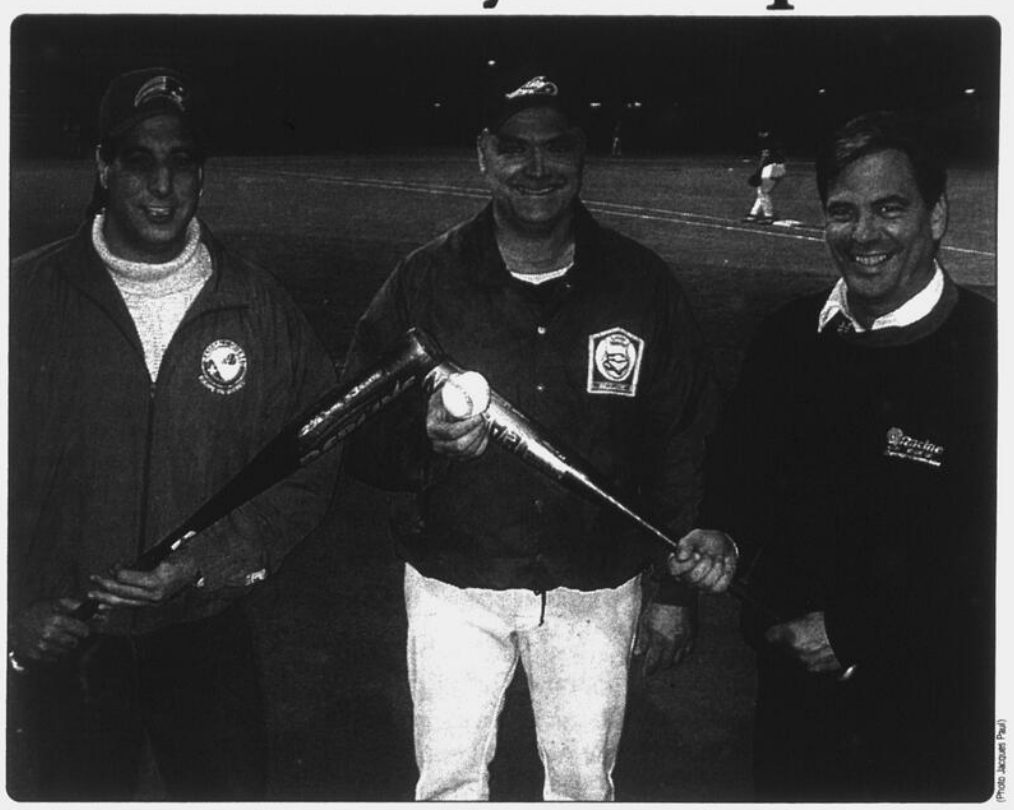
À l'attaque, Stéphane Thibodeau a fait tout le dommage en cinquième manche avec son deuxième grand chelem des séries. La défaite est allée au dossier de Bob Desjardins. «On n'a pas connu un grand match à l'attaque. Nos bâtons sont encore endormis», raconte l'entraîneur-chef, Christian Turcotte.

Dans le premier match mardi dernier, les Chiefs ont donné la balle au meilleur lanceur de la ligue, Martin Lavigne, qui a blanchi le Dynamique 6 à 0. Il n'a alloué que cinq coups sûrs. Son vis-à-vis, Jean-Luc Dubé, a tout de même bien lancé au fil des cinq premières manches limitant l'adversaire à trois points.

Les Chiefs ont doublé leur avance en sixième manche pour l'emporter. Dubé, qui avait des balles à effet avec beaucoup de mordant, a accordé sept coups sûrs.

Le deuxième affrontement devait avoir lieu jeudi à Saint-Jean, mais il a été annulé à cause de la pluie pour être repris le lendemain à Ahuntsic. Les Chiefs ont gagné 5 à 1 pour prendre les devants par deux victoires à zéro dans la série finale.

Malgré ses maux de dos, le lanceur Éric Mainville a oeuvré tout le match au monticule. Il a espacé sept coups sûrs, mais comme dans la première rencontre, il n'a pas été appuyé par son attaque, qui n'a réussi que cinq coups sûrs.



(Photo: Jacquet Paul)

L'entraîneur-chef du Dynamique, Christian Turcotte, entouré de Daniel Belisle, président de la Ligue et de Marcel Racine de Racine Chevrolet Oldsmobile.

«Notre offensive a été très tranquille au cours des deux premiers matchs. Au moins, on n'a pas été dominé. On est satisfait d'avoir accédé à la grande finale pour la première fois de notre histoire. Il ne faut pas oublier non plus qu'on a cinq recrues dans l'alignement», souligne Christian Turcotte.

À VENIR

Le quatrième match de la série finale a lieu ce soir (mercredi) à Ahuntsic et la cinquième partie sera présentée jeudi à 19h30 au stade Richard-Lafontaine. Si nécessaire, le sixième match se déroulera dimanche à Ahuntsic. Si la série se rend à la limite, la rencontre décisive sera jouée le lundi 9 octobre à Ahuntsic. ■



ON A LES GENS, LES PIÈCES ET LES PRIX QU'IL VOUS FAUT.

PNEUS D'HIVER

Goodyear[MD] Michelin[MD] Bridgestone[MD]
Uniroyal[MD] Continental[MD]/General[MD] Firestone[MD]

À partir de 79,95 $*

Exemple : Goodyear Ultra Grip P185/65R14 (convient à l'Escort).
Aussi autres grandeurs de pneus de marques réputées offertes à prix concurrentiels.

*Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Frais d'installation de 8,00 $ en sus. Taxes et droits gouvernementaux de 3,00 $ par pneu en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Chez les concessionnaires Ford participants. Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

FREINS MOTORCRAFT[MD] « VALEUR PLUS »

Installation de plaquettes de freins avant ou arrière Motorcraft sur la plupart des voitures et camionnettes Ford.

99,99 $*

Comprend :
• Les pièces et la main-d'œuvre
• La garantie longue durée†

*Usinage des disques et des tambours exclus (si requis).
†La garantie s'applique aux pièces dans des conditions normales d'utilisation à des fins non commerciales, tant que le propriétaire initial possède le véhicule. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Taxes en sus. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

BATTERIES MOTORCRAFT[MD]

84,99 $*
Série toute épreuve de Motorcraft (WTBXL)
Remplacement gratuit dans les 18 mois/84 mois de garantie

94,99 $*
Série Argent de Motorcraft (WTBXT)
Remplacement gratuit dans les 36 mois/96 mois de garantie

*Installation et taxes en sus. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. WTBXL-33, WTBXL-49 et WTBXL-50 à 109,99 $. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

VÉRIFICATION D'AUTOMNE

34,95 $*

Comprend :
• Vidange d'huile, jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft[MD] 5W30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
• Permutation des pneus.
• Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
• Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
• Tests : densité du liquide de refroidissement, capacité de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

Obtenez aussi 10 % de rabais sur les travaux effectués durant la vérification d'automne.

*S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant. Taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

Service de Qualité[MC]

Ford

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

LE GOLF

Un golfeur ne peut retarder indûment le jeu



ANDRÉ TURBIDE

Même si la saison de golf tire à sa fin, chez nous du moins, une question de Jean Auclair, un des meilleurs golfeurs du club Farnham, concernant le jeu lent, m'a poussé à fouiller dans le livre des règles de l'A.R,G.C. pour vérifier la réponse.

Jean voulait savoir si le livre des règles prévoyait un maximum de temps pour exécuter un coup. La réponse est NON mais la règle « 6-7 Retard indu : jeu lent » dit ce qui suit : Le joueur doit jouer sans retarder indûment le jeu et conformément à toute directive imposée par le comité concernant la vitesse de jeu. Entre le moment où il complète le jeu d'un trou et joue à partir de l'aire de départ suivante, le joueur ne doit pas retarder indûment le jeu.

Une note apporte cependant une précision quant au temps alloué pour exécuter un coup et elle se lit comme suit : « Pour éviter le jeu lent, le comité peut dans les conditions de la compétition imposer des directives incluant le temps maximum pour jouer une ronde conventionnelle complète, un trou ou un coup. »

Consultés sur le sujet, plusieurs arbitres de l'Association de golf du Québec indiquent que dans la liste des règles d'un tournoi on inscrit que le jeu lent (plus de 45 secondes pour exécuter un coup) sera pénalisé. La première infraction, en partie par coup, attire une pénalité d'un coup, la deuxième est de deux coups. Toute infraction subséquente amène la disqualification du coupable.

Si vous connaissez un joueur lent dans votre entourage, passez-lui donc ce message. Votre prochain temps de jeu s'améliorera peut-être.

DES TOURNOIS D'UN JOUR?

Plusieurs professionnels de club, membres de l'association des golfeurs professionnels du Québec, souhaiteraient que leurs principaux dirigeants, Jean Trudeau et Martine Laparé, pensent un peu à eux et leur organisent des tournois d'une seule journée. Pour plusieurs pros de clubs privés et semi-privés, leur somme de travail les empêche de s'absenter pendant deux et trois jours et les privent souvent de temps de pratique.

Au fait, il serait plus que temps qu'on pense à tous ces pros de clubs confinés dans leur boutique et surtout plus intéressés (forcément) à satisfaire les membres de leur club qu'à participer à la série de tournois de trois jours de l'A.G.P.Q. Sur le million de dollars en bourse que Jean Trudeau amasse, il pourrait sans aucun doute en réserver une petite part à ces pros de clubs qui besognent beaucoup plus que certains autres privilégiés qui n'ont pas, ou à peu près pas, de comptes à rendre à leurs patrons quant à leur présence au club et aussi aux membres du club auquel ils sont attitrés.

Souhaitons que le message passera par le siège social de l'A.G.P.Q. en reconstruction actuellement à Saint-Luc.

DES BÂTONS SUR MESURE

Vous pensez que le temps est venu d'acquérir un bon set de bâtons de golf? Voici quelques exemples recueillis ici et là qui pourraient vous aider à faire un choix.

À la boutique de Marc-André Thibodeau, au terrain d'exercice Le Pro du Golf, à Saint-Jean, on vous offre un set de 8 bâtons Hogan Apex-plus, fait selon vos exigences (sur mesure) pour 1100 $, 1300 $ avec des tiges en graphite.

John McAlpin, à Napierville, offre un set de 8 bâtons de marque Titleist pour la modique somme de 689 $, un set de 8 bâtons Ping pour 995 $ et le set « Fat Shaft » de Wilson pour 762 $. Par ailleurs, McAlpin peut aussi vous faire offrir un set Golfsmith pour seulement 500 $.

Pour sa part, Patrice Georges, de Farnham, peut aussi vous offrir les bâtons Hogan à 1100 $, mais aussi les Agressor, de Wilson, pour seulement 409,95 $ plus les taxes mais ceux qu'il possède en boutique seulement.

LA P'TITE TRAPPE

Les dirigeants du club de Saint-Jean, dont le nouveau président François Tremblay, ont convenu de donner accès au parcours à tous les visiteurs qui voudront tester le parcours d'ici la fin de la saison. Ils ont fixé les coûts à 25 $ sur semaine, 45 $ en week-end. Et l'utilisation d'une voiturette ne coûte que 20 $. Parlant du c.a. du club Saint-Jean, les directeurs se sont réunis hier soir afin de discuter de plusieurs sujets importants. On s'en reparle la semaine prochaine.

Marc-André Thibodeau et Denis Roy organisent un voyage de golf d'une semaine à Ixtapa, au Mexique. Les joueurs seront logés au El Presidente et les rondes de golf seront jouées sur l'excellent parcours La Marina d'une longueur de près de 6800 verges. Pour y avoir séjourné à deux reprises, je peux conseiller ce parcours aux golfeurs qui aiment les défis, s'il est en bonne condition Le départ se fera le 11 janvier. Le coût : 1479 $ tout inclus. On réserve auprès de Les Voyages Groupe d'Hélène Béliveau au 346-3688 ou en contactant Marc-André Thibodeau au 349-6466.

De la vingtaine de golfeuses qui participent régulièrement au tournoi du samedi matin, à Farnham, Lorraine Robillard, Nicole Baron, Marie-Josée Delisle, Gloria Marcoux, Danielle Gilmore, Isabelle Potvin (évidemment) et Lise Sévigny obtiennent leur part de succès. Pour sa part, Andrée Lange « casse » régulièrement les 100 coups ce qui rend son époux, Claude, un peu «marabout», lui qui éprouve beaucoup de difficultés à obtenir de bons pointages. Mais il a l'excuse de ne jouer qu'une fois par semaine. Le reste du temps, il travaille, lui, à vendre des bateaux, à Saint-Jean avec grand succès.

Il y a des golfeurs chanceux, d'autres pas. C'est le cas du gaucher Guy Gauvin qui a réussi sa meilleure ronde de la saison, un 77, il y a deux semaines dans le calcutta de Normand Poirier, mais dont le jumelage ne lui a pas permis de remporter le gros magot. Il a cependant gagné la petite cagnotte rattachée au meilleur pointage net, 64, tandis que Michel Baron raflait l'autre petite cagnotte avec un 75 brut. À la prochaine mon Guy!

Maxime Barré et Sylvain Mercier sont les champions en partie par trou (match play) au club de Farnham. Ils ont eu raison de Jacques Leblanc et de Michel Baron.

Lors du tournoi de l'Association des gérants de club de golf du Québec, l'équipe de Farnham a terminé au deuxième rang ce qui a valu au directeur du service à la clientèle, Donald Lebrun, d'arracher un «brun» à nul autre que René Angelil, qui faisait partie de l'équipe du club Le Mirage avec le directeur général René Noël. Lebrun jouait en compagnie de Sylvain Mercier, de Marcel Cadorette et de Daniel Meunier.

En visite au club de Farnham samedi dernier, Gilles Choquette est d'avis que le nouveau vert du deuxième trou donnera beaucoup de fil à retordre aux golfeurs. «Chuck» a joué en compagnie de Luc Labbé. Alain Beaulac et son amie France Gaudette sont également des visiteurs qui sont les bienvenus à Farnham depuis quelques semaines. ■

CALENDRIER SPORTIF

5 octobre: Match de football benjamin des Broncos de Bouthillier contre Charles-Lemoyne à 17 heures à l'école Bouthillier.

5 octobre: Match de flag-football de l'équipe féminine du cégep de Saint-Jean contre Saint-Laurent à 20 heures au cégep.

6 octobre: Match de hockey junior AAA des Chevaliers de Saint-Jean contre Contrecoeur à 19h30 au Colisée.

7 octobre: Matchs de football cadet: Edgar-Hébert contre Félix-Gabriel-Marchand, Bouthillier contre Jean-Jacques-Bertrand et Marcel-Landry contre Marguerite-Bourgeoys à 10 heures.

7 octobre: Matchs de football juvénile: Marcel-Landry à Jean-Jacques-Bertrand et Beaulieu à Gérard-Filion à 13h30.

7 octobre: Match de basket-ball de l'équipe du cégep de Saint-Jean contre Valleyfield à 19 heures au cégep.

8 octobre: Match de football AAA des Géants de Saint-Jean contre Vanier à 13 heures au cégep.

8 octobre: Match de hockey junior AAA des Chevaliers de Saint-Jean contre Valleyfield à 19h30 au Colisée.

10 octobre: Match de hockey junior AA des Prédateurs d'Iberville contre Anjou à 20 heures au Palladium. ■

LE 11 OCTOBRE

La Trotte de retour à Marguerite-Bourgeoys

RICHARD HAMEL

Après une absence d'une année, la Trotte revient à l'école Marguerite-Bourgeoys. Cette activité physique se déroulera le mercredi 11 octobre en début d'après-midi le long de la bande du canal à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Quelque 550 élèves y participeront. Le départ se fera près de l'écluse no 9. Les élèves de première secondaire effectueront une trotte de deux kilomètres alors que ceux de deuxième secondaire se taperont trois kilomètres.

Kim Barrette St-Martin et Marie-Louise Button, deux étudiants de deuxième secondaire, ont recueilli quelques commentaires de jeunes qui prendront part à l'événement. «C'est un défi à relever pour nous», «C'est plus stimulant de courir à l'extérieur que dans le gymnase, sauf que je préfère les jeux d'équipe», «Ça nous gardera en forme et en bonne condition physique. Par contre, il fera certainement très froid», «C'est une bonne expérience pour ma première année à Marguerite-Bourgeoys. J'espère en garder un bon souvenir».

Voilà pour les petits commentaires. On dit qu'à l'école, les sportifs prennent à coeur cette activité, qui leur permettra de démontrer leur talent. Certains consacrent du temps à l'entraînement afin de parvenir au podium.

Les responsables soulignent la collaboration du Club Lions Saint-Jean/Iberville qui appuie cet événement. ■



Okiok recrute

Le club de ski Okiok est présentement à la recherche de moniteurs en vue de la prochaine saison. Les passionnés de ski et de planche à neige doivent être âgés de 16 ans et plus et possédant un niveau avancé. Les formulaires d'embauche sont disponibles au rez-de-chaussée du Complexe sportif Claude-Raymond. D'autre part, la vente-échange aura lieu le 27 octobre de 17 heures à 21 heures ainsi que le 28 octobre de 9 heures à 17 heures aux Halles Saint-Jean. Okiok tiendra également une période d'inscriptions très bientôt. Pour toute information: 359-7770. ■



Fin de saison

Le club Viromax/Trivélo vient de compléter sa saison avec l'organisation de la sixième et dernière course de l'été au mont Saint-Bruno. Le club multidisciplinaire (de vélo de montagne, route et triathlon), qui regroupe plusieurs athlètes de la région, a connu beaucoup de succès au cours de la période estivale. Une cinquantaine de coureurs ont pris le départ de la dernière épreuve, sur un parcours sélectif et représentant un bon défi. La participation des commanditaires, des compétiteurs et des bénévoles a permis au club de promouvoir le sport. Pour information sur les activités, il suffit de contacter Mario Pelletier au 347-8222. ■

CHASSE ET PÊCHE

La pêche au saumon en rivière



ANDRÉ ST-PIERRE

Chaque saison apporte ses joies et l'automne, qui est déjà là, offre généreusement les siennes. Il s'agit simplement de savoir en profiter. Outre le spectacle des couleurs auquel nous convie l'automne chaque année il y a bien sûr la pêche! À ce moment-ci de l'année, la pêche au saumon en rivière vous procurera beaucoup de plaisir. La rivière Pulaski par exemple, est un lieu privilégié pour ce type de pêche. Vous vous rendez dans l'État de New York pour vous rendre ensuite à Pulaski où vous retrouvez la rivière du même nom. Une multitude de pêcheurs s'adonnent à leur sport favori.

Vous entendez souvent «fish on». Lorsqu'une personne crie «fish in», les pêcheurs autour d'elle, lèvent subitement leur ligne. Attention! il faut que le saumon morde bien à votre ligne. Si vous prenez un saumon soit par le côté, vous devez le relâcher immédiatement à l'eau, car il n'est pas pris par la bouche. Il n'a donc pas vraiment mordu à l'appât. Les agents de la conservation peuvent très bien pêcher tout près de vous et si vous faites une infraction, ils vous rappelleront à l'ordre. Il vaut toujours mieux bien lire les règlements avant de partir. Vous retrouvez là-bas plusieurs endroits où vous loger à très bon prix. Il s'agit de se prendre à l'avance. Cette petite localité peut accueillir plusieurs pêcheurs qui viennent de partout. Vous pouvez prendre des spécimens de 30 livres et plus sans problème. J'en ai même vu faire du ski derrière leur saumon! N'oubliez pas qu'un saumon de ce poids a une force terrible, surtout lorsque les roches sont pleines de limon. Nous avons du mal à nous rendre à notre site de pêche, alors imaginez lorsque vous prenez l'un de ces monstres! Lui, se trouve chez lui et vous, dans l'embarras! Qui sera le vainqueur? C'est un défi exaltant que tout pêcheur aime relever. Comme appâts, il s'agit tout simplement d'utiliser un sac d'oeufs de saumon. N'oubliez surtout pas d'avoir un bon monofilament de 20 livres et plus, sinon le saumon aura le dessus sur vous. Je vous laisse là-dessus, car je pars à la chasse à l'orignal dans le Parc de Matane.

À bientôt,

PETITES ANNONCES

Cours de brevet nautique au Pavillon des Loisirs de Saint-Alexandre le 8 octobre à 8 heures. Pour information: M. Yves Hardy au (450) 347-0786. ■



(Photo Jacques Paul)

Voyage fructueux

Après avoir remisé son arme pendant vingt ans, Benoît Daigle de la Pourvoirie du Haut-Richelieu a abattu un orignal de 926 livres le 23 septembre dernier à Clova, au nord de Mont-Laurier. Il était accompagné de trois autres chasseurs de la Pourvoirie, Sam Richard, Gaétan Bédard et Paul-Émile Lacroix (absent de la photo). M. Daigle a tué l'orignal avec une .308. ■

SPORTS EXPRESS

Soccer senior

Le Dynamo de Saint-Jean s'est incliné en demi-finale de la Ligue de soccer senior de la Montérégie samedi à Varennes, perdant 4 à 0 aux mains de la puissante équipe de Montréal-Nord, championne du calendrier régulier de la troisième division. La fin de semaine précédente, le Dynamo avait perdu 3 à 1 contre les porte-couleurs de Saint-Hyacinthe, mais le match a été porté en appel puisqu'un joueur de Saint-Hyacinthe avait utilisé le passeport d'un coéquipier. La Ligue a finalement donné raison à la formation johannaise. D'ici quelques semaines, le Dynamo reprendra ses activités dans une ligue intérieure de la Rive-Sud.

Baseball mineur

La Ligue de baseball mineur de Saint-Jean tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 4 octobre dès 19h30 au Complexe sportif Claude-Raymond. Parmi les points à l'ordre du jour, il y aura l'élection du nouveau conseil d'administration. Quelques postes seront à combler (responsable des arbitres, des marqueurs, trésorier, secrétaire, registraire et vice-président).

Football scolaire

Une danse au profit des équipes de football scolaire de la région aura lieu le dimanche 8 octobre de 20 heures à 1 heure au Studio 35, situé au 1, route 35 à Iberville. Sur le thème «Un bal en blanc», cette soirée pour les 14-18 ans se tient la veille du congé de l'Action de grâce. Les billets sont disponibles auprès des joueurs des équipes en prévente au coût de 5 $. Le soir de la danse, ils se vendront 7 $. Déjà, plus de 300 billets ont été vendus, nous dit le responsable de l'activité, Roger Martins. Les profits iront aux formations cadettes et juvéniles du Haut-Richelieu. Pour information: (514) 941-7412 ou (514) 898-6179. ■

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 8 OCTOBRE OU, SI SEARS EST FERMÉ, JUSQU'AU SAMEDI 7 OCTOBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Moitié prix

Au choix: pneus RoadHandler^MD, RoadHandler LE ou RoadHandler GT

Avec service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24, permutation gratuite des pneus tous les 10 000 km; détails chez Sears. Flancs noirs disponible sur les pneus LE et GT. Serie nº 55000.

Pneus RoadHandler

À partir de 57,99 Chacun

P155/80R13. Rég. Sears 116,99.

*Détails de la garantie chez Sears



Pneus RoadHandler		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P185/75R14	150,99	74,99
P195/75R14	157,99	78,99
P205/75R14	165,99	82,99
P205/75R15	174,99	86,99
P205/65R15	175,99	87,99

Pneus RoadHandler LE		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P175/70R13	131,99	65,99
P185/70R14	149,99	74,99
P195/70R14	159,99	79,99
P205/70R15	178,99	88,99
P225/60R16	199,99	99,99

Pneus RoadHandler GT		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P195/65R15	178,99	88,99
P185/60R14	177,99	88,99
P195/60R14	182,99	90,99
P195/60R15	184,99	91,99
P205/60R15	192,99	95,99

Avec garantie contre les avaries routières*. Autres formats aussie en solde

GARANTIE DE 80 000 à 130 000 km CONTRE L'USURE* selon le format

ROADHANDLER

ENTRETIEN DES FREINS

rien que 89,99 (la plupart des véhicules)

Plus plaquettes de frein à moitié prix avec entretien (les prix varient)

- Entretien automobile de toute confiance
- Plaquettes de frein et sabots garantis à vie
- L'entretien comprend l'inspection des plaquettes, des sabots, des freins à tambour, des rotors, du maître-cylindre, des étriers, des cylindres de roues, des circuits hydrauliques et de frein à main

Découvrez tous les côtés de Sears^MD



Pas de paiement avant avril 2001

pour tous les services et produits automobiles de plus de 200$ achetés avec la carte Sears.

Pas de paiement avant mars 2001, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

SEARS^MD Centre de l'Auto Sears Carrefour Richelieu 550, rue Pierre-Caisse 349-2651

282742-0c18-nj

TABLEAUX INDICATEURS

BILLARD

Billard O'Tips

Pétrole Maurice (Jeudi 9)
Classement 29 septembre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Gadoua	356	193	163	542
T.V.A. Électrique	374	196	178	524
Taxi Union	367	190	177	517
Rest. Burger King	360	179	181	497
Dist. Impex	360	177	183	491
Cran Sécurité	376	184	192	489
Pétrole Maurice	361	167	194	462
Enseigne Rive-Sud	365	168	197	460

La Cage aux Sports (Mercredi)

Route 66	227	145	82	638
Garage du Travailleur	215	134	81	623
E. Moore Design	202	117	85	579
C. Réjean Lessard	226	138	96	575
Fenclo	239	125	114	523
Golf Option	212	109	103	514
Resto Vieux Duluth	211	100	111	473
A.G.R. Design	216	101	115	467
Pepsi Cola	202	62	140	306
Coq Rapide	216	56	160	259

Les Pneus Grand-Prix Femme (3/5)

Resto-Bar Le Cactus	81	51	30	629
Les Pneus Grand-Prix	79	43	36	544
Ass. Émilien Paré	85	44	41	517
Resto Patate Royale	96	48	48	500
Dan's Mécanique	88	38	50	431
Thomas & Betts	83	33	50	397

Christian Jacques Photo (Électricien)

Fenclo	124	74	50	596
L.M.L. Électrique	135	80	55	592
Lave-Auto S.D.	129	67	62	519
Car. Christ. Fafard	131	60	71	458
Buffet du jour	127	55	72	433
TransCopies	125	48	77	384

Karaté R. Poulin (mardi 4/7)

A.C. Carbone	224	136	88	607
Chris. Jacques Photo	217	130	87	599
Rest. Chez Tipit	230	124	94	539
Rest. Da Lucia	210	111	99	528
Karaté Richard Poulin	228	118	110	517
Rénov. Richard & Lehoux	222	110	112	495
Les Privés	225	110	115	488
Conception Plus	212	97	115	457
Gravure Richelain	238	107	131	449
Taxi Union	218	69	149	316

Cons. Tremtar Gus(lundi 5/9)

Amusement Richelieu	277	158	119	570
Informatique L.D.M.	280	148	132	528
Piscine Horizon	290	148	142	510
Plomberie D.S.	284	144	140	507
Formica	286	145	141	506
Premier Plym. Chrysler	257	129	128	501
Net. P.H. Théberge Inc.	273	135	138	494
Cons. Tremtar Inc. - Gus	292	143	149	489
Laudiom Son Éclairage	249	121	128	485
Carrefour Ford	275	128	147	465

QUILLES

Centre Notre-Dame

Classement 25 septembre

Équipe	Pts	Qui.
M. Denis	18	9234
L. Leduc	18	8969
M. Boucher	14	9229
J. McNulty	14	8829
G. Barbeau	10	9401
A. Beauregard	10	8928
C. Greendale	8	9221
G. Pépin	4	8843

Semaine
Plus haut simple

A. Patenaude	289
N. Aubin	232

Plus haut triple

R. Girouard	734
M. Boucher	559

Plus haute moyenne

C. Cousineau	224
N. Aubin	168

Ligue féminine Laurier

Classement 26 septembre

Équipe	Pts	Qui.
F. Thibault	18	6413
M. Boucher	14	6529
L. Lamoureux	14	6436
S. Trudeau	14	6431
A. Martin	14	6210
S. Leblanc	12	6310
T. De Champlain	8	6255
F. Meunier	2	6222

Semaine
Plus haut simple

G. Martel	230

Plus haut triple

G. Martel	573

Plus haute moyenne

G. Martel	183

Bonne Entente

Classement 26 septembre

	PG	PP	Qui
Gaby	22	2	6303
Annette	18	6	5981
Maria	16	8	6309
Madeleine	16	8	6209
Claudette	12	12	6025
Claire	12	12	5965
Rita	8	16	5781
Nicole	6	18	5773
Lise	6	18	5703
Jacqueline	4	20	5705

Semaine
Plus haut simple

Doris Bonneau	179

Plus haut triple

Jacqueline Grégoire	462

Plus haute moyenne

Jacqueline Grégoire	151

Féminine

Classement 27 septembre

	PG	PP	Qui
Irène	24	8	7868
Jeannine	18	14	7483
Lynn P.	16	16	7098
Line W.	16	16	6984
Claire	16	16	6936
Chantal	16	16	6734
Ginette	14	18	6846
Micheline	8	24	6038

Semaine
Plus haut simple

Sylvie Moquin	213

Plus haut triple

Sylvie Moquin	555

Plus haute moyenne

Sylvie Moquin	156

Industriel Mixte

Classement 29 septembre

	PG	PP	Qui
Manon	20	4	5788
Les Diablos	20	4	4890
Raymond	16	8	6022
Gaby	13	11	5231
Louis	12	12	5357
Yan	10	14	5201
Françoise	9	15	4853
Anne-Marie	8	16	5504
Arthur	8	16	4504
Johanne	4	20	5137

Semaine
Plus haut simple

Thérèse BOuchard	222
Denis Lefebvre	213

Plus haut triple

Thérèse Bouchard	554
Gérard Gadoury	507

Plus haute moyenne

Johanne Guay	161
Claude Brien	164

'Copains'

Classement 29 septembre

	PG	PP	Qui
André B.	22	10	9793
Mario	22	10	8391
Lynda	18	14	9068
André H.	16	16	9104
Gilles.	16	16	9000
Maurice	16	16	8739
Yves	16	16	8659
Daniel	14	18	9237
Martin	12	20	9354
Mario	8	24	8965

Semaine
Plus haut simple

Stéphanie Michaud	202
Charles Charron	221

Plus haut triple

Stéphanie Michaud	586
Charles Charron	589

Plus haute moyenne

Linda Michaud	142
Charles Charron	169

Amitié Mixte

Classement 25 septembre

	PG	PP	Qui
Jacques.	8	4	5382
Jules	7	5	5241
Marcel	5	7	4863
Elphège.	4	8	5345

Semaine
Plus haut simple

Marie-Paule Labrie	157
Jacques Labrie	245

Plus haut triple

Marie-Paule Labrie	405
Jacques Labrie	490

Plus haute moyenne

Jeanne Lapointe	120
Réal Brûlé	176

Mixte "O'Keefe"

Classement 1 octobre

	PG	PP	Qui
Denise	15	9	6735
John	14	10	7004
Gérard	14	10	6826
Marcel	14	10	6554
Raymond	14	10	6496
Bruno	14	10	5933
Gilbert	12	12	6367
Gérardine	10	14	6168
Thérèse	7	17	5654
Jean-Pierre	6	18	5697

Semaine
Plus haut simple

Johanne Guay	182
Janvier Tétreault	222

Plus haut triple

Johanne Guay	473
Janvier Tétreault	591

Plus haute moyenne

Johanne Guay	145
Janvier Tétreault	164

Masculine

Classement 1 octobre

	PP	PE	Qui
Éric	114	10	6787
Jean	113	25	7092
Catherine	104	15	7012
Manuel	59	60	7048
Jean-François	56	55	6246
Yves	31	60	6186

Semaine
Plus haut simple

Yves Mombleau	239

Plus haut triple

Martin Pluk	574

Plus haute moyenne

Martin Pluk	239
Yvan Isabelle	171

Matin Optimiste

Classement 30 septembre

	PG	PP	Qui
Caroline	8	0	1256
Debby	8	0	1207
Jean-Nicolas	8	0	1193
Simon	0	8	1069
Andréanne	0	8	990
Jonathan	0	8	925

Semaine
Plus haut simple

Caroline Brais	129
Jean-Nicolas Granger	123

Plus haut triple

Caroline Brais	348
Mathieu Element	331

Plus haute moyenne

Caroline Brais	101
Jean Audette	114

Ado Optimiste

Classement 30 septembre

	PG	PP	Qui
Anne-Marie	22	6	1650
Smarties	20	4	1547
Champions	13	11	1471
David	11	13	1455
Jesse	4	20	1295
Yan	4	20	1275

Semaine
Plus haut simple

Marie-Josée Toupin	138
Anthony Wenning	229

Plus haut triple

Julie Berger	548
Denis Lefebvre	548

Plus haute moyenne

Julie Berger	128
Denis Lefebvre	152

Le Cactus

Classement 26 septembre

	PG	PP	Qui
Ernest	20	4	6413
Danielle	14	10	6689
Réal	12	12	6810
Daniel	12	12	6394
Mario	12	12	6010
Jean-François	10	14	6265
Yvon C.	9	15	6045
Gérard	7	17	6318

Semaine
Plus haut simple

Danielle Breault	180
Mario D'Auteuil	191

Plus haut triple

Danielle Breault	491
Mario D'Auteuil	501

Plus haute moyenne

Danielle Breault	143
Réal Brûlé	176

Boule de Neige

Classement 26 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Flocons	12	28	10794
Verglas	12	22	9654
Cristaux	12	20	10607
Igloos	12	20	10234
Icebergs	12	20	9530
Rafales	12	18	10383
Blizzards	12	16	10269
Tornades	12	12	10109
Tempêtes	12	12	9533
Esquimaux	12	10	10371
Glaçons	12	10	9455
Avalanches	12	4	9036

Semaine
Plus haut simple

Céline Turcotte	211
Réal Laplante	247

Plus haut triple

Jeanne Brisson	519
Réal Laplante	615

C.A.O. Clarenceville

Classement 22 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Ricaneux	6	16	5128
Albatros	6	16	4068
Fourmis	6	14	4681
Intrépides	6	14	4646
Bijoux	6	12	4939
Sautés	6	8	4205
Troubadours	6	6	4525
Braves	6	4	4739
Hirondelles	6	4	4505
Merles	6	2	4310
Étoiles	6	0	4848
Éclairs	6	0	4587

Semaine
Plus haut simple

Jeanne Chartrand	257
Jean Miron	209

Plus haut triple

Jeanne Chartrand	629
Jean Miron	516

C.A.O. Sabrevois

Classement 27 septembre

	PJ.	Pts	Qui
F. Normandeau	12	26	8322
J.. Van Agthmael	12	23	8345
A. Bonneau	12	20	8527
A. Desmarais	12	19	8518
M. Maher	12	18	9138
T. Maher	12	18	8040
G. Ménard	12	17	8485
A. Lamarre	12	12	7965
C. Pinsonneault	12	11	7967
C. Normandeau	12	10	8441
J. Mathysson.	12	10	7967
R. Hardy	12	8	7470

Semaine
Plus haut simple

Denise Fournier	212
Gaston Gagné	183

Plus haut triple

Fernande Normandeau	521
Réjean Proulx	489

C.A.O. St-Alexandre

Classement 25 septembre

	PJ.	Pts	Qui
T. Choinière	9	20	5637
M.C. Duplantis	9	20	5052
M. Nadeau	9	16	5538
J. Matthyssen	9	14	5545
T. Montagne	9	12	5078
R. Bourgeois	9	10	5616
C. Nadeau	9	10	5075
P.E. Rousselle	9	8	5710
P. Rousselle	9	8	5576
L. Ducharme	9	2	4754

Semaine
Plus haut simple

Denise Fournier	188
Jeff Matthyssen	182

Plus haut triple

Denise Fournier	512
Camille Nadeau	494

C.A.O. St-Luc

Classement 28 septembre

	PJ.	Pts	Qui
R. Tremblay	12	26	9450
M. Bégin	12	20	9795
J. Malo	12	18	9657
J.-G. Aubé	12	18	9572
S. Tardif	12	18	8897
G. Mondor	12	16	9887
J. Dupré	12	14	9979
T. Valiquette	12	14	9784
R. Rainville	12	14	9484
G. Beaulieu	12	12	9556
R. Gadbois	12	12	9416
J. Mailloux	12	10	8524

Semaine
Plus haut simple

Carmen Richard	217
René Tremblay	223

Plus haut triple

Carmen Richard	589
René Tremblay	555

C.A.O. Ste-Thérèse

Classement 28 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Matelassier	12	22	9706
Rousselet Radia.	12	20	9982
Âge d'or de l'Île	12	20	9838
Rest. Le Bistro	12	19	9953
Ricob Ordinateur	12	18	9860
Ville St-Luc	12	18	9743
Piscine Caron	12	17	9265
Piz. St-Luc	12	16	9582
Rest. Le Sicilien	12	14	9854
Romain Coiffure	12	12	9679
Alimentation Île	12	8	9873
S.R.C.C. Comptable.	12	8	9711

Semaine
Plus haut simple

Rose Wagener	212
Louis Wagener	219

Plus haut triple

Thérèse Gagnon	565
Jean-Guy Ménard	540

Junior

Classement 23 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Cherry Blossom	9	20	5660
Oh Henry	9	20	5456
Coconut	9	18	4769
Smarties	9	16	5997
M&M	9	14	5612
Kit Kat	9	12	4937
Crunchie	9	10	5844
Aero.	9	10	5662
Mirage	9	10	5165
Coffee Crisp	9	8	5179
Mars	9	6	5407
Nut Milk	9	0	5244

Semaine
Plus haut simple

Hélène Labrèche	197
Alexandre Boudreau	180

Plus haut triple

Hélène Labrèche	548
Alexandre Boudreau	481

La Capitale

Classement 25 septembre

	PJ.	Pts	Qui
B. Allard	9	22	7663
G. Gaboriault	9	20	6589
A. Chaumont	9	16	7243
J. Ouellette	9	16	7025
M. Cézard	9	14	6973
G. Godin	9	12	6611
L. Bessette	9	12	6381
S. Roy	9	10	7299
L. Giroux	9	10	6642
R. Poulin	9	10	6599
J. Ryan	9	2	7111
D. Béland	9	0	6601

Semaine
Plus haut simple

Lina Bessette	189
Bertrand Allard	224

Plus haut triple

Rita Poulin	477
Fernand Bisaillon	569

Les Copains du mardi

Classement 26 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Pinsons	12	24	8861
Moineaux	12	20	9403
Inséparables	12	18	9412
Colombes	12	18	9411
Hirondelles	12	16	9614
Perdrix	12	16	9567
Serins	12	16	9513
Geais Bleus	12	14	9636
Aigles	12	14	9422
Faucons	12	12	9605
Canards	12	12	9575
Goélands	12	12	9457

Semaine
Plus haut simple

Thérèse Aubé	178
Marcel Prévost	209

Plus haut triple

Thérèse Aubé	466
Gérard Mondor	565

Les Jonquilles

Classement 27 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Élise	12	24	9289
Céline	12	22	9227
Lucienne	12	20	9634
Georgette	12	20	9303
Yollande	12	16	9631
Jeannine For.	12	16	9507
Jeannine Cir.	12	16	9103
Rose	12	14	9586
Claudette	12	14	9505
Jacqueline	12	14	8838
Norma	12	10	9150
Rachel	12	6	9068

Semaine
Plus haut simple

Lise BOurgeois	210

Plus haut triple

June Galipeau	552

Les Pros du mardi

Classement 27 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Couche-Tard	9	35	7609
Beaux-Bébés	9	30	8604
Farouches	9	29	7501
Étoiles	9	23	6781
Vedettes	9	21	6371
Tigres	9	18	8065
Arc-en-ciel	9	18	5977
Lions	9	15	8036
Agents Libres	9	11	7209
Maringouins	9	10	7711

Semaine
Plus haut simple

Jacqueline Brazeau	188
Lauriat Tétreault	246

Plus haut triple

Marie Lacroix	544
Réal Boulerice	597

Ligue de quilles de L'Acadie

Classement 22 septembre

	PJ.	Pts	Qui
M. Bonaldo	9	22	5445
C. Perron	9	16	5793
E. Charron	9	14	5273
J.-G. Alie	9	12	5950
C. Martin	9	12	5841
G. Breault	9	12	5158
G. Routhier	9	10	5274
J. Auclair	9	8	6075
E. Deland	9	8	5539
G. Robert	9	6	5262

Semaine
Plus haut simple

Claire Breault	182
Marcel Côté	174

Plus haut triple

Pauline Prairie	523
Marcel Côté	463

Ligue Les 100 watts

Classement 22 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Lefebvre Payette	9	20	7907
Rest. Chez Dan	9	14	7943
Pièces Aut. Iberville	9	14	7789
Aciers H X H	9	14	7713
Vitrerie Saran.	9	10	8231
Bouch. des Halles	9	10	7832
St-Luc Auto Service	9	8	7702
Gar. Travailleur	9	6	8125

Semaine
Plus haut simple

Odette Paquette	208
André Paquette	247

Plus haut triple

Odette Paquette	579
André Paquette	645

Parquet J.P.A.

Classement 28 septembre

	PJ.	Pts	Qui
Distrib. Ga-Ma	12	27	8824
Mécanique J.E.C.	12	20	9128
Soudures & Fab. M. Girard	12	14	9552
Parquets JPA	12	14	8858
Distrib. Givo.	12	12	8076
Resto Chez Irène	12	9	7657

Semaine
Plus haut simple

Pierrette Boucher	217
Robert L'Heureux	212

Plus haut triple

Pierrette Boucher	522
Maurice Mayer	534

Les Pros du Mercredi

Classement 27 septembre

Beaux-Bébés	27
Couches-Tard	20
Farouches	20
Arc-en-ciel	18
Étoiles	13
Lions	8
Tigres	8
Vedettes	7
Maringouins	6
Agents Libres	6

Semaine
Plus haut simple

Lauriat Tétreault	246
Marie Lacroix	187

Plus haut triple

Réal Boulerice	597
Marie Lacroix	547

Crevier Station d'essence Domax

Classement 22 septembre

Équipe	Gagn..	
Dumoulin Électronique	46	7281
Sylvie Normandin Massothérapeute	54	7268
Studio Charmis	61	7338
Claude Bienvenue	75	7521
Auberge Harris	45	7249
Fleuriste Ballonnier L'Archer	74	7513

Semaine
Plus haut simple

Claude Surprenant	261
Joânnes Lefebvre	226

Plus haut triple

Claude Surprenant	707
Joânnes Lefebvre	659

Plus haute moyenne

Luc René	216
Jeannette Jalbert	167

TENNIS

Association de tennis Junior

Ligue A
Classement individuel

Joueurs	PG	PJ	Moy.
M. R.-Gosselin	7	9	77,78
M. Sérégni	8	11	72,73
S. Cardinal	8	16	50,00
F. Doré	8	16	50,00
M. Ostiguy	3	11	27,27
S. S.-Dequoy	2	9	22,22

Ligue B

P. Hoggan	9	12	75,00
S. Éthier	8	12	66,67
S. Tremblay	8	12	66,67
C. Guillemette	4	12	33,33
M. T-Côté	4	12	33,33
F. Martin	3	12	25,00

Ligue C

F. Hoggan	11	14	78,57
N. Papineau	11	15	73,33
D. St-Martin	7	12	58,33
G. Beaulieu	5	12	41,67
F. Dancause	4	14	26,67
J. Guérin	3	15	21,43

Ligue D

V. Guérin	8	10	80,00
A. Beauclair	9	13	69,23
J.P. Nadon	10	15	66,67
S. T.-Bergevin	5	15	33,33
A. Dubreuil	4	13	30,77
A. Tremblay	2	10	20,00

Ligue E

A. Boudreau	9	12	75,00
F. T.-Bergevin	7	10	70,00
E. Mackay	7	12	58,33
M. Tétreault	5	12	41,67
A. Boudreau	3	10	30,00
O. A.-Paquette	3	12	25,00

Ligue F

J.F. Maddore	10	10	100,00
E. Mackay	9	14	64,29
J.N. Éthier	7	11	63,64
R. Plouffe#	4	11	36,36
M.K. Auger	5	14	35,71
F. McGuire	0	10	0,00

Ligue G

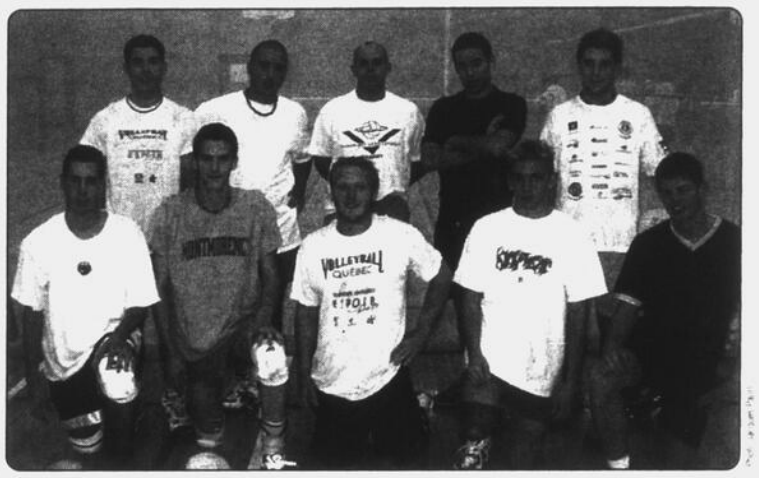
P. Charlebois	9	11	81,82
S. Benjamin	8	11	72,73
P. Surprenant	6	9	66,67
P. Landry	3	9	33,33
M.P. Lestage	3	11	27,27
Y. Lamarre	2	11	18,18

Ligue H

M. Gagnon	7	8	87,50
M. Doucet	6	11	54,55
A. Bouchard	3	6	50,00
M.O. Lestage	3	6	50,00
G. Bélanger	5	11	45,45
A. G.-Leclerc	1	8	12,50

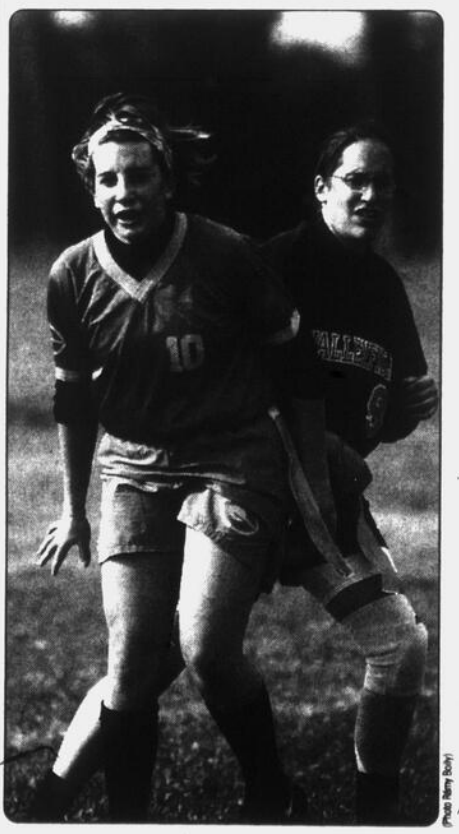
Classement par équipe

Pays			
Italie	63	92	68,48
France	52	86	60,47
Espagne	56	98	57,14
Australie	38	84	45,24
Canada	38	100	38,00
États-Unis	29	92	31,52



Volley: un en trois pour le cégep

L'équipe masculine de volley-ball du cégep de Saint-Jean disputait son premier tournoi de la saison dimanche au collège Édouard-Montpetit. Après leur victoire en deux sets contre Saint-Hyacinthe, les Johannais ont perdu en trois manches contre Saint-Lambert et en deux manches contre Édouard-Montpetit. Les représentants du cégep joueront leur prochain tournoi le 15 octobre à Saint-Jérôme. Sur la photo, à l'avant: Kevin Poissant, Marc Dupuis, Étienne Lavallée, Dany Beauséjour et Dominic Dessureault. À l'arrière: Christian Desmarais, Robert Tétrault, Dominic Provost, entraîneur, Dany Ostiguy et Benjamin Trudel. Absents: Benjamin Robitaille et Sébastien Turmel, entraîneur adjoint. ■



(Photo Rémy Boily)

Quatre de suite

L'équipe féminine de flag-football du cégep de Saint-Jean a remporté une quatrième victoire consécutive dimanche dernier, disposant de Valleyfield par la marque de 33 à 8. Ariane Gay et Karine Pinard ont inscrit chacune deux touchés. Julie Dussault-Rémillard a marqué l'autre majeur en plus de réussir une transformation. Caroline St-Onge a complété le pointage avec une transformation de deux points. Les filles jouent leur prochain match demain (jeudi) en accueillant Saint-Laurent, alors que dimanche, elles visitent l'Assomption. ■

BOUGEZ!

COMPLEXE SPORTIF Actiforme CEGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les principes d'animation



SANDRA GRENON

Bon nombre de centres sportifs, de centres de loisirs et de clubs de remise en forme donnent des cours d'aérobique. Cet article vous propose de vous aider à bien choisir votre instructeur ou instructrice. Par la suite, vous n'aurez qu'à sélectionner un cours adapté à votre niveau et qui répondra à vos objectifs. Que ce soit dans un cours de boxe, d'aérobique, de step ou de body-design,... les qualités essentielles restent les mêmes.

Un bon instructeur n'est pas nécessairement un bon leader, même si le leadership est une qualité essentielle. Le véritable leader placera toujours ses besoins après ceux de son groupe. Ses qualités se divisent en deux catégories : les qualités personnelles et les qualités professionnelles.

LES QUALITÉS PERSONNELLES :
Sourire, accueil et courtoisie ;
Sens de l'humour ;
Enthousiasme et dynamisme ;
Souci de l'autre ;
Contact visuel ;
Bonne condition physique ;
Voix bien projetée ;
Apparence soignée ;
Maîtrise du langage utilisé ;
Sens musical .

LES QUALITÉS PROFESSIONNELLES :

Celles-ci pourraient être regroupées ainsi : la préparation, la technique et le professionnalisme

La préparation :
Maîtriser les aspects théoriques et pratiques de cette activité avec comme objectif de garantir un entraînement efficace et sécuritaire ;
Appliquer des principes de conditionnement physique ;
Structurer un plan de cours approprié au niveau visé ;
Préparer les routines en fonction de la structure musicale ;
Bien décomposer les routines en assurant un parfait équilibre musculaire.

La technique :
Appel des mouvements (cueing) maîtrisé (avant le changement);
Corrections (éviter les blessures et favoriser le travail) ;
Aisance devant le groupe ;
Contrôle et maîtrise de ses mouvements (bonne technique) ;
Démonstrations claires et précises ;
Utilisations appropriée de la musique ;
Créativité et originalité.

Le professionnalisme :
Ponctualité et disponibilité ;
Bonne relation avec collègues de travail;
Autoévaluation régulière (1fois par session minimum) ;
Accepter les remarques des participants ou / et du superviseur pour en tirer profit.

Que ce soit en danse aérobique, cardio-boxe, step, le leader a plusieurs rôles importants à jouer. Il doit :
Maintenir la motivation ;
Établir des objectifs ;
Communiquer (feed-back) ;
Superviser ;
Donner des commentaires positifs aux participants.

L'instructrice ou l'instructeur doit avoir du plaisir avec les participants. Son sourire et son enthousiasme deviennent vite très contagieux pour l'ensemble du groupe. Le choix de la personne est aussi important que le choix du cours. N'oubliez pas que cette personne est là pour vous ! Ne vous gênez pas pour aller lui poser des questions !

Voici un extrait d'un sondage réalisé en décembre 1988 de " CLUB INDUSTRY " auprès des membres :

" Qu'elle est la principale qualité que vous recherchez auprès de votre entraîneur? "
La compétence (formation) : 32%
La motivation et l'énergie : 29%
La relation : 21%
L'attention (auprès des membres) : 11%
Faire de bonnes chorégraphies originales : 10%
Sa condition physique : 4%
Le choix musical : 2%

Avant de prendre une inscription dans un centre de conditionnement, vous pouvez vérifier si le professeur est qualifié et demander un laissez-passer pour assister à un cours, ainsi vous saurez à quoi vous attendre ! Bon entraînement !

Sandra Grenon, instructrice d'aérobique

Complexe sportif Actiforme du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, tél. : (450) 347-5301, poste 2335 ■

À l'oeuvre demain

Après une semaine de congé, les Broncos de l'école Bouthillier reprennent l'action demain, jeudi, en accueillant les représentants du collège Charles-Lemoyne à 17 heures sur le terrain de l'école Bouthillier. L'équipe benjamine de football tentera de remporter une première victoire contre la nouvelle formation de la ligue. Les Broncos ont jusqu'à maintenant subi des défaites de 20 à 8 contre les Lions de Farnham et 30 à 28 contre le collège Jean-Eudes de Montréal. La troupe de Gilles Monette disputera son quatrième et dernier match de la saison le dimanche 15 octobre à Granby contre J.-H.-Leclerc. ■



(Photo: Rémy Boivin)

20 véhicules à liquider

Un $EUL arrêt

7 démonstrateurs 2000
Rabais allant jusqu'à 3 000$

VOICI LA LISTE DES VÉHICULES NEUFS
(2) Accent 3 portes
(6) Accent 4 portes
(3) Elantra
(2) Sonata

0% 0 0 0

Dernière chance!

Disponible pour 24 ou 36 mois sur Accent 4 portes, Elantra Tiburon et Sonata 2000.

Y a pas de meilleur moment pour économiser!

Cloginor ST-JEAN
LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.

348-6816
359, RUE LABERGE,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Internet: www.cloginor.com
HYUNDAI Une ère nouvelle

060642-0c18-g

Super offres imbattables

RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

Tout doit être vendu !

7 Sunfire
1 Grand Prix
1 Cadillac De Ville DHS
1 Cadillac Catera

Sur tous nos modèles 2000 en inventaire

Taux de financement à partir de

0,9%*

Sonoma 2
Yukon et Yukon XL 4
Sierra 2
Savana 1

* Sur certains modèles 2000

Toute offre raisonnable acceptée

Venez voir la toute nouvelle Pontiac 2001

Taux d'intérêt réduit

Renseignez-vous !

2000 Chevrolet Cavalier
automatique, climatiseur, 35 500 km

1998 Cadillac DeVille
intérieur de cuir, système antivol, 66 200 km, balance de garantie GM

1997 Pontiac Sunfire GTX
automatique, cassette, 37 000 km seulement

1992 Mercury Topaz
automatique, climatiseur, 90 100 km

1990 Ford Tempo
automatique, climatiseur,cassette 23 050 km seulement

2000 Chrysler Néon
automatique, AM/FM cassette, climatiseur, 26 785 km seulement, balance de garantie

1997 Chevrolet Cavalier
automatique, 2 portes, AM/FM cassette, aileron, 26 220 km seulement

1997 Chevrolet Cavalier Z24
42 000 km seulement, 5 vitesses, tout équipé

1998 Chevrolet Tracker
automatique, 4 vitesses, 4 portes, AM/FM cassette

1999 Chevrolet Lumina
automatique, climatiseur, tout équipé, 28 100 km seulement, balance de garantie

1997 Pontiac Sunfire
manuel, 5 vitesses, 46 000 km seulement

1999 Ford Taurus SE
lecteur CD, sièges électriques, climatiseur thermostatique

1998 Dodge Neon
automatique, climatiseur, 68 600 km

1997 Pontiac Sunfire
manuel 5 vitesses, AM/FM stéréo cassette, 65 800 km seulement

1997 Géo Métro LSI
3 cylindres, 5 vitesses, radiocassette, bas millage

1997 Chevrolet Blazer LT
4x4, intérieur de cuir, toit ouvrant, cd, tout équipé 54 000 km seulement

1998 Pontiac Sunfire
manuel, 5 vitesses, AM/FM cassette, climatiseur, volant inclinable, 29 220 km seulement, balance de garantie

1997 Cadillac Catera
tout équipé, intérieur de cuir, toit ouvrant électrique, en excellente condition

1998 Pontiac Sunfire
5 vitesses, en excellente condition, 56 500 km

1999 Oldsmobile Alero
6 cylindres, tout équipé, 28 000 km, balance de garantie

1998 GMC Sierra
boîte longue, 1/2 tonne, 6 cylindres, automatique, différentiel barré, bas millage

1997 Chevrolet Malibu LS
6 cylindres, tout équipé, 46 000 km seulement

1998 Pontiac Bonneville SSEI
automatique, tout équipé, intérieur de cuir, climatiseur aut., 49 710 km, balance de garantie

2000 Pontiac Sunfire
automatique, climatiseur, presque neuf, 23 100 km

1997 Buick Century Custom
tout équipé, 49 500 km seulement

1999 Pontiac TransSport
modèle allongé, 4 portes, climatiseur, tout équipé, balance de garantie

1999 Pontiac Grand Prix
AM/FM cassette, climatiseur, tout équipé, balance de garantie

• Vente et Location
• Financement disponible

VÉHICULES D'OCCASION
RONDEAU

OCCASION

VÉHICULES INSPECTÉS ET CERTIFIÉS

180, rue Moreau, Saint-Luc 359-9990 www.rondeaupontiac.gmcanada.com et www.rondeau.ca